

Adoption du bill limitant la vitesse

60 milles à l'heure pour les autos; 45 pour les camions et autobus

Lutte entre Laniel et Bidault pour la présidence française



Nos vœux au nouveau conseil de Québec

Une nouvelle administration municipale débute. L'ACTION CATHOLIQUE lui souhaite le plus entier succès et l'assurance, le cas échéant, de sa collaboration impartiale, désintéressée et honnête.

La coopération de tous est nécessaire

Son Honneur le maire Hamel a démontré par son discours d'inauguration qu'il se rend très bien compte des problèmes dont il devra chercher la solution. Notre nouveau magistrat s'y appliquera de son mieux; il réclame à bon droit la coopération de son conseil.

Cette coopération lui a été promise par celui qu'il a choisi comme leader, Me Henri Beauré, parlant au nom de ses collègues.

Coopération ne signifie pas que tout doit se décider dans les coulisses et que les représentants des divers quartiers doivent se transformer en machines à voter ou devenir des "Yes men". Coopération cela veut dire étude attentive des problèmes par le maire et les échevins, échanges d'opinions, discussions s'il y a lieu, mais avec le souci de s'entendre et non de mousser sa popularité personnelle. Et une des conditions primordiales de l'harmonie c'est le bannissement de tout esprit de parti comme de toute politique provinciale et fédérale.

Dans son discours, l'hon. M. Hamel a également fait allusion au personnel de l'Hôtel de ville dont il désire également la confiance et le concours.

Rôle ingrat des employés

Il est parfois désagréable et démoralisant pour les employés de sentir combien certains échevins prennent à la légère règlements municipaux et décisions administratives.

Ainsi, la semaine dernière, un échevin a encouragé les gens à briser les parcmètres. M. Matte n'avait certes pas l'intention d'inciter les contribuables à se révolter. Telles étaient pourtant les conséquences de sa déclaration.

Son collègue, Me Beauré, n'a pas manqué d'attirer l'attention du représentant de Saint-Roch sur la portée de son geste. Le leader du conseil disait avec autant de pondération que de bon sens : "Même si l'ingénieur et ses employés s'étaient trompés, ce qu'il faudrait établir, les citoyens ne sauraient se faire justice à eux-mêmes, à moins de prêter le désordre."

Aux échevins de donner l'exemple

Les échevins doivent être les premiers à respecter les décisions du conseil. Si des citoyens ont à se plaindre, libres à eux de réclamer par les voies ordinaires et non en brisant la propriété de la cité.

Les employés municipaux, la Police en général et le service de la circulation en particulier, n'ont pas toujours un rôle agréable à jouer. S'ils ne peuvent compter au moins sur l'appui des échevins dans l'accomplissement de leur tâche, ils se décourageront et l'administration elle-même perdra le premier facteur de son succès: la coopération intelligente et compétente des services municipaux.

La cérémonie d'hier témoi-

PARIS, 16. — (BUP). — Une divergence politique depuis longtemps latente entre le premier ministre Joseph Laniel et le ministre aux Affaires étrangères Georges Bidault a éclaté aujourd'hui en une rivalité au grand jour pour l'obtention de la fonction de président de la France — fonction rétribuée à \$130,000, par année.

Le nouveau président, qui sera en fonction jusqu'en 1961, sera choisi demain par le Parlement au cours d'une séance spéciale à Versailles.



M. Laniel

Versailles. Bidault s'est porté lui-même candidat hier, contrairement à l'attente de ses amis, quelques heures après que Laniel eut porté sa candidature.

On s'attendait à ce que la décision de Bidault contribue à accro-

des amis au temps de la seconde guerre mondiale, alors qu'ils combattaient ensemble les troupes d'occupation de l'Allemagne nazie. Mais la politique d'après-guerre les a plongés dans une lutte de couilles généralement reconnue, mais rarement mentionnée par leurs collègues.

L'appui ferme qu'a donné Bidault au projet de communauté européenne de défense aurait grandement diminué ses chances d'être élu, car le Parlement comprend un puissant bloc "anti-européen".

Garage incendié à St-Jean-Port-Joli

ST-JEAN-PORT-JOLI. L'islet, 16 — Par téléphone — Un violent incendie a complètement détruit, ce matin, le garage Dionne & Frères, de St-Jean-Port-Joli, localité située sur la rive sud de St-Laurent à 50 milles à l'est de Québec. Les pertes atteindraient \$40,000.

Grâce au beau travail des pompiers volontaires de St-Jean, dirigés par M. Joseph Deschênes, maître de poste de l'endroit, et assistés des sapeurs de l'islet, l'hôpital de St-Jean, situé à proximité de l'établissement incendié, a pu être épargné.

Une turbine à gaz brûlant du charbon

OTTAWA, 16 — D.N.C. — De concert avec l'Université McGill, le ministère des Mines et des Revenus techniques travaille à la mise au point d'une turbine à gaz brûlant du charbon.

On est à faire des recherches sur l'utilisation du charbon en tant que carburant destiné à un moteur à turbine consommant du gaz. Ce moteur pourrait être utilisé pour la propulsion de locomotives ou pour la production d'énergie électrique.

Le ministre des Mines M. George Prud'homme, a fourni ces renseignements hier, aux Communes, en répondant à une question d'un député. Le ministre a ajouté que les premières épreuves avec le nouveau moteur ont été satisfaisantes.

Lancement du sous-marin atomique le mois prochain — Si Léonard de Vinci vivait, il ferait une colère

GROTON, Connecticut, 16. (UP). — Si Léonard de Vinci pouvait revenir sur terre le mois prochain, alors qu'on lancera le premier sous-marin à propulsion atomique, il secouerait probablement sa barbe en signe de dégoût et d'effroi.

Le génie florentin d'il y a cinq siècles n'a jamais aimé les sous-marins. Et un sous-marin atomique, c'est apparemment un peu trop pour lui.

De Vinci a mis à point le projet d'un navire de guerre sous-marin, mais il l'a gardé secret. Il craignait que l'engin nouveau ne rende la guerre plus effroyable qu'elle ne l'était déjà.

Et pourtant le projet de sous-marin de Léonard de Vinci n'était qu'un faible rayon à côté des appareils sous-marins des temps modernes.

Le premier sous-marin de la Marine américaine fut le "USS Holland". Il fut construit par la compagnie Electric Boat — la même entreprise qui construit maintenant le sous-marin atomique et révolutionnaire. Le "USS Holland" a coûté \$260,000. Il en coûte maintenant \$10,000,000 pour fabriquer un sous-marin atomique.

Bien que l'usage des sous-marins en temps de guerre ne remonte, proportionnellement, qu'à quelques années, l'envie de fabriquer des sous-marins remonte à plusieurs siècles.

Les premières tentatives connues de construire des sous-marins datent de 360 ans avant Jésus-Christ. Hierodote, Aristote et Platon en ont parlé.

Si Mme Mamie Eisenhower décide de faire un voyage à bord du "Nautilus" à propulsion atomique, une fois qu'elle l'aura baptisé le mois prochain, elle ne sera pas la première femme à entrer dans un sous-marin.

L'une des premières femmes, que l'on sait avoir été sous l'eau dans un sous-marin, c'est Clara Barton, fondatrice de la Croix-Rouge américaine.

A la défense civile

OTTAWA, 16. (BUP). — Le major-général H.H.S. Penhale, natif de Sherbrooke, dirigera le Collège d'état-major de la défense civile d'Annapolis, Ontario. Il a pris sa retraite de l'armée canadienne au début de l'an dernier.

Les Américains n'interrogeront pas Igor Gouzenko avant l'an prochain

WASHINGTON, 16. — (BUP). — Le sénateur républicain William E. Jenner, président du Sous-comité sénatorial d'enquête sur la sécurité intérieure, a annoncé hier qu'il attendrait jusqu'après la Noël pour procéder à l'interrogatoire d'Igor Gouzenko, ancien dépositaire au déshonneur à l'ambassade soviétique d'Ottawa. Robert Morris, procureur du Sous-comité, a expliqué aux journalistes que l'on n'avait pu encore mettre à point avec le gouvernement canadien les détails préliminaires à l'interrogatoire de Gouzenko, dont les révélations ont conduit en 1946 à la mise à jour d'un réseau soviétique d'espionnage au Canada.

Il s'agit d'un excellent esprit. S'il persiste, l'administration Hamel connaîtra de beaux jours pour le plus grand bien de la ville de Québec.

Louis-Philippe ROY.

Romancière décédée

ST-AUGUSTINE, Floride, 16. (BUP). — La romancière Marjorie Kinnan Rawlings est décédée hier à l'âge de 57 ans. Elle a succombé à une hémorragie cérébrale.

Quatre gagnants de prix Nobel



● Fiers comme des écoliers qui auraient de bons bulletins mensuels, ces gagnants du prix Nobel examinent ici leurs diplômes après qu'on leur eut remis leurs récompenses le 10 décembre à Stockholm, en Suède. Ce sont, de gauche à droite, Fritz Lipmann, des Etats-Unis, vainqueur en médecine; Herman Staudinger, d'Allemagne, gagnant en chimie; Fritz Zernike, d'Hollande, honoré en physique; et Hans Adolf Krebs, de Grande-Bretagne, qui partage avec Lipmann le prix Nobel de médecine. (Photo UP.)

Plus de \$65 milliards consacrés à la défense de l'OTAN l'an prochain

Optimisme du président de l'A.M.C.

Le Canada connaîtra un immense développement

"Au cours des vingt-cinq ou trente prochaines années, toutes choses étant égales d'ailleurs, l'expansion des affaires au Canada prendra une telle ampleur que nous produirons plus de minerais de notre sol, plus d'aliments de nos fermes, plus de bois de nos forêts et plus de pétrole de nos puits de l'Ouest que nous l'avons fait au cours des cent dernières années. De nouveau, toutes choses étant égales d'ailleurs, plus de marchandises sortiront de nos fabriques canadiennes dans le prochain quart de siècle que l'industrie n'en a produit depuis que le premier homme blanc a mis le pied sur les rives du Canada". Voilà, en quelques termes, M. J.D. Ferguson, président de l'Association des Manufacturiers canadiens, brosse un tableau de l'avenir du Canada, pendant le prochain quart de siècle, au cours d'une causerie donnée à la section de la ville de Québec des Manufacturiers canadiens.

Première vague de froid

(Par la "BUP") — Le Canada connaît aujourd'hui sa première vague de froid de la saison. Un vent glacial souffle de la côte de l'Atlantique à celle du Pacifique. Dans le Québec, le thermomètre oscille entre 12 et 18 degrés au-dessus de zéro. C'est dans l'Ouest que le froid est le plus intense. Dans le nord du Manitoba, le thermomètre indique 35 degrés sous zéro; dans le sud de la même province, de 10 à 20 degrés sous zéro, et dans les plaines, de 5 à 20 degrés sous zéro. Même en Colombie Britannique, le thermomètre se tenait au-dessous du point de congélation. On prévoit de la neige tourbillonnante pour le sud de l'Ontario, où le mercure devrait s'arrêter aux alentours de 20 degrés. La météo prédit un maximum de 18 pour Montréal, Québec et Sherbrooke, et de 15 pour Ottawa. La vague de froid a mis fin à une température relativement élevée dans les provinces maritimes.

Les mémoires de Ribbentrop

Hitler voulait une cage dorée pour Jos. Staline

FRANCFORT, Allemagne, 16. (UP). — Adolf Hitler était un admirateur secret de Josef Staline, et il se proposait de le garder luxueusement dans un château allemand si les nazis le faisaient prisonnier. C'est ce que révèle aujourd'hui les mémoires du ministre nazi aux Affaires étrangères, Joachim Von Ribbentrop.

Von Ribbentrop était jadis un vendeur de champagne. Il s'est élevé jusqu'à devenir l'un des principaux lieutenants d'Hitler. Et il fut pendu comme criminel de guerre à Nuremberg.

Dans ses mémoires, Von Ribbentrop cite Hitler comme lui ayant dit : "Staline est le grand adversaire que j'ai au monde. Si jamais il me tombe dans les mains, je lui donnerai pour vivre le plus beau château que nous avons en Allemagne."

"Il ne sera pas libre, mais il n'aura aucune misère. L'édification de l'Armée rouge fut un travail merveilleux, et Staline lui-même est un personnage historique de très grande classe."

Les mémoires de Von Ribbentrop furent écrits dans la prison de Nuremberg. Il a confié le manuscrit à son avocat, qui l'a remis à l'épouse du chef nazi.

Paris, 16. (UP). — Deux chefs américains ont rassuré aujourd'hui les Européens inquiets en disant que les Etats-Unis étaient en Europe pour y rester, et qu'ils espéraient en preuve fournir une partie de leurs secrets atomiques à leurs alliés occidentaux.

Le secrétaire d'Etat américain John Foster Dulles et le secrétaire à la Défense, Charles E. Wilson, ont tiré parti de la dernière séance d'affaires des assistants de trois jours du Conseil de l'O.T.A.N. pour exprimer clairement les intentions américaines.

A l'O.T.A.N., on avait décidé hier de dépenser plus de \$65,000,000 l'an prochain pour fins de défense, et un porte-parole américain avait donné la promesse que le gouvernement des Etats-Unis projetait d'obtenir l'appui du Congrès américain et de confier des renseignements hautement secrets sur les armes atomiques à ses alliés de l'Ouest.

Charles E. Wilson avait expliqué que le président Eisenhower à l'intention de faire amender la loi McMahon de l'énergie atomique afin de permettre aux Etats-Unis de confier une partie de ses secrets atomiques à ses alliés.

Selon les deux Américains déjà nommés, l'échec du projet de l'armée européenne aura les plus graves conséquences au Congrès des Etats-Unis. Il pourrait causer une revue complète de la stratégie américaine. Mais les Etats-Unis se sont engagés dans l'alliance de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, et ils n'ont pas l'intention de s'en aller parce qu'ils reconnaissent la valeur de cette alliance pour les Etats-Unis eux-mêmes.

En annonçant la nouvelle hier, aux Communes, le ministre associé de la Défense, M. R. Campbell, a déclaré qu'à la suite d'essais répétés pendant deux années de collaboration, ces cinq nations ont décidé d'adopter, comme munitions régulières d'armes portatives la nouvelle cartouche légère de 7.62 mm.

C'est M. Brooke Claxton, ministre de la Défense qui a annoncé l'entente à Paris, où il se trouve présentement. Il l'a fait au nom du Conseil de l'Atlantique-Nord. Ce fait indique bien, selon son collègue du cabinet, la part importante qu'a prise le ministre Claxton dans les pourparlers qui ont précédé l'heureuse décision de cinq pays de l'OTAN.

On note que cette entente comporte une importance spéciale pour le Canada en raison de notre relation étroite avec les forces armées et les systèmes de ravitaillement de la Grande-Bretagne d'une part et des Etats-Unis de l'autre.

LE HOCKEY A QUEBEC

CE SOIR
Ligue Professionnelle de
Valleyfield à Québec

Décès

CARRIER. — M. Louis-Philippe DION. — M. J.E. DUBOIS. — M. Philippe Donat DUPUIS. — Mme Emilie GIBOUX. — M. Léopold GIBOUX. — Mme Joseph GIBOUX. — M. Louis-Médéric MARTIN. — Mme J.S. MEYER. — Mme Charles MOISE. — Mlle Geneviève ST-LEONARD. — M. Isidore ST-MICHEL. — M. Georges TREPANTIER. — M. Wilfrid

Retrait de l'article 8 touchant la rétroactivité — M. Duplessis porte une accusation contre M. Gérard Picard

Le bill 9, amendant la loi des véhicules automobiles, a été adopté en troisième lecture par un vote de 80 à 0, hier après-midi, à l'Assemblée législative, après que le gouvernement eût retiré l'article 8, à propos duquel on s'attendait à un débat mouvementé.

Cet article donnait un effet rétroactif au 18 décembre 1952 à la clause rendant passible d'une amende de \$500 à \$1,000 et, à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de 30 à 90 jours, "quiconque, pendant que sa licence de conducteur ou de chauffeur est annulée ou suspendue, demande ou obtient une nouvelle licence, de l'une ou de l'autre sorte, soit sous les mêmes nom et prénoms ou initiales qui apparaissent à la licence annulée ou suspendue, soit sous des nom et prénoms ou initiales qui en diffèrent de quelque manière que ce soit".

La clause n'a pas soulevé d'objection en elle-même et elle est restée dans le texte du projet de loi; mais elle n'aurait pas d'effet rétroactif, vu le retrait de l'article 8.

Lors du débat en deuxième lecture, vendredi dernier, M. Jean-Paul Noël, député libéral de Jeanne-Mance, avait déclaré que cet article visait un grand chef ouvrier, M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C. M. Picard à lui-même fait une déclaration par la suite, disant que si l'on appliquait cette clause à son cas, il choisirait la prison plutôt que l'amende.

Lorsqu'arriva le temps de discuter l'article 8, hier après-midi, l'hon. M. Duplessis se leva immédiatement.

L'hon. M. Duplessis
J'ai vu dans les journaux, dit-

Une auto tombe dans une rivière du Nouveau-Brunswick — 4 pertes de vie

MONCTON, N.B., 16. (DNC). — Une automobile a plongé hier soir dans les eaux de la rivière Hammond, dans le comté de Kings, au Nouveau-Brunswick, entraînant la mort de quatre personnes.

Il semble que la voiture ait plongé dans la rivière alors qu'elle quittait la route près du pont, du côté de Hampton. Ce pont est situé sur la route qui relie Moncton à St-Jean, N.B., à environ 18 milles de la métropole provinciale. Les victimes, deux hommes et deux femmes, sont : John M. McQuarrie, Fred Fraser, Frank G. Braden et A.C. Titus.

Au bout du câble

PUBLICITE INTERDITE
Le ministre autrichien de l'Intérieur a interdit à Vienne les affiches de certains manufacturiers de bas, représentant des jambes féminines. Il a précisé que ces affiches ne doivent jamais tomber sous les yeux des enfants de moins de 16 ans.

TRISTE VOLEUR

Le meilleur ami d'Oscar Kome, Leroy Kocher, de San-Rafael, en Californie, fut tout "attristé" en apprenant le vol de l'auto de son copain en juin dernier et promit même de parcourir tout le nord-ouest pour le retrouver. Il a tenu promesse. La police a révélé que Kocher était l'auteur du vol. Il a été arrêté au volant de la voiture après avoir traversé tout le nord de la Californie.

HAMBURGER ROI

Le hamburger est roi et le hot-dog a été détrôné, du moins à Kingston, Rhode-Island. Au cafeteria de l'université du Rhode-Island, plus de 500 étudiants avaient à choisir entre des hamburgers, des hot-dogs et des viandes rôties. Résultat: 296 ont préféré les hamburgers, 93, les côtelettes rôties et 46 seulement, les hot-dogs.

EPARGNANT

"Si un homme ne peut pas épargner..." s'est écrié le livre de lait Oscar Willinger, de Louisville, au Kentucky, lorsqu'il a été arrêté. On trouva sur lui la somme de \$7300. Tout en levant son lait, il acceptait volontiers des paris et la police a décidé de mettre fin à ce racket.

EMPRESSEMENT

Une femme a appelé aux quatuor d'un organisme qui recueille des jouets usagés pour les pauvres. Elle a expliqué que les jouets qu'on lui avait donnés à domicile, ont comporté des jouets un sac contenant de la bière en conserve. Cette bière n'a pas encore été retournée à la dame de Columbus, Ohio.

PAS DE DINDE

Fred Wrenner, âgé de 53 ans, a déclaré hier à la police qu'il s'était laissé arrêter pour vagabondage afin de goûter à la dinde et au dessert que l'on sert habituellement aux prisonniers à l'occasion de Noël. Le juge Léonard Walsh, de Washington, l'a, cependant, condamné hier à demeurer en prison jusqu'au 24 décembre. Le pauvre homme ne pourra déguster le repas convié. (B.U.F.)

Adoption du bill limitant la...

(Suite de la première page)

une dizaine de mortalités causées par des excès de vitesse. Il a comparu devant un juge qui l'a condamné à \$100 d'amende et à un an de prison.

Il est évident pour tous les gens de bonne foi que quand un permis est annulé, ce n'est pas agir conformément à l'esprit de la loi que de prendre des moyens pour s'en procurer un autre. Après avoir violé la loi, M. Picard est allé, contrairement à l'esprit de la loi, prendre à un autre endroit un permis de chauffeur au lieu d'un permis de conducteur. Il a fait une déclaration assermentée qui est fautive. Il a donné comme nom M. G. Picard, avec son adresse exacte; mais dans un cas, il paraît être né le 27 mai et avoir 46 ans; dans l'autre, il est mentionné comme date de naissance le 20 mai et comme âge, 45 ans. Il a par un faux serment, obtenu contrairement à la loi et à l'esprit de la loi, un permis de conduire, encourageant ainsi par son exemple la violation de la loi.

Nous aurions pu le faire arrêter en vertu de l'article 175 du code criminel. Cet article rend possible de sept ans d'emprisonnement celui qui, étant autorisé par la loi à faire une déclaration sous serment, fait une déclaration qui, si elle était faite dans des procédures judiciaires, constituerait un parjure. Il y a aussi l'article 285 du code criminel, qui rend possible de six mois d'emprisonnement ou d'une amende de \$500 ou des deux à la fois, quiconque, étant inhabile à conduire un véhicule moteur par suite de l'annulation ou de la suspension de son permis, conduit un véhicule moteur en quelque lieu du Canada.

M. Gaston Ledoux (L., Sherbrooke). — Si le premier ministre me permet, j'ai pris ma licence bien des fois et je n'ai jamais été assermenté.

M. Duplessis. — C'est marqué sur la formule: "Assermenté devant moi." etc. Si le document est forgé, c'est encore pire. Il est temps que tout le monde comprenne l'importance vitale de cette loi des véhicules-moteur et que les dirigeants devraient être les premiers à la respecter.

Au lieu de prendre des procédures en vertu du code criminel, nous avons inséré dans la loi une clause qui est moins sévère. Comme on ne paraît pas apprécier la magnanimité du gouvernement, nous retirons l'article 8 et nous laissons le code criminel en force. Cette déclaration suscita en Chambre des mouvements divers. L'article 8 étant retiré, il ne pouvait plus être question de la discuter.

La troisième lecture du bill fut alors proposée et M. Duplessis lui-même demanda le vote. Tous les députés présents, au nombre de 80, votèrent pour la troisième lecture.

Un amendement

Un amendement important avait été introduit au début de la séance par le premier ministre et adopté d'emblée.

Lors du débat en deuxième lecture, dit le premier ministre, seul le député de St-Louis (M. Dave Rochon, député libéral de Montréal-St-Louis) a fait une suggestion constructive. Il a fait remarquer avec raison que l'on devrait faire une distinction entre les automobiles de promenade et les camions ou autobus lorsqu'il s'agit de fixer la vitesse maximum.

J'ai rédigé un amendement, qui tient compte de plus des remarques.

a) Sur les grands chemins à surface dure n'ayant pas d'habitats, la vitesse maximum sera de 60 milles à l'heure pour les voitures de promenade sans remorque, mais de 45 milles seulement pour les camions, les autobus et les automobiles avec remorques ou semi-remorques.

b) Sur les chemins à surface dure auxquels ont accès des habitations ou des établissements, la maximum sera de 50 milles à l'heure pour les automobiles sans remorque et de 40 milles pour les camions, les autobus et les automobiles avec remorques ou semi-remorques.

M. Rochon a remercié le premier ministre d'avoir accepté sa suggestion pour le plus grand bien de toute la population.

Dans la suite de la discussion, M. Jean-Paul Noël, député libéral de Jeanne-Mance, a signalé que certains automobilistes qui ont perdu leur permis dans une province vont en chercher un autre dans une province voisine. Il suggère que les diverses provinces s'entendent pour empêcher ce fait et édicter autant que possible des législations uniformes.

M. Duplessis lui a répondu que le cas était déjà couvert par l'article 285 du code criminel.

M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, a aussi suggéré que les signaux soient uniformisés autant que possible dans toute la province, de façon que l'automobiliste sache exactement quelle est la loi sur le territoire où il se trouve.

L'évêque de Trois-Rivières fait...

(Suite de la page 13)

était du nombre, s'arrêtait à La Tuque pour prendre le souper. A cet endroit Mgr Pelletier en a profité pour adresser la parole. Il nous a souligné incidemment que les voyageurs au cours du trajet occupent un wagon spécial mis à leur disposition par les autorités du Canadien National. Les frais du voyage étaient soldés par la Brown Corporation, dont les membres de l'administration se sont montrés excessivement affables à l'endroit de leurs hôtes. Plusieurs de ceux-ci ont participé aux différentes cérémonies religieuses qui ont marqué le passage de Mgr Pelletier dans les différents camps notamment à Windigo, à Sanmaur et aux chantiers coopératifs.

Parmi les personnalités qui ont accompagné Mgr Pelletier, nous remarquons M. Réginald-A. Vienne, directeur du service du Bien-être de la Brown Corporation; M. W.-F. Wolstenholme, surintendant général des opérations forestières de Sanmaur-Windigo; M. Gaudios Dubé, surintendant des opérations de Sanmaur; M. Jos. Ross, surintendant du district de la rivière Jolite; M. André Richard, surintendant de Windigo; le R. P. Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général de l'U.C.C. et des chantiers coopératifs; M. Warren Murphy, secrétaire du gérant de la Brown à la Tuque; M. C.-R. Caouette, surintendant de la Manouane; M. Normand Bourassa, surintendant du district de la rivière Sachem; M. C.-E. Sanschagrin, surintendant du Canadien National, district de Cochrane; M. Meunier, directeur du service d'établissement rural du C.N.R.; M. Samuel Audette, vice-président de l'U.C.C.; le R. P. Léopold Lacasse, o.m.i., curé de Sanmaur et desservant des chan-

tiers du même district; l'abbé Paul Rainville, curé de La Croche, desservant des chantiers de Windigo; l'abbé Louis Caron, v.i., curé de la Tuque; l'abbé Gérard Lemire, curé de Rapide-Blanc; M. Paul Archambault, ingénieur forestier pour l'U.C.C.; M. Gérard Champoux, agronome-propagandiste de l'U.C.C.; l'abbé Joachim Gagnon, aumônier diocésain de la J.O.C.; l'abbé Armand Lamy, secrétaire de l'évêque; le R. P. Houle, o.m.i., curé de la réserve indienne de Sanmaur; M. Samson, assistant-surintendant du C.N.R., division de Cochrane; Roger Lachance, commis au chantier coopératif; I. F. et André Richard, surintendant au chantier Windigo. Le poste de télévision de Radio-Canada, CBT, avait ses représentants, MM. Chs Desmarctaux et Fernand Rivard. Signalons aussi de la pellicule qui a été prise durant la visite de Mgr Pelletier passera à la télévision, vendredi soir, à 8 heures.

Le Père Lacasse nous a dit que Windigo toute la population a chaleureusement accueilli Mgr l'évêque des Trois-Rivières. Le dîner fut servi au camp de M. Siméon Lavoie. Mgr Pelletier et le Père Lacasse ont adressé la parole aux cinquante hommes. Quant au souper, il fut pris au camp central où Mgr Pelletier a également porté la parole. Il s'est même entretenu avec chaque bûcheron. Au cours de cette soirée du 9 décembre, il y eut deux messes à 9 heures. Un grand nombre de bûcherons ont fait la sainte communion et ont participé à la messe le chant fut rendu par les bûcherons eux-mêmes qui ont chanté des cantiques. Le même geste fut posé ailleurs.

Le matin du jeudi, 10 décembre, Mgr Pelletier et ses compagnons de voyage, étant revenus à Windigo pour passer la nuit, assistèrent à la messe célébrée par le vicaire forain, curé de la paroisse. Également à cet endroit, il était apparent que tous participaient de tout cœur à ces différentes cérémonies. Aussi, Mgr Pelletier n'a pu taire ce sentiment. C'est pourquoi il disait: "Vous donnez là un beau spectacle de foi qui démontre la grandeur de vos âmes sous une apparence extérieure un peu rugueuse. Vous démontrez par là que vous avez foi en une autre vie, à la vie béatifiée qui attend les âmes qui marcheront dans ce monde selon la loi établie par Dieu".

Mgr Pelletier arriva à Sanmaur vers une heure, le 10 décembre. Au début de l'après-midi Mgr Pelletier a visité les enfants des écoles pour ensuite se rendre dans les différents chantiers de cette région. La première visite s'est faite au chantier coopératif de Trois-Rivières qui groupe quelque cent vingt hommes, mais qui n'en comptait que quarante au moment de la visite de Mgr Pelletier. Ce dernier fut aimablement accueilli par le gérant, M. Charles Auguste Cloutier et le président, M. Marcel Bonpre, de Ste-Thérèse. C'est à partir de ce moment que le Père Léopold Lacasse, o.m.i., curé de Sanmaur, se joignit au groupe de visiteurs.

Dans le groupe, comme nous l'avons signalé plus haut, il y avait M. Samuel Audet, directeur du Service forestier à l'U.C.C. Après quelques paroles de bienvenue prononcées par M. Bonpre, M. Audet fut invité à parler des dangers qui menacent en ce moment nos hommes de la forêt. Parmi ces dangers, M. Audet a mentionné: Lutte contre l'Église; esprit neutre; idées subversives et le matérialisme cupide et jouisseur. M. Audet a dit au chapitre de la lutte contre l'Église: "On discute la Bible, l'Évangile, on discrédite les Saintes Écritures, on critique les prêtres (les Témoins de Jéhovah), on distribue des Bibles non recommandées. Concernant l'esprit neutre: "On prétend avoir un esprit large, on veut se placer au-dessus de la loi religieuse. Quant aux idées subversives: "On rejette toutes les responsabilités sur l'État, on réclame une intervention dans tous les domaines. Au paragraphe intitulé "Matérialisme cupide et jouisseur" M. Audet signale qu'on recherche avant tout l'argent et les plaisirs "comme si Dieu n'avait pas donné la vie pour préparer l'éternité".

M. Audet en a profité pour signaler à l'attention de son auditoire certains moyens de protections. Dans le choix de cadres protecteurs, il mentionne: les chantiers coopératifs, les conventions collectives de travail de l'U.C.C. Actuellement, il existe huit conventions collectives et deux reconnaissances syndicales. On fait en outre appel aux militants de l'U.C.C. pour former des bûcherons aptes à défendre les intérêts de la forêt dans les camps, capables de grouper les meilleurs éléments, de défendre leurs croy-

On évite une grève du transport britannique

LONDRES, 16 — UP — Les unionistes ont convenu aujourd'hui d'accepter un plan de compromis et de "paix" et de contremander une grève nationale des employés de chemins de fer à la veille de Noël.

Le général sir Brian Robertson, l'un des soldats les plus réputés de la Grande-Bretagne, nouveau chef des chemins de fer nationaux, a formulé l'offre de compromis aux chefs unionistes durant une rencontre au ministère de l'Éclair. Le premier ministre sir Winston Churchill l'a approuvée.

Dans les milieux renseignés, on dit que les chefs de l'Union nationale des cheminots ont accepté en substance le projet, qui écartait la première grève ferroviaire importante de la Grande-Bretagne depuis 27 ans. Cette grève devait éclater à minuit, dimanche.

A Montréal



M. J.-Z. Léon Patenaude, président du service de tempérance du diocèse de Montréal.

Il sera admis à caution...

(Suite de la page 13)

tuer!" Et je me suis sauvée chez un voisin."

Interrogé par le procureur de la Couronne en marge de l'admission ou de la non admission du prévenu à caution, Mme Lortie a déclaré que depuis deux ans surtout, son époux consommait normalement de boisson et que, dans ces temps-là, il "vient dans les bleus". Elle a aussi fait savoir au procureur de la Couronne qu'elle avait peur de son mari.

Le Dr Tremblay, de Beauport, a aussi rendu témoignage à cette enquête. C'est lui qui a été mandaté peu de temps après l'attentat.

A l'examen de Mme Lortie, il a constaté que cette dernière avait toute la figure en sang. Ce sang provenait d'une plaie au cuir chevelu.

Le dernier témoin dans cette enquête a été M. Isidore Vallée, chez qui Mme Lortie s'est réfugiée après avoir été assaillie par son mari.

M. Vallée a raconté que Mme Lortie était en sang et qu'elle l'a supplié d'avertir son fils de ne pas se rendre à la maison. "Dites à mon fils de ne pas y aller. Il est trop en boisson. Il est trop fâché. Il a voulu me tuer".

M. Vallée est sorti de sa propre demeure. Et près de la maison de Lortie, il a vu l'accusé à genoux dans la neige. Le voyant ainsi, il lui a dit: "Qu'est-ce que tu as fait là? Es-tu fou? A ces propos, l'accusé a rétorqué: "Fais venir le médecin; je suis capable de payer".

Mme Lortie est mère de quatre enfants, dont le plus âgé a 24 ans et le plus jeune, 17 ans.

Le Canada

connaîtra...

(Suite de la première page)

taux de mortalité des bébés et des vieillards et du rythme modéré de l'immigration, la population canadienne devrait s'élever à 25,000,000 vers 1980.

L'accroissement de la population crée des besoins qu'il faut satisfaire. Le Canada ne produit pas seulement pour ses propres besoins, il produit aussi pour exporter, et à l'heure actuelle, il se classe déjà au 31ème rang parmi les grands pays commerçants du monde. Le commerce est un facteur vital de notre économie et nous ne pourrions le supprimer sans accroître tellement notre population qu'elle puisse elle-même consommer toute notre production.

La croissance de l'économie, comme la croissance de l'individu, trouve sa source dans l'énergie et, dans le cas de l'industrie, la source d'énergie réside dans le profit. Si une industrie ne fait pas de profit, son énergie est anéantie. Son rendement languit. Son rythme de production fléchit. Elle quitte les affaires. Ses ouvriers gonflent les rangs des chômeurs. Si tout cela est vrai, les profits sont nécessaires pour le maintien de la prospérité.

Le conférencier en vint à parler des impôts sur les profits, qu'il

importe de taxer de façon convenable. Il se défendit de préconiser qu'une mesure de taxe est injustifiable, mais il s'insurgea contre une philosophie qui prêche la confiscation d'une forte proportion du profit des affaires. La seule sécurité pour la continuation et l'amélioration de notre niveau de vie de demain, dit-il, réside dans l'investissement des profits d'aujourd'hui dans les affaires.

Au début, M. Ferguson fit dérouler sous les yeux de ses auditeurs un panorama rétrospectif de la ville de Québec, Québec, dit-il, a droit au titre de la ville la plus historique de l'Amérique, mais elle ne se contente pas d'une réputation qu'elle a acquise dans le commerce des cartes postales, dans le commerce touristique, dans la renommée qui est la sienne comme siège de nombreux congrès d'affaires. Québec est aussi une ville industrielle, dont le conférencier s'est plu à tracer le progrès considérable en ces dernières années.

Délégation des Propriétaires de Sillery au Conseil législatif

Une forte délégation des membres de la ligue des propriétaires de Sillery, comprenant une quinzaine de directeurs sur un total de 20, se présentait hier soir devant le comité des Bills Privés du Conseil législatif, selon un communiqué que nous remet la ligue. Le président de la ligue, M. Jean-B. Cloutier, par l'entremise de son procureur, Me Jean Lesage, demandait le renvoi à six mois de

En terminant, M. Ferguson fit une revue de la composition actuelle de la députation aux Communes d'Ottawa, où figurent que peu de manufacturiers. C'est pour qu'il demanda à ses auditeurs de se tenir en contact étroit avec leur député aux Communes, dont c'est le devoir de connaître l'industrie et de ne pas l'oublier.

l'article 6 du bill 149, accordant un salaire de \$1200 au président de la Commission scolaire, et de \$700, aux commissaires. La ligue des propriétaires avait en main 225 lettres de contribuables de Sillery protestant contre cette mesure. Il s'ensuivit une assez longue discussion sur l'opportunité d'accéder à la demande des commissaires tenant compte du principe de la loi générale et des précédents déjà accordés.

Finalement, à la suggestion de l'hon. Gérard Martineau, le conseil décida de réduire de \$1200, à \$800, le salaire demandé par le président de la Commission scolaire de Sillery et de \$700 à \$300, celui demandé par les commissaires.

HALIFAX, 16, (BUP). — Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse annonce qu'il viendra en aide aux 500 houillères de l'île-du-Cap-Breton qui ont été privées de travail par suite de la fermeture des houillères de la Dominion Coal Company.

La CHEVROLET '54 arrive vendredi

NOMBREUSES SURPRISES POUR '54

C'EST VENDREDI

QUE VOUS POURREZ VOIR LA MERVEILLEUSE NOUVELLE CHEVROLET

VOYEZ LA NOUVELLE CHEVROLET CHEZ Votre marchand Chevrolet

PRENEZ L'AVION

COLONIAL POUR NEW YORK

DÉPARTS DE QUÉBEC QUOTIDIENNEMENT À

10.35 a.m. 7.25 p.m. 9.00 p.m.

PAR CANADIAN PACIFIC AIRLINES

Votre fauteuil vous attend lorsque vous transférez à Montréal dans le Quadrimoteur, Sky-ranger. Toutes les arrivées se font à l'aéroport La Guardia. Même horaire pour le retour.

\$32.75 passage simple service combiné "Owl"

\$24.55 passage simple. Le prix du billet est très raisonnable, et c'est toujours le même service de luxe Colonial. Départ de Montréal tous les soirs à 11 heures p.m.

COLONIAL AIRLINES

Pour billets et réservations — Voyez votre agent local. Bureau Airline — Château Frontenac

TERRY ET LES PIRATES



STEVE CANYON



Le nouveau conseil municipal entre en fonctions

CHRONIQUE

Ce qui se passe à Ottawa

(Par Denys PARE)

OTTAWA, 16. — Le nouveau code criminel qui a fait l'objet de multiples études depuis plusieurs années a été approuvé en principe, hier soir, aux Communes. Du même coup, la Chambre s'est prononcée en faveur de deux suggestions ministérielles destinées à parachever la révision de notre code pénal.

À la suite de propositions de M. S. Garson, ministre de la Justice, la Chambre s'est déclarée favorable à l'institution de deux organismes dont la tâche sera d'examiner et de faire des recommandations au gouvernement sur quatre questions litigieuses du code criminel.

2 NOUVEAUX ORGANISMES

Un nouveau comité parlementaire de 17 membres sera formé en vue d'étudier les trois questions suivantes :

- 1 — La peine capitale;
- 2 — Les condamnations au fouet;
- 3 — et la partie du code relative aux loteries.

Une commission royale par ailleurs sera chargée d'étudier dans le détail et de faire des recommandations au parlement quant à "la preuve de l'insanité dans les causes criminelles".

Ce n'est qu'après un débat de deux heures seulement que les représentants du peuple ont approuvé la deuxième lecture de ce volumineux bill qui constitue le nouveau code criminel. Grâce à une entente entre les chefs des différents partis, on a ainsi approuvé le principe d'un bill qui normalement aurait provoqué un débat d'une semaine au moins. Les Communes ont approuvé le bill relatif au code criminel avec la garantie qu'un comité formé des représentants des deux Chambres s'occupera d'étudier trois des questions au sujet desquelles on n'est pas encore entendus, à savoir la question de la peine capitale, celle du fouet et la partie du code relative aux loteries.

Quant à la quatrième question litigieuse, celle concernant la preuve de l'insanité dans les causes criminelles, elle fera l'objet d'une enquête royale.

Le gouvernement s'est engagé à donner suite aux recommandations que pourraient faire ces deux organismes. Il n'acceptera évidemment pas d'embler les recommandations susceptibles d'être faites à la suite de ces deux enquêtes dans les domaines donnés, mais il a donné l'assurance que les rapports seront "très sérieusement et consciencieusement pris en considération".

Le premier ministre, dit M. Garson, n'autorise à prendre cet engagement devant la Chambre.

NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS

En somme, ce que la Chambre a approuvé hier soir, ce sont les recommandations du comité parlementaire qui a été chargé de procéder à la révision du nouveau code. Les questions restées en suspens, d'après le rapport de ce comité, étaient d'une telle importance qu'il fallait pour les régler poursuivre une étude encore plus approfondie.

La clause du code "concernant la preuve de l'insanité dans les causes criminelles ne peut être traitée que par des experts en loi et en psychiatrie. C'est pourquoi on confiera à une commission royale le soin d'étudier cette question.

Au cours de la dernière session, le comité parlementaire chargé de la révision du code criminel avait reçu une foule de suggestions concernant la peine capitale. Certaines pré-

(Suite à la page 11, 2e col.)

Édifices de l'administration trop éparpillés

On souhaite que les bureaux de la province soient groupés près du Parlement

Des deux côtés de la Chambre, on a été unanime, hier après-midi, au Conseil législatif, à souhaiter que le gouvernement réussisse à donner tous les services administratifs et à les grouper, autant que possible, autour des édifices du Parlement à Québec. Il a, également, été question de l'exigence des édifices du Palais de Justice, à Montréal.

Cette discussion s'est faite autour du projet de loi ministériel qui autorise le gouvernement à emprunter jusqu'à concurrence de \$10 millions pour la construction et l'aménagement d'immeubles afin d'installer des services publics provinciaux.

L'hon. Edouard Asselin a fait observer qu'on se plaint, avec raison, que les édifices de l'administration sont trop éparpillés. Le gouvernement, a-t-il ajouté, demande ce pouvoir additionnel afin de profiter de toutes les occasions qui pourront lui être fournies d'acquiescer à bon compte les nouveaux immeubles dont il pourra avoir besoin.

L'hon. Philippe Brûlé a demandé s'il est question de reconstruire le Palais de Justice de Montréal.

M. Asselin. — "Je ne puis donner de réponse à ce sujet. Mais je sais que le gouvernement prend de nouvelles dispositions pour assurer encore de l'espace aux administrateurs de la Justice, à Montréal. C'est ainsi, par exemple, que les bureaux que les ministres occupent au Palais de Justice seront déménagés ailleurs, ce qui mettra de nouvelles pièces en disponibilité. L'hon. Hector LaFerté a parlé des édifices que l'ancien gouvernement Taschereau a fait construire rue St-Augustin, à Québec, et il a demandé que si le gouvernement songe à acquiescer ou à construire des édifices autour du Parlement.

M. Asselin. — "De façon générale, c'est l'intention du gouvernement de coordonner les services et de les grouper le plus possible. Il est question de bâtir certains gros édifices, mais je ne puis en dire plus long à ce sujet.

M. LaFerté. — "Il serait sûrement à désirer que le gouvernement groupe autant que possible ses édifices autour de l'immeuble central du Parlement, à Québec. L'hon. Gerald Martineau. — Dans tout ceci, il y a une question qu'il ne faut pas perdre de vue. C'est que lorsque le gouvernement acquiert de gré ou d'expropriation un édifice, la vieille cité de Champlain perd des taxes. Le gouvernement a eu une initiative heureuse lorsqu'il a acquis l'édifice du Jockey Club, qui ne rapportait pas de taxes à la ville et qui aurait été démolie. Ainsi, la ville ne perd rien et le gouvernement y trouvera son profit."

M. Brûlé a exprimé l'espoir que le gouvernement pourra encore faire quelque chose pour le Palais de Justice de Montréal dont l'exigence, a-t-il dit, nuit à l'administration de la Justice.

Ce projet de loi a été voté à l'unanimité, comme l'ont été une demi-douzaine d'autres mesures ministérielles, qui n'ont provoqué aucune controverse. Parmi les mesures adoptées, il y a celle qui réduit de 27 à 25 le nombre des juges de la Cour des Sessions de la Paix et augmente de 37 à 42 celui des juges de la Cour de Magistrat. Il y avait, aussi, le bill 28 qui prolonge au 1er décembre 1956 les pouvoirs du gouvernement en vue de la réouverture des usines de Chicoutimi.

La séance était présidée par l'hon. Jean-Louis Barilbeau. Le Conseil législatif s'est ajourné à mercredi matin, à 11 heures, puis son comité des bills privés a étudié les premiers projets de loi qui lui ont été transmis par la Chambre basse.

Le prévenu n'était pas en état d'ivresse

Illusion d'optique : l'accusé avait les yeux "vitrés" et "fixes" pour le policier à cause d'un oeil de verre

Une accusation portée à l'automne contre un particulier de St-Patrice-de-Beaurivage, comté de Lotbinière, et reprochant à ce dernier d'avoir conduit son automobile, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, à Chaudière-Bassin, le 11 octobre dernier, a été rejetée, hier, en

Cour des Sessions de la Paix, lorsque la preuve révéla que l'accusé avait un oeil de verre. L'agent de circulation, qui avait opéré son arrestation le 11 octobre, avait déclaré que l'accusé avait les yeux "vitrés" et "fixes". Il y avait de quoi, puisque le prévenu avait un oeil de verre.

En vertu du bill 12, qui prévoit des constructions ou des agrandissements d'hôpitaux pour les détenus souffrant de maladies mentales, le premier ministre a ajouté une disposition, à l'effet que les dépenses seront limitées à \$8,000,000.

En vertu du bill 14, qui prévoit des constructions et des agrandissements d'hôpitaux pour les malades mentaux, le gouvernement s'est fait autoriser à emprunter jusqu'à concurrence de \$15,000,000.

Le bill No 12. Au début de l'étude du bill No 12, le premier ministre déclarait qu'il désirait ajouter un paragraphe à l'effet que les dépenses occasionnées seront limitées à \$8,000,000.

M. Duplessis a fait remarquer qu'il avait hérité d'une situation au sujet de laquelle il n'avait pas l'intention d'établir de responsabilités. Le premier ministre a placé les malades mentaux en quatre grandes catégories : 1) ceux qui sont portés à commettre des crimes; 2) les incurables; 3) ceux qui peuvent être guéris; et 4) les zé-

Personnalités religieuses et civiles à l'assermentation du maire



De hauts dignitaires ecclésiastiques et laïques ont assisté, hier après-midi, à l'assermentation du maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel et à l'installation du nouveau conseil de ville. Sur cette photo, prise dans la salle des délibérations du Conseil, à l'hôtel de ville, on remarque, de gauche à droite, le brigadier Frank Fleury, Mgr Ferdinand Vandy, P. A., V. G., recteur de l'université Laval; Son Exc. Mgr Charles-Omer Garand, évêque auxiliaire à Québec, l'hon. sénateur Jean-Marie Desjardins, M. l'abbé Jean-Marie Brochu, secrétaire de Mgr, le R. Père Robert MacDonald, curé de St-Patrice, le R. P. T.-S. O'Brien, de St-Patrice; ne paraissant pas sur

La ségrégation des maladies mentales

Le gouvernement autorisé à dépenser 23 millions -- 3 nouveaux hôpitaux

(Par Calixte DUMAS)

Le gouvernement a commencé et poursuit très activement un travail de ségrégation dans le domaine des maladies mentales. Il a organisé, au coût de plusieurs millions de dollars, un hôpital à Roberval pour les séniles. Il dépense actuellement \$3,000,000, à l'hôpital de Mastai. Il a agrandi l'hôpital de St-Ferdinand, au coût de trois quarts de million de dollars. Mais ce n'est pas tout. En vertu de deux projets de loi qui ont été adoptés hier, à l'unanimité, il s'est fait autoriser à dépenser \$23,000,000, pour régler le problème des maladies mentales.

Au cours de la discussion, il a été révélé qu'en plus des montants que nous venons de mentionner, le gouvernement dépensera tout problème \$3,000,000, à Saint-Jean-de-Dieu et qu'il construira trois nouveaux hôpitaux. En réponse à une question du chef de l'opposition, le premier ministre a déclaré qu'il a été question de construire des hôpitaux dans Joliette, Labelle et Trois-Rivières, mais que rien n'a encore été décidé.

En vertu du bill 12, qui prévoit des constructions ou des agrandissements d'hôpitaux pour les détenus souffrant de maladies mentales, le premier ministre a ajouté une disposition, à l'effet que les dépenses seront limitées à \$8,000,000.

En vertu du bill 14, qui prévoit des constructions et des agrandissements d'hôpitaux pour les malades mentaux, le gouvernement s'est fait autoriser à emprunter jusqu'à concurrence de \$15,000,000.

Le bill No 12. Au début de l'étude du bill No 12, le premier ministre déclarait qu'il désirait ajouter un paragraphe à l'effet que les dépenses occasionnées seront limitées à \$8,000,000.

M. Duplessis a fait remarquer qu'il avait hérité d'une situation au sujet de laquelle il n'avait pas l'intention d'établir de responsabilités. Le premier ministre a placé les malades mentaux en quatre grandes catégories : 1) ceux qui sont portés à commettre des crimes; 2) les incurables; 3) ceux qui peuvent être guéris; et 4) les zé-

Brillante cérémonie - Assermentation du nouveau maire - L'échevin Henri Beauré leader du nouveau conseil

(Par Georges POULIOT)

C'est en présence de plus de cinq cents invités que la nouvelle administration de la Cité de Québec est entrée en fonction, hier après-midi. La cérémonie d'installation du nouveau conseil municipal, qui s'est déroulée à l'hôtel de ville, a été marquée par l'assermentation du nouveau maire, l'hon. Wilfrid Hamel, et par la nomination du leader du conseil, Me Henri Beauré, échevin du quartier Montcalm.

Après la proclamation des échevins élus, par le greffier de la Cité, Me F.-X. Chouinard, S. H. le maire W. Hamel a prêté le serment d'office devant M. le juge en chef Emile Morin, de la Cour municipale.

La cérémonie a revêtu un cachet particulièrement solennel du fait de la présence de hautes personnalités religieuses et civiles. Son Excellence Mgr Charles-Omer Garand, évêque auxiliaire à Québec, assistait en effet à l'installation du nouveau maire. On remarquait aussi Mgr Ferdinand Vandy, P. A., V. G., recteur de l'université Laval, l'hon. sénateur Jean-Marie Desjardins, l'hon. brigadier Frank Fleury, le T. R. R.-L. Seaborn, prêtre de l'Eglise anglicane, des députés fédéraux et provinciaux, des membres du clergé, des représentants de la magistrature, du monde des affaires et du commerce, et les parents et amis des nouveaux administrateurs municipaux.

Dès que S. H. le maire Hamel eut terminé la prestation de son serment, une salve d'applaudissements a éclaté alors qu'il signait la formule et revêtait la toge de premier magistrat de la plus vieille cité française d'Amérique.

Des fleurs ont alors été présentées à Mme la Mairesse par sa petite-fille, Lise, enfant de M. Gérard Hamel.

La Bible sur laquelle M. le maire a prêté serment ainsi que la toge sont des cadeaux personnels au maire par la Cité.

S. H. le maire est ensuite monté à la tribune présidentielle et a prononcé un discours où il expose en résumé le programme de son administration. Le maire déclare alors qu'il étudiera particulièrement le problème financier de la ville tout en assurant les services essentiels à tous les quartiers. Il demandera aussi l'aide des pouvoirs supérieurs pour résoudre les problèmes créés par les cours d'eau et les voies ferrées. Le maire nomma le leader du Conseil, Me Henri Beauré. Le maire parla dans des langues officielles.

Après les discours du maire et du leader, qui nous reproduisons en entier, il y eut présentation des vœux aux nouveaux administrateurs municipaux. Un vin d'honneur fut ensuite servi.

La ville de Québec a donc sa nouvelle administration pour trois ans. Dès vendredi prochain, il y aura assemblée plénière du Conseil au cours de laquelle le Conseil désignera les six membres du Comité administratif qui forme l'exécutif de la Cité. Le nouveau Comité siègera mardi prochain. Les membres des sous-comités municipaux seront désignés également incessamment.

(Suite à la page 19, 1ère col.)

Prochaine réunion du Comité Guillaume-Budé

La prochaine réunion du Comité Guillaume Budé aura lieu vendredi, le 18 décembre, à 8 heures, à la faculté des Lettres, 25, rue Ste-Famille.

Dîner de Pax Romana

Vendredi prochain, le 18 courant, à 6 h. 30, il y aura dîner pour les membres de Pax Romana, aux Anciens de Laval, rue Ste-Ursule.

2 ans de travaux forcés à l'assaillant de Mlle Caron

Omer Prud'homme, 25 ans, natif de la victime fut retrouvé plus loin, encore sur le trottoir. Des une heure, hier après-midi, l'Armée canadienne a récemment congédié pour mauvaise conduite, le détective municipal en co-

à été condamné, hier, par M. le président avec la prévision militaire, juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix, à deux ans de travaux forcés.

Prud'homme avait assailli Mlle Alice Caron, hier matin, vers 6 h. 30, dans la Grande-Allée, près de la Porte St-Louis, par où elle passait pour se rendre au Parlement afin d'y aller accomplir sa besogne coutumière.

Le juge Simard a taxé du mot "inqualifiable" ce "sauvage attentat contre la personne d'une pauvre femme".

On sait que Mlle Caron, peu de temps après l'attentat, fut trouvée évanouie, sur le trottoir, par des passants qui passèrent après le dé-

passant qui passeront après le dé-

passant qui passeront après le dé-

passant qui passeront après le dé-

passant qui passeront après le dé-

500 personnes à l'installation de la nouvelle administration municipale et l'assermentation du maire de Québec



La nouvelle administration de la Cité de Québec est entrée en fonction, hier après-midi, à l'occasion d'une cérémonie officielle à l'hôtel de ville à laquelle plus de 500 personnes, voici quelques photos prises en cette circonstance, dans la salle des délibérations du Conseil. Sur la première photo, à gauche, on remarque, de g. à d., M. le juge en chef Emile Morin, de la Cour municipale, qui a reçu le serment d'office du nouveau maire, S. H. le maire Wilfrid Hamel, Me F.-X. Chouinard, greffier de la Cité, au moment où il lit la proclamation de l'élection du maire Hamel et des seize échevins; à l'arrière-plan, M. Louis-Philippe Desjardins, greffier adjoint de la ville. Deuxième photo: on voit l'hon. Wilfrid Hamel au moment où il prête le serment d'office sur la Bible que tient le juge en chef Emile Morin. Troisième photo: S. H. le maire Hamel a revêtu la toge de premier magistrat de la Cité de Québec et il prononce sur la tribune présidentielle du Conseil de ville son discours qui renferme les grandes lignes de son programme d'administration. (Photos L'Action Catholique, Roger Bédard.)

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
MERCREDI, 16 DECEMBRE 1953 Maurice ALLAIRE,
rédacteur en chef, chef du service des nouvelles.

La personnalité et le prodigieux savoir du Souverain Pontife

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le Pape glorieusement régnant étonne — il faudrait dire éblouit — par son prodigieux savoir, tous ceux qui l'approchent, l'écoulent, le lisent. Depuis 1939, année de son accession sur le trône de Pierre, Sa Sainteté Pie XII a été, de la part de chroniqueurs et observateurs catholiques et non-catholiques, l'objet d'un témoignage unanime : Il n'est pas d'homme sur terre pour accumuler, posséder en son esprit de telles ressources d'érudition, un semblable bagage de connaissances.

Et cela, on le fait bien remarquer, non seulement sur le plan proprement religieux, d'ordre moral, mais bien dans tous les domaines du savoir humain, relativement aux sphères d'activités les plus diverses. Du reste, un simple coup d'oeil sur les innombrables discours prononcés par le Saint-Père permet de vérifier le fait : Selon la parole de l'Ange, on peut vraiment dire du Pape que, «rien de ce qui est humain ne lui est étranger».

Comment, dès lors, s'étonner des hommages qui, pour ainsi dire, sont rendus quasi quotidiennement à la personnalité du Vicaire du Christ sur la terre ? Qu'on nous permette de citer ici, entre autres, ce témoignage significatif du Dr Paul Schmidt, interprète au ministère allemand des Affaires étrangères aux temps d'Hitler : «Aucun des hommes d'Etat que j'ai connus au cours de ma longue carrière ne m'a produit une aussi profonde impression en un temps aussi bref que Sa Sainteté le Pape Pie XII».

A la personnalité incomparable du chef de la chrétienté, à son savoir immense comme à ses remarquables dons

d'exposition, la «National Catholic Welfare Conference» consacrait récemment un texte des plus captivants. On rappelle, par exemple, qu'en moins de trois mois, — de la fête du Travail à la fin de novembre — Pie XII a prononcé, au cours d'autant d'audiences, quelque 25 grands discours concernant spécifiquement tel ou tel problème d'actualité ou encore les activités, devoirs et droits de tel ou tel groupement professionnel : médecins, éducateurs, banquiers, ingénieurs, industriels, constructeurs, vignerons, commerçants, orfèvres, etc.

En un mot, les textes pontificaux démontrent que S. S. Pie XII peut, avec une égale aisance, traiter non pas seulement des problèmes d'ordre religieux, moral, philosophique, mais également de questions aussi différentes les unes des autres que la navigation, la bijouterie, le rôle du feutre dans la fabrication du papier, l'industrie de la soie, etc. La lecture et l'étude des discours susmentionnés le prouvent à l'envi : Qu'il s'agisse de religion, de commerce, de questions scientifiques, de sociologie, Pie XII parle avec connaissance de cause, sait souligner tel aspect particulièrement actuel, excelle à rappeler telle vérité, tel principe propre à éclairer, à instruire, à guider.

En fils légitimement admiratifs, vénérons hautement la personnalité éminente de notre Père commun ! Remercions Dieu de nous donner, par des temps aussi difficiles, compliqués, un tel chef, un tel guide ! Demandons à la divine Providence de le servir encore longtemps à notre affection ce Pape dont le bienfaisant prestige ne cesse de croître de par le monde !

Odilon ARTEAU

De ci, de là...

Quelques disques de grande classe

Comme nous sommes à la veille des fêtes de Noël et du Jour de l'An et que celles-ci sont marquées chaque année par l'envoi de cadeaux aux proches et aux amis, il se trouve certainement, parmi les lecteurs de ce journal, quelques personnes qui ont songé à offrir un disque — ou même plusieurs — à cette occasion.

Dans l'espoir que cela pourrait faciliter leur choix, j'ai le plaisir de leur soumettre une liste d'enregistrements de grande classe, tant du point de vue de la qualité des disques que par la valeur, non moins importante, des oeuvres enregistrées.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'un choix fait par moi-même, mais plutôt — et c'est là une garantie d'envergure — du palmarès des grands prix décernés le mois dernier en France par les trente-deux membres de l'Académie du Disque. Naturellement, je n'ai retenu, pour vous les présenter, que les seuls disques actuellement disponibles soit au Canada, soit aux Etats-Unis. J'ai aussi fait suivre chaque enregistrement du nom de la firme éditrice de ce côté et de l'Atlantique, de façon à éviter toute erreur. Voici donc ces dix choix primés :

I Musique vocale : Opéra — Boris Christoff, dans «Boris Godounov» de Moussorgski. (En russe). RCA-Victor.

II Musique instrumentale : Soliste — Samson François : Récital Chopin, Columbia.

Musique de Chambre — François et le quatuor Vegh : «Quintette en la majeur» pour clarinette. K. 581, de Mozart. Les disques français.

III Musique symphonique : Orchestre — Jean Fournet, Société des Concerts et ensemble vocal de Paris : «Nocturnes», de Debussy, Pathé.

Soliste avec orchestre — Marguerite Long, avec la Société des Concerts : «Ballade», opus 19, de Fauré, et «Concerto en sol» de Ravel, Angel.

IV Musique religieuse : «Te Deum», de Marc-Antoine Charpentier. Choral des Jeunes musiciens de France. Orchestre de Chambre des Concerts Pasdeloup, direction Louis Martin. Haydn Society.

V Musique Liturgique : «Chor grégorien» : chœur des moines de l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes, direction Dom Joseph Gajard, O.S.B. Period.

VI Thèmes littéraires et musicaux : «L'Histoire du soldat» musi-

que d'Igor Stravinsky. Texte de Ramuz, avec Jean Marchat, Marcel Herrand, Michel Aucclair. Ensemble instrumental, direction Fernand Oubradous. (En français). Pathé.

VII Documents d'intérêt historique : Conchita Supervia chante «Carmen», de Bizet. (En français). Decca.

VIII Textes français : La Comédie-Française joue «Les Précieuses ridicules», de Molière. Period.

N'est-ce pas qu'il y a là de très belles choses, surtout si l'on veut bien se souvenir qu'elles ont été choisies parmi toute la production européenne pour leurs qualités techniques, ce qui est une garantie pour l'acheteur que l'exécution et la mise en disque sont de tout premier ordre et qu'elles ont été réalisées dans des conditions voisines de l'idéal.

Ceci dit, de ces enregistrements européens, il reste que de très bel-

les réussites nous viennent également des Etats-Unis et, parmi celles-ci, il en est trois ou quatre que la critique discographique américaine a été unanime à mettre au tout premier rang. Je m'en voudrais de ne pas les placer à la suite de la liste européenne. Ce sont : — Opéra — «Othello» de Verdi, d'après la réalisation de Toscanini à la N. B. C. (RCA-Victor);

— Musique symphonique — «Roméo et Juliette» de Berlioz. Charles Munch et l'Orchestre de Boston, soliste et chœurs (RCA-Victor).

— «Les Pins» et «Les Fontaines de Rome» de Respighi. Toscanini et l'Orchestre de la NBC. (RCA-Victor).

— Les Symphonies nos. 35 et 40 de Mozart, par Bruno Walter et l'Orchestre Philharmonique de New-York (Columbia).

Et, maintenant, si ne vous reste plus qu'à faire votre choix!

ERASMUS

Education-Orientation

Comment être ferme

Pour compléter ce que j'écrivais hier, voici quelques règles pratiques qui assureront à l'autorité la fermeté dont elle a besoin :

1) Il faut savoir ce que l'on veut

Gouverner, c'est prévoir, dit-on souvent, c'est prévoir non pas simplement l'acte à produire, mais la répercussion lointaine des ordres donnés et des actes posés. L'improvisation, quelque brillante et ingénieuse qu'elle puisse être, risque d'être fatale à l'autorité, car les improvisations sont comme des éclairs soudains qui illuminent, de ci de là, la route à suivre; ce n'est pas la lumière ferme et constante qui donne la sécurité. L'hésitation ou l'obscurité dans les ordres engendre la discussion, la discussion crée le doute à l'endroit de l'autorité et le doute, c'est le commencement de la désobéissance.

2) Ce que l'on veut, il faut le vouloir fortement et avec suite

L'enfant est ainsi fait que, s'il a l'espoir d'une chance unique sur dix d'échapper aux mauvaises conséquences d'une faute, il sera porté fortement à courir cette chance unique. «Ne souffrez jamais d'exception», dit Alexander Bain, tant que l'habitude nouvelle n'est pas sûrement enracinée dans votre vie; il en serait de votre volonté comme de la pelote de fil enroulée et que vous laissez tomber; elle se déroule tout entière et le travail est à recommencer.

3) Il faut avoir le sens de l'ensemble et y subordonner les détails

Dans le gouvernement d'une famille, le sens du détail est aussi précieux que le sens de l'ensemble; l'important, c'est que le détail reste toujours détail et qu'il soit subordonné à l'ensemble. Il faut donner de l'importance à ce qui a vraiment. Il faut savoir hiérarchiser ses ordres de manière à ce que l'enfant comprenne graduellement cette hiérarchie qui doit exister entre les choses et les événements.

Louis-Philippe AUDET

N.B.—Adressez vos commentaires à COURRIER EDUCATION-ORIENTATION, L'Action Catholique, Place Jean-Talon, Québec.

Des Fêtes chrétiennes

Attention !

L'Invité d'honneur pour les Fêtes... c'est Jésus...

Sera-t-il chez Lui... chez nous?... Nous trouvera-t-il... Fervens ?...

Modestes ?... Tempérants ?... Serons-nous dignes... de cette haute promesse...

'Aux hommes de bonne volonté?... Bernadette ROBITAILLE.

PETITES NOTES

Beau succès du Conservatoire de Musique

Invité à un récital du Conservatoire de Musique, dimanche dernier, nous nous rendions à l'Institut Canadien pour applaudir un groupe d'élèves en pleine formation musicale. Or nous avons entendu un orchestre que l'on dirait en pleine maturité.

Nous avons été agréablement surpris de la maîtrise avec laquelle les musiciens ont exécuté de la belle musique symphonique. Timbre excellent, ensemble quasi parfait, fusion étonnante des instruments, vie et sensibilité, enfin toutes les qualités qu'un profane peut exiger d'un récital de ce genre. L'exécution est tellement bonne qu'on s'étonne de ne voir chez les instrumentistes que cinq ou six têtes grisonnantes. Les autres, la très grande majorité, sont des jeunes, mais des jeunes qui ont l'air de vouloir !...

Cet excellent rendement est attribuable pour une bonne part au chef de l'orchestre, M. Sylvio Lacharité. Voilà un directeur dont la tenue, dont le comportement facilite la compréhension. En regardant M. Lacharité, il devient intéressant et émouvant de suivre le déroulement d'une symphonie dans tous ses méandres. Le directeur donne l'impression d'un musicien consciencieux, bien plus soucieux du succès de ses instrumentistes que du sien.

Or c'est l'ensemble qui triomphe, avec le directeur;... et le soliste aussi. Le violoniste Sieb joue avec un aplomb, une assurance dignes des artistes expérimentés. Son coup d'archet est franc, son jeu aisé, émouvant. Pour l'instant, la virtuosité n'intéresse pas, mais il saura bien y atteindre le temps venu.

Bref ! un magnifique succès pour le Conservatoire et ceux qui y travaillent, professeurs et élèves. Bis repetita !... L.P.B.

Des négociations entre la France et le Vietnam ?

CHINE

Plus que jamais l'Indochine est d'une brûlante actualité. Bien qu'on puisse observer une certaine lassitude de guerre dans les deux camps, les avances de Ho Chi Minh sont venues assez imprévues. Serions-nous vraiment à la veille des négociations entre la France et le Vietnam ?

Notre carte indique les parties de l'Indochine contrôlées par le Vietnam. La zone en blanc est sous contrôle français.

Des trois Etats de l'Indochine, le Vietnam est le plus important. Les chiffres de la population du Vietnam, du Cambodge et du Laos — qui sont respectivement de 23 millions, 3 millions, et 1 million d'habitants — sont une indication de l'importance économique des différents pays.

La Bible vous parle...

C'est le propre de l'Eglise d'être victorieuse, quand elle est frappée; d'être comprise, quand elle est discutée; d'être conquérante, quand elle est abandonnée.

Saint Hilaire de Poitiers

LES CONDITIONS DU GRAND CONCOURS D'HISTOIRE MARIALE DU CANADA

Premiers prix : deux voyages à Rome

On nous saura gré de publier plus bas les conditions du grand concours d'Histoire mariale du Canada, organisé par le Sanctuaire national de Notre Dame du Cap, à l'occasion de l'Année mariale. Ce concours — ouvert à tout candidat de l'un ou l'autre sexe, écrivant le français ou l'anglais — est sous le haut patronage de la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise et de la Société canadienne d'Etudes Ma-

BUTS :

1— Prendre conscience de la Royauté de Notre-Dame sur le Canada.
2— Préparer le Congrès Marial du Sanctuaire National, du 5 au 15 août 1954, et les fêtes internationales organisées par le Saint-Siège.

3— Intensifier, d'un océan à l'autre, l'intérêt pour les recherches d'histoire mariale du Canada, conformément au vœu exprimé par le premier Congrès Marial de Québec, en 1929.

4— Que l'on fasse dans chaque paroisse des recherches sur les traditions, les usages et les documents relatifs au culte de la Très Sainte Vierge. (Premier Congrès Marial de Québec, 1929).

5— D'un océan à l'autre, des grands centres industriels aux steppes glacées des Esquimaux, sur toute l'étendue de votre immense patrie, rayonne avec la splendeur de Jésus, le matériel «sainte Marie». (Pie XII, Congrès Marial d'Ottawa, 1947).

«L'histoire mariale de divers pays du monde est encore à faire, et l'acte solennel de Pie XII, (Consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie, 1942), ne pourra que stimuler les historiens catholiques qui veulent se mettre à ces travaux historiques (Geenen, O.P., Encyclopédie MARIA, t. I, p. 862, 1949).

«Des sondages, un peu rapides je l'avoue, et des consultations auprès de confrères qualifiés m'ont convaincu que notre histoire générale de Marie reste à faire. S'il est une situation pénible pour un cœur... canadien, c'est bien celle-là...» (Un de nos professeurs d'histoire, 1951).

MATIERE: Tout sujet emprunté à l'histoire mariale du Canada.

CANDIDATS : Le concours d'Histoire Mariale du Canada est ouvert à tout candidat de l'un ou l'autre sexe, écrivant le français ou l'anglais.

DEUX CATEGORIES : TRAVAUX DE RECHERCHES;

La première et principale catégorie de travaux exige des recherches historiques avec documentation et bibliographie, comprenant de 20 à 25 pages, 8-12 x 11, dactylographiées à double interligne.

2— SIMPLES COMPOSITIONS: La deuxième catégorie accueille toute composition en prose ou en poésie: narration, chronique, nouvelle, sketch, etc. de longueur indéterminée et dactylographiées de la même façon. Elle se subdivise elle-même en deux classes, selon l'avancement des candidats dans les degrés de savoir:

1— Pour les élèves de l'enseignement secondaire et pour ceux de l'enseignement primaire supérieur, ayant dépassé la 7e année.

2— Pour les élèves de l'enseignement primaire de la 7e en descendant.

REGLEMENTS: 1— Les travaux de recherches devront avoir de 20 à 25 pages, dactylographiées à double interligne.

2— Les travaux de composition, de longueur indéterminée, seront dactylographiés de la même façon.

3— Ne seront acceptés que les travaux strictement personnels et présentés en triplicata.

4— Dans une institution où le Concours est d'intérêt général, selon la décision du personnel dirigeant, seules seront soumises au jury les deux meilleures copies des candidats du cours de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement primaire supérieur — à partir de la 8e année — et les deux meilleures copies des candidats de l'enseignement primaire dépassant la 2e année.

5— Qu'une institution accepte ou non de prendre part au Concours, ce Concours reste ouvert à tout étudiant qui désire y participer.

6— La décision des juges sera finale et sans appel.

7— Les textes ne seront pas remis à leurs auteurs. Seuls, les textes primés demeureront la propriété exclusive du Concours d'Histoire Mariale du Canada.

8— Les travaux devront être mis à la poste au plus tard, le 31 mai 1954. Le timbre de la poste en fera foi.

9— Les copies soumises porteront en signature, le pseudonyme seulement.

10— Les travaux seront expédiés sous double enveloppe, grand format.

a) L'enveloppe extérieure sera adressée:

CONCOURS D'HISTOIRE MARIALE DU CANADA, SANCTUAIRE NATIONAL, CAP-DE-LA-MADELINE, P. Q. CANADA

b) L'enveloppe intérieure devra être cachetée; elle portera:

A l'angle supérieur gauche: Concours d'Histoire Mariale, Travaux de Recherches.

ou Concours d'Histoire Mariale, Travaux de Composition

Institution Classe du candidat Au centre : Nom du candidat au complet. Adresse postale. Pseudonyme.

PRIX: Les deux premiers prix, deux voyages à Rome, ou l'équivalent en argent, seront offerts aux deux meilleurs travaux de recherches.

Les gars de cette compagnie ne se sont pas fait répéter deux fois: «vous êtes comme moi, vous êtes catholique». Et il se mirent immédiatement à l'oeuvre. Ils ont véritablement cherché eux-mêmes à nous donner leur camp la Citadelle. Les deux entrées extrêmes, chacune flanquée d'une guérite où une sentinelle est de faction 24 heures par jour ont été baptisées la Porte St-Jean et la Porte St-Louis. Le théâtre en plein air qui peut accueillir plus de 1,800 militaires porte un nom plus caractéristique du pays. On l'appelle le théâtre La Rivière, à cause des nombreuses rivières environnantes qui alimentent les champs de riz. La piscine, qui en octobre encore était le lieu de rendez-vous le plus populaire de l'endroit, est bordée par la Terrasse St-Louis. Avant de plonger dans la piscine les baigneurs, pour se conformer à la consigne, prennent une douche alimentée par la même source d'eau pure que les longues tentes de toile blanche qui servent de dortoirs. Ce sont les gars du peloton X de mortier qui furent les ingénieurs de ces travaux d'irrigation, alors que ceux du peloton anti-chars construisaient ce théâtre unique en son genre en Corée.

Au-dessus de la cuisine maintenue par le caporal Laurent Daigle, 1996 de la Canadienne, Québec et le soldat Jean Bertrand, 55, rue Church, Buckingham, E. Q., on a suspendu une «énorme pancarte alinéa rédigée: «Au Lutin qui Bouffe — Cuisine Canadienne — Chop — Chop servi à la Gamelle».

Le terrain d'exercices a été surnommé la Place d'Armes et le parc des véhicules est devenu le Parc Victoria. La résidence des sergents est juchée sur la «Butte Aux Morts», alors que les longues tentes où résident les soldats sont perchées sur le «Cap Diamant». Les deux promenades superposées qui allongent la montagne tout en bordant le camp s'appellent «Sur le Cap» et «Sous le Cap».

Naturellement d'énormes pancartes indiquent tous ces noms familiers de chez-nous, de même que les noms de rues tels que Boulevard Mont-Royal, Côte de la Montagne, etc.

Aussi, dirait-on d'une citadelle miniature avec des ramparts de pierres hautes de trois à quatre pieds permettant de disposer de façon pratique de ces tas de pierre. Ne pas oublier non plus le drapeau réglementaire flanqué de deux énormes canons.

Tous ces travaux tant de terrassement que d'embellissement sont dus uniquement aux coups de pioce et de pelle de tous les membres de la compagnie du major Lucien Turcotte. Officiers et sergents ont tous fait leur part.

«Nous avons offert plus d'encouragement que d'efforts physiques», dira par exemple le sergent major Théophile Nadeau, rue Duquesne, Québec, mais n'était-ce pas une nécessité imposée par la chaleur mais peut-être aussi par la paresse. Le sergent-chef Yvon Laforce, 97, rue North, Halifax, s'est donné corps et âme comme dans toutes tâches qu'il entreprend, mais sans faire de bruit pour plus d'efficacité. Roulant leurs manches quand ils n'enlevaient pas leur chemise, comme les soldats, les sergents Raymond Robitaille, 5403, Monkland, Montréal, Léo Letendre, St-Leonard, Nicolet, Jos. Marois, Ste-Geneviève de Lafréville, Lucien Pilon, 10237, rue Chambray, Montréal, J.P. Pommerleau, Notre-Dame des Pins, Beauce, Jacques Brunet, 10, rue Guillemain, Longueuil, Roger Leonard, 474, boulevard Lévesque, St-Vincent de Paul, André Paulin, Blanchard Settlement, N.B., Mauricie Ouellet, St-Gabriel, Kamouraska et John Pearce, 84, Witterack, Sudbury, Ont., se sont également attelés à la tâche pour donner à leur fameux camp un peu de cette douce atmosphère du vieux Québec.

La compagnie de soutien, commandée par le major Lucien Turcotte, de Québec, pour ne citer qu'un exemple, est un véritable modèle de cantonnement auquel on a ajouté un peu de cachet de «chasse».

Amusé de cet état d'esprit, le major Turcotte dit, aussitôt dit, aussitôt fait. La métamorphose de ce terrain rocailleux exigea bien des coups de pioce et de pelle qui, à la chaleur excessive

riales. Le sanctuaire national de Notre Dame du Cap l'organise en collaboration avec les universités Laval (Québec), de Montréal et d'Ottawa, ainsi qu'avec les collèges et les autres institutions d'enseignement supérieur. On sait que l'année 1954 marquera, outre le centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le cinquantième du Couronnement de la Madone du Cap.

cherches historiques, un pour la section française et le deuxième pour la section anglaise. Ces voyages, il va sans dire, comportent les dépenses ordinaires d'hôtellerie et de repas, aller et retour.

AUTRES PRIX: 1— Travaux de Recherches Un 2e prix : \$100.00

II— Travaux de Composition 1 Section supérieure: 1er prix: \$100.00; 2e prix \$50.00. 2 Section inférieure 1er prix: \$100.00; 2e prix: \$50.00

N. B.— Il est à souhaiter que les institutions qui voudront coopérer efficacement à l'extension et au succès de ce concours parmi leurs élèves, pourront ajouter pour leur propre compte à la valeur et au nombre de ces prix. Elles contribueront ainsi à la célébration de l'Année Mariale et à susciter de l'intérêt pour l'histoire mariale de notre pays.

LES JUGES: Des jurys distincts jugeront les travaux de langue française et ceux de langue anglaise. Leurs membres seront choisis parmi nos professeurs d'universités les plus compétents. Adveniat regnum Mariae Immaculatae.

CONCOURS D'HISTOIRE MARIALE DU CANADA, SANCTUAIRE NATIONAL, CAP-DE-LA-MADELINE, P. Q. CANADA

b) L'enveloppe intérieure devra être cachetée; elle portera:

A l'angle supérieur gauche: Concours d'Histoire Mariale, Travaux de Recherches.

ou Concours d'Histoire Mariale, Travaux de Composition

Institution Classe du candidat Au centre : Nom du candidat au complet. Adresse postale. Pseudonyme.

PRIX: Les deux premiers prix, deux voyages à Rome, ou l'équivalent en argent, seront offerts aux deux meilleurs travaux de recherches.

Les gars de cette compagnie ne se sont pas fait répéter deux fois: «vous êtes comme moi, vous êtes catholique». Et il se mirent immédiatement à l'oeuvre. Ils ont véritablement cherché eux-mêmes à nous donner leur camp la Citadelle. Les deux entrées extrêmes, chacune flanquée d'une guérite où une sentinelle est de faction 24 heures par jour ont été baptisées la Porte St-Jean et la Porte St-Louis. Le théâtre en plein air qui peut accueillir plus de 1,800 militaires porte un nom plus caractéristique du pays. On l'appelle le théâtre La Rivière, à cause des nombreuses rivières environnantes qui alimentent les champs de riz. La piscine, qui en octobre encore était le lieu de rendez-vous le plus populaire de l'endroit, est bordée par la Terrasse St-Louis. Avant de plonger dans la piscine les baigneurs, pour se conformer à la consigne, prennent une douche alimentée par la même source d'eau pure que les longues tentes de toile blanche qui servent de dortoirs. Ce sont les gars du peloton X de mortier qui furent les ingénieurs de ces travaux d'irrigation, alors que ceux du peloton anti-chars construisaient ce théâtre unique en son genre en Corée.

Au-dessus de la cuisine maintenue par le caporal Laurent Daigle, 1996 de la Canadienne, Québec et le soldat Jean Bertrand, 55, rue Church, Buckingham, E. Q., on a suspendu une «énorme pancarte alinéa rédigée: «Au Lutin qui Bouffe — Cuisine Canadienne — Chop — Chop servi à la Gamelle».

Le terrain d'exercices a été surnommé la Place d'Armes et le parc des véhicules est devenu le Parc Victoria. La résidence des sergents est juchée sur la «Butte Aux Morts», alors que les longues tentes où résident les soldats sont perchées sur le «Cap Diamant». Les deux promenades superposées qui allongent la montagne tout en bordant le camp s'appellent «Sur le Cap» et «Sous le Cap».

Naturellement d'énormes pancartes indiquent tous ces noms familiers de chez-nous, de même que les noms de rues tels que Boulevard Mont-Royal, Côte de la Montagne, etc.

Aussi, dirait-on d'une citadelle miniature avec des ramparts de pierres hautes de trois à quatre pieds permettant de disposer de façon pratique de ces tas de pierre. Ne pas oublier non plus le drapeau réglementaire flanqué de deux énormes canons.

Tous ces travaux tant de terrassement que d'embellissement sont dus uniquement aux coups de pioce et de pelle de tous les membres de la compagnie du major Lucien Turcotte. Officiers et sergents ont tous fait leur part.

«Nous avons offert plus d'encouragement que d'efforts physiques», dira par exemple le sergent major Théophile Nadeau, rue Duquesne, Québec, mais n'était-ce pas une nécessité imposée par la chaleur mais peut-être aussi par la paresse. Le sergent-chef Yvon Laforce, 97, rue North, Halifax, s'est donné corps et âme comme dans toutes tâches qu'il entreprend, mais sans faire de bruit pour plus d'efficacité. Roulant leurs manches quand ils n'enlevaient pas leur chemise, comme les soldats, les sergents Raymond Robitaille, 5403, Monkland, Montréal, Léo Letendre, St-Leonard, Nicolet, Jos. Marois, Ste-Geneviève de Lafréville, Lucien Pilon, 10237, rue Chambray, Montréal, J.P. Pommerleau, Notre-Dame des Pins, Beauce, Jacques Brunet, 10, rue Guillemain, Longueuil, Roger Leonard, 474, boulevard Lévesque, St-Vincent de Paul, André Paulin, Blanchard Settlement, N.B., Mauricie Ouellet, St-Gabriel, Kamouraska et John Pearce, 84, Witterack, Sudbury, Ont., se sont également attelés à la tâche pour donner à leur fameux camp un peu de cette douce atmosphère du vieux Québec.

Amusé de cet état d'esprit, le major Turcotte dit, aussitôt dit, aussitôt fait. La métamorphose de ce terrain rocailleux exigea bien des coups de pioce et de pelle qui, à la chaleur excessive

Corée. — Si l'on fallait par malheur, des mois d'août et septembre, firent joliment sur les gars. Certes, ils étaient familiers avec ce travail de manoeuvre grâce à leur expérience de tranchées et de casernes qui ne se creusaient pas à la pelle mécanique. Toutefois, durant cette épreuve au front on accomplissait ce même travail à la fraîcheur de la nuit. De toute façon, la trêve a lieu, il fallait tenir les gars occupés et quoi de mieux que de les installer confortablement même si pour ce faire il fallait suer à grosses gouttes. Maintenant, personne ne regrette d'avoir fait sa part.

La compagnie de soutien, commandée par le major Lucien Turcotte, de Québec, pour ne citer qu'un exemple, est un véritable modèle de cantonnement auquel on a ajouté un peu de cachet de «chasse».

Amusé de cet état d'esprit, le major Turcotte dit, aussitôt dit, aussitôt fait. La métamorphose de ce terrain rocailleux exigea bien des coups de pioce et de pelle qui, à la chaleur excessive

Corée. — Si l'on fallait par malheur, des mois d'août et septembre, firent joliment sur les gars. Certes, ils étaient familiers avec ce travail de manoeuvre grâce à leur expérience de tranchées et de casernes qui ne se creusaient pas à la pelle mécanique. Toutefois, durant cette épreuve au front on accomplissait ce même travail à la fraîcheur de la nuit. De toute façon, la trêve a lieu, il fallait tenir les gars occupés et quoi de mieux que de les installer confortablement même si pour ce faire il fallait suer à grosses gouttes. Maintenant, personne ne regrette d'avoir fait sa part.

La compagnie de soutien, commandée par le major Lucien Turcotte, de Québec, pour ne citer qu'un exemple, est un véritable modèle de cantonnement auquel on a ajouté un peu de cachet de «chasse».

Amusé de cet état d'esprit, le major Turcotte dit, aussitôt dit, aussitôt fait. La métamorphose de ce terrain rocailleux exigea bien des coups de pioce et de pelle qui, à la chaleur excessive

Corée. — Si l'on fallait par malheur, des mois d'août et septembre, firent joliment sur les gars. Certes, ils étaient familiers avec ce travail de manoeuvre grâce à leur expérience de tranchées et de casernes qui ne se creusaient pas à la pelle mécanique. Toutefois,

NOËL SOUS LE TOIT DE PAQUET

MAGASIN OUVERT jusqu'à 9 h.
30 p.m. du 18 au 23 déc. incl.

MAGASINEZ LE MATIN, c'est
plus facile. S.v.p. emportez vos
petits paquets



A Noël, donnez Playtex à votre BEBE préféré

De jolies culottes imperméables pour garder bébé
au sec et à sa place en société !

Extensibles en tout sens et parfaitement confortables, ces culottes s'ajustent parfaitement, à la taille comme au contour des cuisses, sans gêner la circulation.

Offrez à bébé une paire de culottes Playtex, ou encore mieux les trois modèles Playtex.

LA CIE PAQUET LTEE, rue St-Joseph (Tél. : 4-8481)

Veuillez m'expédier les PANTALONS Playtex suivants :

- | | | | |
|---|--|-------------------------------|--|
| ☐ a) PANTALON "Snap-on" de Playtex | ☐ Entrée | Spécifiez le poids du bébé. | |
| ☐ b) PANTALON transparent de Playtex | ☐ Chèque | | |
| ☐ c) PANTALON "Pull-on" de Playtex | ☐ C.R. (c.o.d.) | | |
| ☐ Rose | ☐ Blanc | ☐ Bleu | |

NOM

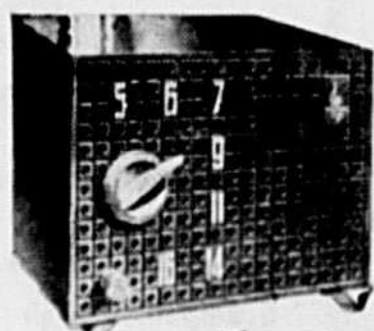
Adresse

Ville

Vêtements pour bébé — Premier étage

Petit — jusqu'à 12 lbs
Moyen — 12 à 18 lbs
Grand — 18 à 23 lbs
Extra-grand 24 lbs et plus

UN CADEAU PERSONNEL qui fait toujours plaisir



RADIO de table. Marque Emerson

Un radio d'une tonalité et d'une sélectivité étonnante rend très sensible. Cabinet aux lignes ultra-montantes. Son circuit superhétérodyne de 5 lampes d'ondes.

Régulier : 29.95

Prix de décembre :

24.95

Accessoires électriques —
Deuxième étage.



Pour celles qui voyagent

Mallette à Cosmétiques

offerte à un prix vraiment exceptionnel

Modèle tel qu'illustré en toile plasticisée avec bordure en cuir, deux serrures, intérieur en soie avec miroir. (13 1/2 x 9 x 7 1/2)

Diverses couleurs : tan, naturel, brun, vert, rouge, avec bordure de couleur contrastante.

Aussi au fini alligator vert ou brun avec bordure de couleur tan.

Valeurs jusqu'à 19.95

Prix de décembre :

9.95

Articles de voyage — Sous-sol

CADEAUX qui plairont sûrement à votre maman

a) CUISEUR à pression.
Marque Presto.
3 1/2 pintes 17.95
5 pintes 19.95

b) BALANCE pour chambre de bain. Marque Borg. Vert, noir, jaune, corail, blanc, rouge 10.95

c) CUISEUR à pression pour la mise en conserves avec plat d'aviseur et accessoires.
10 pintes 27.50
13 pintes 31.95

d) EXTRACTEUR de JUS. Marque "Juice-King". Blanc, rouge, jaune.
6.95 9.95 15.95

e) HACHE-LEGUMES pour salades avec 4 disques différents.
2.49

f) CASSE-GLACE au fini émail de couleur ivoire et rouge, avec chrome 9.95



Ustensiles de cuisine — Sous-sol

Fabergé...
un cadeau
qui plaira



- A Fabergette 3.00
- B Cologne Extraordinaire 1.75 3. 5.00 8. 12.00
- C Quartette Jr. 3.75
- D Soap 2.00 par groupe de 3 pains
- E Parfum Extraordinaire 6.50 10. 18.
- F After Shave Set 3.50

APHRODISIA, WOODHUE, TIGRESS, STRAW HAT, ACT IV
Cosmétiques — Rez-de-chaussée.
COMMANDEZ PAR LA POSTE

MAGNIFIQUES PRIMES OFFERTES PAR LES LIQUEURS FORTIER

La Vie Sociale

Chambre 325 — Place Jean-Talon
Tél. : 2-4771, local 43 — Québec

Le docteur et Mme Louis Archambault, de Montréal, recevaient samedi dernier, à l'hôtel Ritz Carlton, en l'honneur de leur nièce, Mlle Ghislaine Archambault, de Québec, débutante de la saison.

Mme Roger Maillet est retournée à Montréal après un séjour en notre ville les hôtes de M. et de Mme E.-L. Garneau.

Mme Antoinette Dubuc est retournée à Chicoutimi après avoir passé quelques jours en notre ville.

Mme Depocas, de Montréal, a passé trois semaines à Québec, l'hôte de M. et de Mme Jacques Tremblay.

Mme H.-E. Macdonald est arrivée en notre ville hier et y passera quelques jours l'invitée de sa belle-sœur Mme G.-H. Morency.

Mme René-Omer Couture, de Québec, et sa fille, Mireille, passent quelques temps à Montréal.

Mme T.-L. Tremblay ainsi que Mme L.-J.-A. Amyot passeront quelques jours dans la métropole où elles assisteront au mariage Desaulles-St-André.

Mme Pierre Casgrain est retournée à Montréal après un court séjour en notre ville.

M. et Mme J.-S. Moreau, de St-Gervais de Bellechasse passent les mois d'hiver en Floride où ils occupent un appartement au 318 1/2, 4th Street, West Palm Beach.

M. et Mme Louis Thibault, de Cacouna, ont passé une semaine à Québec, les invités de Mme Georges Trakas.

Récemment, à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame, décorée de chrysanthèmes bleutés, avait lieu le

mariage de Mlle Yvette Langevin, avec le docteur Paul Guertin, fils du docteur A.-L. Guertin, et de Mme Guertin, décédée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. Jean-B. Vinet, P.S.S., curé de la paroisse. Pendant la messe, un programme de musique d'orgue fut exécuté par M. l'abbé Martin. M. Marcel Larocque, son beau-frère, ainsi que MM. Jacques et Robert Langevin, frères de la mariée, plaçaient les invités. Le docteur Guertin était le témoin de son fils.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de satin bleu glacé à corsage cintré et jupe ornée de larges plis formant courte traîne, un voile de tulle illusion légèrement froncé sous un bandeau de même tissu et un bouquet de gardenias bleu pâle. Mme Langevin, mère de la mariée, portait une robe de lainage satiné cuivre, un chapeau de même ton, une cape de vision et une orchidée bronze. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez M. et Mme Langevin où les invités étaient décorés de chrysanthèmes et de pompons. Le docteur et Mme Guertin partirent ensuite en voyage. Pour voyager, Mme Guertin portait un tailleur d'alpaca havane, un chapeau assorti et des accessoires bruns.

Chez les Femmes universitaires

Une réunion du Cercle des Femmes Universitaires aura lieu ce soir à 8:15 heures, à la faculté des Sciences Sociales, 2 rue de l'Université.

Tous les membres sont invités à venir entendre M. Louis-Edmond Hamelin, géographe, qui prononcera une courte causerie intitulée "Images du Portugal".

St-Sébastien (Front.)

Mariage. (DNC) — En l'église de St-Sébastien, M. le curé Dumont a béni le mariage de Mlle Rita Berni à M. Bertrand Lapierre, de Rimouski. M. Joseph Bernard servait de témoin à sa fille, et M. Alphonse Lapierre accompagnait son fils.

M. Patrick Lapierre, de Sherbrooke, et Mlle Monique Fortin, du même endroit, gisaient comme garçon et fille d'honneur. Après la cérémonie religieuse, un succulent dîner fut servi chez le père de la mariée, et le soir le souper se donna chez le père du marié.

Les nouveaux époux partirent en voyage à Québec et à Rimouski, où ils résident.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.



La québécoise avisée économise cette année sur ses décorations et cadeaux de Noël en se les procurant à moitié prix, chez les Liqueurs Fortier Ltée. Cette compagnie offre actuellement de magnifiques boules de Noël et de jolies petites cloches argentées; une coutellerie Newport de William Rogers; d'admirables modèles-jouets, des machines Caterpillar et, enfin, des bas nylon de première qualité. On voit dans la photo ci-haut Mlle Marthe Côté, admirant une paire de bas nylon. A l'arrière plan on distingue un arbre de Noël décoré de boules-primées Fortier.

Récital des élèves de Guy Bourassa au Conservatoire, hier

Les élèves de M. Guy Bourassa, professeur de piano au Conservatoire de musique de la province, ont donné, hier soir, un récital devant leurs parents et amis ainsi que les professeurs, réunis dans la salle d'audition, rue St-Denis. Sept élèves des classes préparatoire et intermédiaire ont participé au programme.

Le premier à se faire entendre au piano, M. Marc Ledoux, a joué la "Valse en fa majeur" de Milbrook, et M. Jean-Louis Martel-Ledoux a suivi au piano avec la "Mazurka en si bémol mineur" de Chopin, ainsi que le "Petit Air blanc", de Jacques Ibert.

Par ordre d'exécution on a ensuite entendu M. Pierre Pénin avec "Pour Elise", de Beethoven, et "Sonate en do", de Mozart; Mlle Ginette Lavallée a joué le "Concerto en ré mineur", de Haydn, ainsi que la "Sonate en sol", de Beethoven, et M. Richard Lapointe, la "Sonate en do", de Kuhlent, ainsi que "Le Petit Nègre" de Debussy. Mlle Francine Lavallée et M. André Ouellet ont clôturé la soirée en jouant respectivement la "Sonate en sol", de Beethoven; "Fugue", de Bach; "Sérénade à la Poupée", de Debussy, et le "Concerto en ré", de Haydn, terminant avec la "Fugue en la mineure", de Bach.

En raison de la nature inclemente d'hier soir, peu de Québécois se sont rendus à l'audition. Au prochain récital, qui aura lieu demain soir en la salle du Conservatoire de musique, au numéro 30, St-Denis, on entendra les élèves des classes "supérieure" et "concurrent" ou M. Guy Bourassa enseignant également.

Notons que la classe "concurrent" supérieure à la précédente, groupe les élèves qui sont prêts à participer aux concours de la présente année académique.

St-Gédéon (Front.)

TRANSACTIONS. (DNC). — Mme Vve Florian Bégin a acheté la propriété de M. Arthur Bégin. M. et Mme Arthur Bégin, nous ont quittés, pour aller demeurer à Beauharnois.

BLESSE. — M. Alfred Marquis travaillait à la construction de l'édifice de M. Jean-B. Boutin. M. Marquis, M. Dalairé et Dupuis étaient au troisième étage, à poser des blocs de ciment d'une pesanté de 40 livres chacun. L'échafaud où se trouvait ces hommes portait 43 blocs, la pesanteur de la charge, l'échafaud, cassa et le tout partit pour défoncer un plancher, emportant à lui ces 3 hommes. M. Dalairé s'agrippa à une poutre, M. Dupuis se jeta de côté, sur le deuxième plancher; M. Marquis eut les deux jambes cassées.

L'entente provisoire fut présentée à la fin de l'opération. La voûte sera décorée de gloires de roses. On y verra aussi des arcs, doubleaux, des chapiteaux au haut des colonnes, des colonnettes, le tout est fait de plâtre. Le plancher, en prélat incrusté, les plus modernes et les bancs recevront une belle toilette, le tout de manière à faire un sanctuaire digne du cœur de Jésus et de sa mère.

Les plans de finition ont été préparés par M. Bilodeau, de Ste-Marie de Beauce et le contrat du plâtre a été donné à M. Marcel Montreuil.

VA ET VIENT. — M. le curé Napoléon Roy, à Québec, récemment, en voyage d'affaires.

M. Wilfrid et Ange-Aimée Quirion, de Montréal, chez M. Louis Nadeau.

M. et Mme Hugues Bégin, sont revenus parmi nous pour reprendre son travail à la caisse populaire, dont M. Bégin, en est le gérant.

Mme Napoléon Quirion, à Québec.

Réunion mensuelle des Femmes canadiennes de Campbellton, N.-B.

Campbellton, N.-B. (D.N.C.). — Mme Ernest Dumont a présidé la réunion mensuelle de la Fédération des femmes canadiennes-françaises au sous-sol de l'église Notre-Dame des Neiges, mercredi le 9 décembre.

La trésorière, Mme Georges Mathieu, annonce que la somme de \$1100.00 fut remise à M. l'abbé P.-W. Brébeuf, V.G., curé pour le fonds de construction de l'église, grâce aux recettes de la vente et du thé annuel d'avant Noël. Mme la présidente remercia chaleureusement toutes les dames qui ont si bien travaillé pour faire de cet événement annuel un si magnifique succès.

Les cadeaux traditionnels de Noël seront donnés encore cette année aux membres du clergé, à l'hôtel-Dieu et aux enfants de l'Orphelinat St-Louis de Gonzague.

Mme Allard, du comité de recrutement, dit que 22 dollars en cotisations furent recueillis durant le mois de novembre.

Les pauvres ont reçu des vêtements et de l'épicerie pour une valeur de \$36.00.

Les élections annuelles auront lieu en janvier. Des lettres de remerciements seront adressées par la secrétaire correspondante, Mme Benoit Michaud aux personnes qui ont assisté à la préparation du thé annuel. On terminera l'assemblée par le chant: Ave Maria Stella.

bec, récemment, en voyage d'affaires.

MM. Wilbrod Dallaire, chez M. et Mme Arthur Molsan, dernière-ment.

M. Napoléon Quirion, Mme Bernard Lachance, ainsi que Mme Urbain Moreau, à St-Victor, à la Journée d'étude.

Mlle Marielle Quirion, de St-Georges dans sa famille, récemment.

Le courrier de LOUISE

Édifice L'Action Catholique — Chambre 325,
Place Jean-Talon — Québec

DAME O. D. — Je n'ai malheureusement pas d'adresses du genre dans mes fiches. Cependant, si vous les annonces classées et il pourrait arriver que vous y trouviez ce que vous désirez.

Dans ma cuisine, le dressoir est rouge, le linéaire rouge et gris, les armoires vertes, la table et les chaises vertes et jaunes. Le plafond est rouge. De quel ton peindre les murs, plinthes et encadrements de portes et fenêtres? — Avec un manteau de seal brun, j'ai un chapeau corail. Je n'ai pas trouvé de gants de même ton que mon chapeau. Des gants blancs conviendraient-ils et de quelle couleur choisir mon sac à main et mon foulard? — LOUISE.

Il y a déjà une variété de couleurs dans votre cuisine et je crois bien qu'un jaune très pâle serait le ton qui conviendrait le mieux en l'occurrence. Peinture plinthes et encadrements de portes et fenêtres également jaune pâle. — Le brun serait le ton à choisir pour votre sac à main. Je vous conseillerais un beige très clair pour vos gants puis votre foulard pourrait être à motifs imprimés dans les tons de vert, de corail et de brun sur fond blanc.

MARIE CHRISTINE. — Bien sûr, puisque vous connaissez très bien la mère de ce jeune homme, ne manquez pas de lui envoyer des souhaits à l'occasion des fêtes et il pourrait très bien arriver que cet ami vous fasse signe de son côté pour la circonstance. Vous êtes encore bien jeune en plus pour prendre une décision et je crois qu'il est préférable que vous ne vous engagez pas maintenant avec lui ou l'autre de ces deux amis dont

vous me parlez dans votre lettre. Le temps et l'éloignement tempore de ceux-ci vous aideront à voir clair dans votre petit cœur et je crois bien qu'au printemps vous serez mûre pour prendre une décision. A ce moment, faites-vous guider par quelqu'un qui vous connaît bien.

MARIELE. — Ce jeune homme reste votre frère et vous continuez à le nommer par son prénom même dans les conversations courantes; même conduite pour votre mère qui peut encore dire "mon fils

X" et vous, "mon frère X, qui est... médecin", par exemple, et les gens l'identifieront.

Quelles caractéristiques donne-t-on au prénom Luc? — ROSSIGNOL.

Luc vient du latin lux, qui veut dire lumière et la classe des Luc parmi les célébrités beaucoup plus que parmi les volontaires et de ce fait on croit que même s'ils sont des hommes de grande valeur, on ne les trouve pas souvent parmi les dirigeants, ni parmi les chanceux.

LE TOUT PREMIER BROSSAGE DES DENTS AVEC LE COLGATE À LA CHLOROPHYLLE DÉSODORISE L'HALEINE

2 TUBES RÉGULIERS 45¢ POUR 69¢ SEULEMENT



MAGNIFIQUE SUGGESTION D'ETRENNE...

Ensemble complet: 12 pièces

NECESSAIRE à PHOTOGRAPHIE

SEULEMENT \$13.95

Tout ce qu'il faut pour prendre des instantanés à Noël, présenté dans une attrayante boîte-cadeaux!



L'ENSEMBLE COMPREND :

- Un véritable appareil ANSCO READYFLASH
- Équipement de lampe-éclair
- 6 ampoules-éclair
- 3 bobines pellicules ANSCO
- 1 sac à 2 compartiments, ferm.-éclair

Tout pour : \$13.95

— Sous-sol —

Le Syndicat de Québec, Ltée
Veuillez m'expédier de suite:
Un nécessaire à photographie ANSCO pour 13.95
PLUS 15% POUR TAXE DE VENTE
NOM
Adresse

GORGE IRRITÉE?
PASTILLES VALDA
ou
PASTILLES VALDAMILD
pour les enfants et leurs mamans



ELLE PEUT VRAIMENT Coudre, ET SA PETITE MACHINE AUS-SE. — Le cadeau rêvé pour une petite fille qui n'est pas trop grande pour recevoir un joujou, mais assez grande pour commencer à coudre. Cette "Sewhandy" miniature, qui fait de vrais points, se vend cette année aux centres de coutures dans une mallette, exactement comme la portative de maman.

Une machine à coudre pour enfants

Le cadeau idéal pour un enfant, spécialement à Noël, est celui qui lui apporte le charme et l'intérêt d'un jouet mais qui lui donne aussi la satisfaction de posséder quelque chose de nouveau, vous offrez à l'enfant le présent le plus précieux qui soit. Vous l'initiez à un monde nouveau et magique.

Pour une petite fille, le monde le plus enchanté, à sa connaissance, est le milieu ménager. et les deux choses les plus intéressantes qu'il comporte sont les vêtements de sa poupée et les siens. Pourquoi ne pas lui offrir une machine à coudre pour enfants qui coud de vrais points de chaîne. Elle pourra faire de véritables vêtements pour sa poupée et pour elle-même.

Cette année, il y a, pour les enfants, une véritable machine à coudre appelée "Sewhandy" en vente dans les centres de couture, dans une nouvelle petite mallette à carreaux rouges, verts ou gris. La machine sans mallette coûte un peu plus de dix dollars; avec la mallette, elle coûte plus de quinze dollars. Elle peut être fixée à une table d'enfant de sorte que la petite fille pourra coudre tout à son aise pendant que maman fera de même. Sur cette machine, on peut faire des fronces et des volants. Quelle est la poupée est complète sans une jupe à fronces avec beaucoup de jolis volants?

Cette machine "Sewhandy" est accompagnée d'un nouveau livre de couture pour enfants rédigé par le service de l'enseignement de Singer, la maison qui fabrique cette machine pour enfants. Ce petit livre explique avec des dessins clairs et en termes qu'un enfant peut comprendre, comment faire une simple couture, des fronces, des volants et des plis. Il montre même comment confectionner une petite jupe et un tablier. Il indique le moyen de faire du pliqué simple sans accessoire. Cette sorte de pliqué est exactement ce qu'il faut pour les couvertures de poupées ou de bébés, et les poignets pour prendre les casseroles.

Bien que la petite "Sewhandy" soit une machine miniature, ce n'est pas simplement un jouet. Les mamans seront surprises de découvrir qu'elles peuvent l'utiliser pour faire des raccommodages rapides. C'est là un article pratique à mettre dans les bagages quand toute la famille part en vacances, pour réparer les vêtements que les enfants feront à leurs vêtements.

Vous pouvez initier votre fille à ses premiers travaux ménagers en lui offrant une machine à coudre pour enfants. Pour la première fois, elle s'essaimera à la confection — art féminin d'une valeur inestimable.



Goûtez à notre "pain aux raisins" spécial de Noël

Fait d'une pâte moelleuse et exclusive à notre maison, vous l'aimerez sûrement et aussi il fera les délices de vos enfants.

\$0.45 et \$0.85

Délicieux CHOCOLAT pour les réunions des fêtes

Chocolat : Gros sabot	\$2.00	Cloche	\$0.90
Petit sabot	\$1.35	Evêque	\$0.50
Gros Père Noël	\$1.00	St-Nicolas	\$0.50
Petit Père Noël	\$0.50	Arbre de Noël	\$0.50
Bottine	\$0.60		
Amandes fraîches de toutes sortes	\$1.40 la livre		

Sur votre table ayez toujours les biscuits à thé "Hethrington".

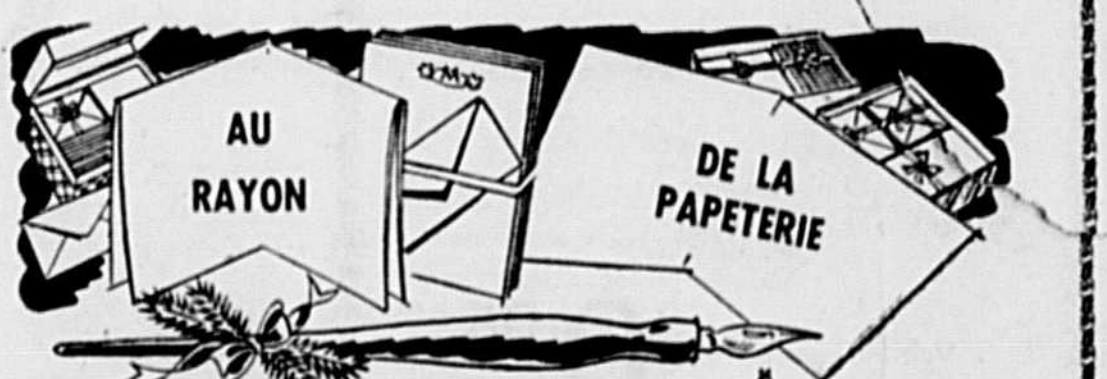
TOUTES CES CHOSES PEUVENT ÊTRE COMMANDEES DES MAINTENANT POUR EN ASSURER UNE LIVRAISON AUX TEMPS DES FÊTES

Hethrington
QUEBEC

Un visite à notre magasin vous convaincra de la variété de nos marchandises.

Par nos vendeurs, à notre magasin ou par téléphone, un service court-tois.

366 rue St-Jean Tél: 2-2081



QUELQUES SUGGESTIONS PARMI DE NOMBREUSES OFFERTES POUR LES FÊTES A NOS COMPTOIRS DE PAPETERIE :

- Styles et crayons
- Papier à emballage-fantaisie
- Choix complet cartes souhaits
- Papier correspondance
- Ruban fantaisie
- Nécessaires de peinture à l'huile

— Papeterie, rez-de-chaussée —

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée 4-3561 Satisfaction ou remboursement

L'HOROSCOPE

vous prédit...

La consultation de l'horoscope est un passe-temps inoffensif à condition de ne pas considérer comme des certitudes les indications de ce jeu.

JEUDI LE 17 DECEMBRE
 21 mars au 20 avril (Bélier) — Des configurations généreuses qui indiquent que vous avez une bonne chance de faire de l'excellent travail. Les aspects sont particulièrement favorables aux affaires personnelles, aux questions sentimentales et familiales.
 21 avril au 20 mai (Taureau) — Les meilleurs efforts sont conseillés au début de la journée. L'après-midi favorise les questions sentimentales, le mariage, les affaires domestiques. Vous êtes un bon observateur et pouvez voir vous-même où sont les bénéfices.

ANTALGINE
 PRENDRE UNE ANTALGINE ET TU SOUFFRES CHÉRIE?
 ANTALGINE SOULAGE VITE LES DOULEURS AUX PHARMACIES 35¢ ET 65¢

Pour tous les goûts...

Il y a à nos magasins une malle de voyage ou serviette en cuir, qui conviendra parfaitement à l'homme d'affaires, le voyageur, l'homme de bureau... sans oublier les futurs mariés.

Cadeau très pratique!
 Un article qui sera utile à la majorité des personnes sur votre liste de cadeaux. Nous vous offrons la qualité et bas prix.

G.I. LES INDUSTRIES Lachance INC.
 265, St-Paul, Québec, Tél. : 2-6403

Argenterie Sterling Birks
 Service de toilette

Venue 55.00

Les prix mentionnés ici comprennent 3 morceaux : miroir, brosse à cheveux et peigne. Chaque morceau peut être acheté séparément. Plusieurs morceaux pouvant s'appareiller sont disponibles dans tous les motifs.

CONDITIONS DE PAIEMENT :
 10% COMPTANT, balance en 10 versements plus un léger montant pour les frais.

BIRKS
 ORFÈVRES

VENDEUR JUSQU'À 9H. 30 P.M.
 OUVERT JUSQU'À 6H. P.M. TOUTS LES JOURS

Victoria 40.00
Lady Josephine 61.00
Anaëlle 45.00
Carlton 46.50

SI VOUS ÊTES NE UN 17 DECEMBRE
 Réussite dans les entreprises importantes, ceci si vous gardez de belles dispositions; évitez de prendre des décisions à la hâte. Vous êtes franc, avez bon cœur, êtes loyal à vos amis et à votre famille. Vous êtes capable de concentration et êtes foncièrement bon et honnête. Cultivez vos qualités. Ne laissez pas l'entêtement gâter votre brillante personnalité.

mais il vous faudra fournir des efforts de votre côté.

23 décembre au 21 janvier — (Capricorne) — Vos qualités aidées par les vibrations planétaires du jour, apporteront de bons résultats tant en affaires que dans le règlement de problèmes personnels.

22 janvier au 20 février (Verseau) — Votre imagination devra être mise à l'oeuvre aujourd'hui tout aussi bien que votre bonne volonté. Vous avez de belles aptitudes, allez de l'avant sans attendre les autres.

21 février au 20 mars (Poissons) — Une combinaison d'efforts et de raisons pour atteindre vos ambitions et retirer des profits. Ne vous inquiétez pas trop et travaillez tout en vous détendant.

Gratification à Mlle J. L'Ecuyer

St-Alban (Port.) — (DNC) — Mlle Jeanne d'Arc L'Ecuyer, institutrice au couvent de St-Alban, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur W.-O. Godbout, une gratification de \$20. pour succès dans l'enseignement.

Tél. : 2-4888
Pierre-Paul TURGEON
 NOTAIRE
 405, rue St-Jean

Le BRIDGE

CONTRAT

Pour informations, adressez :
 Le Chroniqueur du Bridge, Ed. "Action Catholique", Place Jean-Talon, Québec

par **Jules Godbout**
 maître bridgeur

Un écart trompeur sans résultat heureux. Une défausse trompeuse ou un écart trompeur à pour but de détourner l'adversaire. Mais souvent il ne produit aucun bon effet parce que telle ou telle carte défaussée ainsi faussement porte en elle-même les signes évidents de la tromperie.

La main d'aujourd'hui en est un exemple.

Bridge à trois
 Est donneur
 Est-Ouest vulnérables
 Les enchères :

Est	Sud	Ouest	Nord
1-♠	3-♠	1-♠	2-♠
2-♣	3-♠	3-♠	3-♠
passo			

NORD
 ♠ 7 4 3
 ♥ 9 8 6
 ♦ 8
 ♣ A R 10 9 6 4

EST
 ♠ DV 10
 ♥ A 7 5
 ♦ R V 10 8 6 5
 ♣ 8

OUEST
 ♠ R 9 8 6
 ♥ V 10 4
 ♦ 9 7
 ♣ D 7 3 2

SUD
 ♠ A 5 2
 ♥ R D 3 2
 ♦ A D 4 3
 ♣ V 5

Le passe parole de Sud au premier tour des enchères est une sorte de passe-parole de ruse. Sud eut bien ensuite l'idée de contourner pour la pénalité les deux carreaux d'Est, mais ne faisant pas confiance au jeu de défense de son partenaire, il préféra tenter la manche à Sans-atout.

Ouest entama du 9 de carreau et Est mit le roi, gagné par l'as du déclarant. Ce dernier s'attaqua immédiatement aux trèfles par le valet, lequel remporta la levée. Sud retourna le cinq de trèfle et après que Ouest eut écarté trompeusement le 7, le déclarant se trouva dans l'embarras pendant quelques moments.

Contre des adversaires faibles, le demandeur eut fait sans hésitation une nouvelle impasse. Mais il savait avoir affaire à forte partie et n'ignorait pas qu'Est était assez brillant joueur pour ne pas prendre de la dame de trèfle au premier tour même avec le doubleton D-8.

Etait-ce un jeu sûr de prendre du roi au second tour de trèfle et de jouer pour une division 3-2 de cette couleur? Ou une nouvelle impasse était-elle nécessaire? La réponse se trouvait dans la défausse du 7 de trèfle d'Ouest. Le trois de trèfle était encore au large, un indice assez important.

La possibilité qu'est possédait

Diplôme d'honneur à deux religieuses

Une religieuse de la Congrégation de la Charité de St-Louis, recevait, récemment, de l'hon. Omer-Jules Desautels, du Département de l'Instruction publique, un diplôme ainsi rédigé :

"Nous, soussigné, Surintendant de l'Instruction publique, avons l'honneur de proclamer, par les présentes, les mérites de la Rév. Soeur Béatrice de l'Eucharistie, du Couvent de Beaumont, dans le comté de Bellechasse, dont la classe a obtenu la meilleure moyenne, sur l'ensemble des matières du français aux examens officiels de 9e année, du certificat d'études primaires."

Quelques jours auparavant, le même diplôme d'honneur était décerné à la Rév. Soeur Rita-de-Jésus, du Couvent de St-Samuel, de Frontenac, pour le Certificat de 7e année. Nos sincères félicitations à ces deux Religieuses, ainsi qu'à leurs élèves.

D-8 à l'origine pouvait être éliminée. Les enchères marquaient Est de 6 cartes de carreau; s'il possédait aussi trois cartes de trèfles, Ouest avait par conséquent 9 cartes dans les majeures. En ce cas, Ouest aurait répondu dans une couleur majeure au lieu de sans-atout sur l'ouverture d'un carreau de son partenaire.

Si Est avait 8-3 en trèfle, le déclarant ne pouvait faire d'erreur en faisant ou non une seconde impasse à trèfle.

La seule question était : restait-il à Est la dame seule ou avait-il à ce moment une absence de trèfle? Le 7 de trèfle avait sans doute été joué dans le but de faire croire au déclarant qu'Ouest n'avait plus de trèfle ou seulement la dame. C'était assez évidemment une carte trompeuse ou seulement de nature à induire le déclarant à jouer un jeu sûr en prenant du roi. Toutes ces réflexions incitèrent le demandeur à faire l'impasse du 9 de trèfle, qui réussit.

Sur les trèfles, Est défaussa deux carreaux et trois piques, tandis que le déclarant jeta un cœur, un carreau et ses deux petites piques.

Après les trèfles, Sud appela un cœur du mort, sur lequel Est ne mit que le 4 et la levée fut remportée par le roi du demandeur. Mais Est eut de nouveau à écarter sur l'as de pique de Sud qui suivit. Il ne voulait pas écarter un petit cœur, qu'il avait gardé précieusement, car le déclarant aurait joué un petit cœur vers l'as d'Est et aurait remporté une levée avec son haut honneur de cœur affranchi.

Est se décida donc de se défausser d'un autre carreau, ce qui permit à Sud de lui passer la main à carreau après avoir encaissé sa dame. Est, en main avec le valet de carreau dut concéder une onzième levée au déclarant, obligé qu'il fut de retourner cœur.

L'écart trompeur du 7 de trèfle n'avait pas produit de bon effet. (A vendre)
 Jules GODBOUT

CE SOIR, \$175. A GAGNER!

LA BONNE FORTUNE
 9 p.m.

Vous pouvez gagner plus de \$100!
 Placez un X dans 3 cases de coupon ci-dessous. Ajoutez votre nom et votre adresse.

1	2	3	4	5

NOM _____
 Adresse _____

Remplissez, et adressez comme suit, si vous êtes de l'extérieur :
 "LA BONNE FORTUNE"
 Le Syndicat de Québec, Ltée
 Québec, P. Q.

Si vous êtes de la ville, il vous faut seulement déposer le coupon dans les boîtes spéciales placées dans la rue.

SYNTONISEZ C. H. R. C.
 à 9 p.m. de lundi au vendredi
 Le SYNDICAT DE QUÉBEC, Ltée

Grande-Vallée (G.-N.)

Bel hommage à Mme M. Caron (DNC) — Nous apprenons avec regret la mort subite de Mme Médéric Caron, survenue le 7 novembre, à l'âge de 59 ans et 7 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Médéric Caron, ses enfants : Mmes Rodrigue Larivière (Fabiola), Ulric Richard (Gemma), MM. Jean-Guy Caron, René, Charles-Edmond, Rodrigue, Rémi et Armande, ainsi que ses frères et sœurs, oncles et tantes, cousins, cousines, neveux, nièces, et ses petits-enfants. La levée du corps fut faite par M. le curé Roy, de la paroisse, et le service fut chanté par M. l'abbé Caron, beau-frère de la défunte. Plusieurs parents et amis assistèrent aux funérailles.

Nos plus sincères condoléances.

Maladie
 Mme Charles Fournier a fait un séjour de trois semaines, à

l'hôpital de Gaspé, pour une pneumonie. Elle est maintenant de retour chez elle. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Baptême
 A M. et Mme Augustin Mainville, une fille : Marie-Monique. — Par. et mar. Gabriel Mainville et Marie-Rose Mainville. Porteuse : Mme Gilbert Mainville. Sincères félicitations.

Pour Votre Agrément Musical...

Voici un piano d'une beauté remarquable et d'un fini supérieur

Le Piano Willis



Ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

Le Magasin pour Messieurs H.R. . .

suggère de sa

Corne d'Abondance de Noël . .



Robes de Chambre pour Hommes, 19.50 à 32.50

Confectionnées en belles flanelles anglaises ou en tissu acétate et nylon par les meilleurs fabricants du Canada . . un vaste assortiment de couleurs unies et de dessins de genre.

Vestons Cocktail pour Hommes . . 16.50

Pour glorifier SES heures de loisir passées au foyer . . en flanelles anglaises rouge ou bleu marine ou en tissu acétate et nylon.

Blazers pour Hommes . . 14.50

En belles flanelles tout laine de belle confection et de fini soigné . . rouge et bleu marine.

Chandails pour Hommes . . 7.95 à 29.50

Pratiques en tout temps de l'année . . modèles pull-over ou cardigan . . en laine de belle qualité ou en cachemire . . tons bleu marine, gris ou naturel.

Chemises pour Hommes . . 4.50 à 12.95

En tissus anglais pour chemises de belle texture, en nuances pastel et dessins rayés . . également en nylon . . faciles à laver . . mais en blanc seulement.

Pyjamas pour Hommes . . 6.50 à 16.50

Une belle confection qui assure le repos et le confort . . en beau broadcloth ou nylon . . tons unis ou dessins rayés.

Echarpes pour Hommes . . 3.95 à 14.50

En laine de légère pesanteur ou en cachemire . . couleurs unies ou jolis dessins . . également genres paisley en soie.

Gants pour Hommes . . 3.95 à 9.50

Expertement faits par les premiers gantiers anglais et canadiens . . taillés de belles peaux souples, comprenant peau de porc et "Capeskin" . . doublés et non doublés . . 4.50 à 9.50 . . également gants de laine avec intérieur de la main en cuir, à 3.95.

Cravates pour Hommes . . 1.50 à 8.50

Une superbe collection de cravates façonnées des meilleurs tissus importés et domestiques . . tons unis, jolis mélanges de couleurs et genres attrayants.

Bas pour Hommes . . 1.25 à 4.50

En mélange laine et nylon . . talons renforcés pour plus de résistance et une plus longue durée . . garantis contre le rétrécissement . . couleurs unies et dessins de distinction.

Emballés comme cadeaux . . gratuitement . . en étiquetant papier de Noël bleu-et-argent de H.R.

HOLT RENFREW
 Place de l'Hôtel de Ville

Voyez ce que m'a donné papa
 ...une petite

SINGER
 qui coud pour vrai!

seulement **13.50**

Votre fille peut facilement apprendre à coudre avec cette merveilleuse machine à coudre miniature SEW-HANDY!

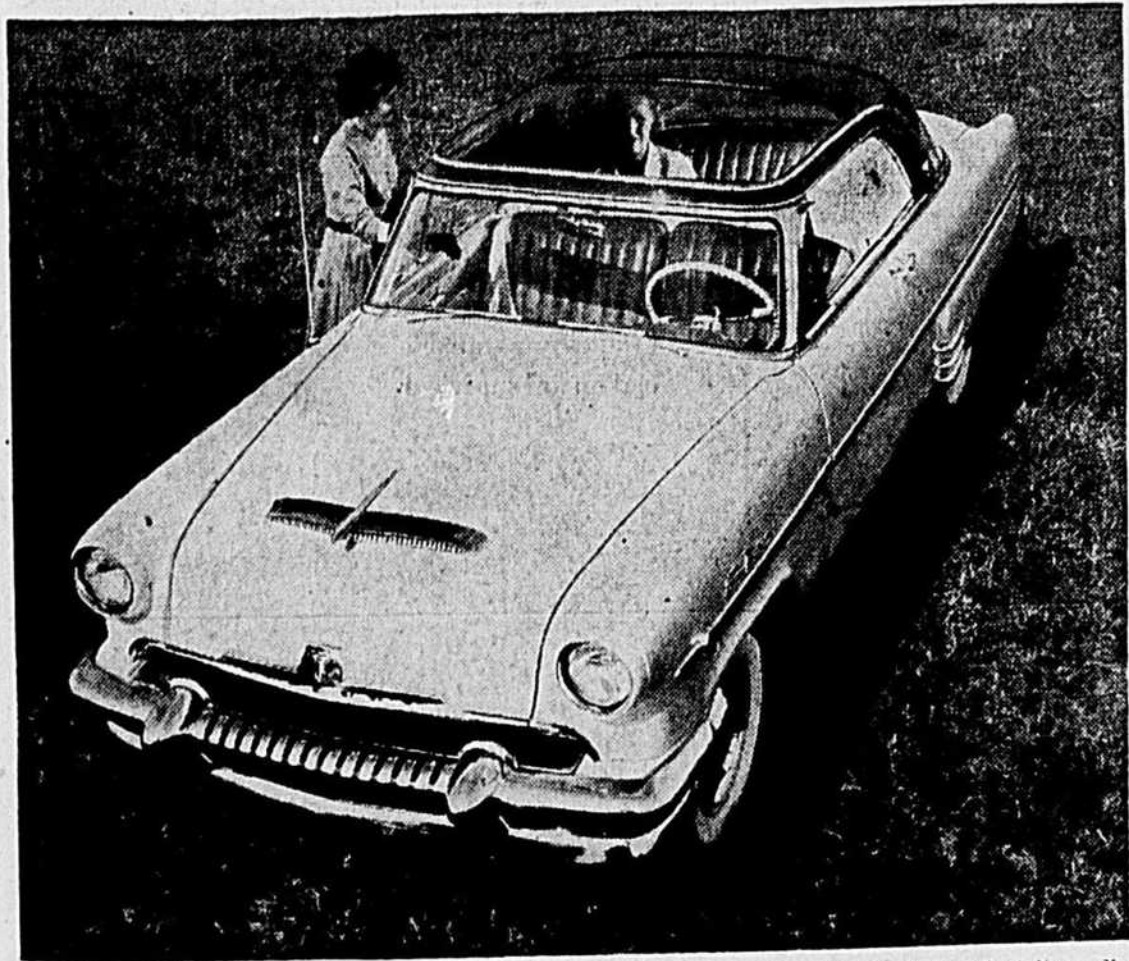
Il suffit de tourner la manette pour obtenir un point de chaîne parfait!

Machine douce et facile à manier, vous pouvez laisser tous les enfants s'en servir en toute sécurité. Ce n'est pas un jouet, mais une véritable machine à coudre SINGER.

Achetez-lui en une pour ses étrennes ou son anniversaire.

MAINTENANT EN VENTE À VOTRE
CERCLE DE COUTURE SINGER
 258, rue St-Joseph—245, rue St-Jean—1027, 3e avenue
 75 côte du Passage—Lévis
 110 est, rue Racine, Chicoutimi
 558, rue St-Dominique, Jonquière

UNE TOUTE NOUVELLE MERCURY EN MONTRE DEMAIN



La toute nouvelle Mercury Monterey Sun Valley de 1954, un coupé grand-sport dont la toiture d'acier est remplacée dans sa portion avant par un "dôme" de pur "plexiglass" est la première voiture de ce genre en Amérique et le premier nouveau modèle à être lancé depuis les transformations à l'attelage de la Sun Valley le point de mire par tout le Canada lorsqu'elle sera en montre avec les autres nouveaux modèles Mercury chez les vendeurs Mercury-Lincoln-Meteor, le 17 décembre. Comme toutes les voitures Mercury de 1954, elle est munie d'un moteur V-8 entièrement nouveau, à soupapes en tête de 161 chevaux.

Lâche attentif à Saint-Mathias

Val d'Or, (D.N.C.). — Un lâche attentif a été commis à St-Mathias, le 27 novembre. Il était 6.30 h. du matin, lorsque M. Aristide Rouleau, âgé de 72 ans et demeurant au rang 8-9 d'Aulther Nord entendit frapper à sa porte.

Des inconnus disaient qu'ils étaient pris dans le chemin, qu'ils avaient froid et demandaient qu'on leur ouvre la porte. Sans défiance et n'écoulant que son bon cœur le vieillard ouvrit la porte, que des jeunes gens l'assailaient lâchement, lui sautant dans le dos. Ils ligotèrent leur victime et la jetèrent sur son lit après l'avoir bâillonnée et lui avoir bandé les yeux. Fouillant la maison les jeunes voyous firent main basse sur tout l'argent qu'ils emportèrent au total de \$120. De plus, ils emportèrent un fusil de calibre douze qu'ils devaient abandonner aux alentours.

Partant immédiatement, ils laissèrent la leur victime. Celle-ci ne tarda pas à se libérer de ses liens et courut avertir un voisin M. Lionel Sylvestre. Quelques instants plus tard la police provinciale était alertée par l'agent Jean Pagé de La Sarre et le dimanche soir, 29 nov., les policiers cueillaient les jeunes bandits à la barrière de Louvicourt, dans le parc La Verendrye.

Ramenés de la prison d'Amos, ils ont comparu le lundi 30 nov., à la Sarre, devant son H. le juge Camille Beaulieu. Le chef de la bande Camille Lafontaine qui avait déjà été jugé aux cartons, chez sa victime a été condamné à dix-huit mois de prison; il était l'instigateur du coup Jacques Samuel, déserteur du camp de Valcartier a été condamné à un an de prison, en raison d'une condamnation antérieure. Michel Valmont, déserteur du camp de Val-

Un accident au moment où son épouse lui donnait des conseils

MONCTON, N.-B. (DNC).

Un aviateur de Chatham, N.-B., a reçu une bonne leçon récemment. Étant de passage à Moncton, et au volant de sa voiture, il écoutait les bons conseils de sa femme sur l'art de conduire une automobile. Arrivé à l'angle de la rue St-Georges et Steadman il n'aperçut pas l'enseigne "Sop".

Cette inattention lui coûta quelque \$800. de dommages à sa voiture, une Pontiac 1946.

Cet aviateur, M. William A. Taylor, voyageait vers le nord sur la rue Steadman et fut frappé par un camion conduit par M. Alfred Partridge, de Berry's Mill, N.-B., qui roulait sur la rue St-Georges et n'aperçut pas l'automobile de M. Taylor avant qu'il soit trop tard pour éviter l'accident.

L'auto de M. Taylor reçut des dommages considérables au côté droit tandis que le camion de M. Partridge ne fut endommagé que pour environ \$75.00.

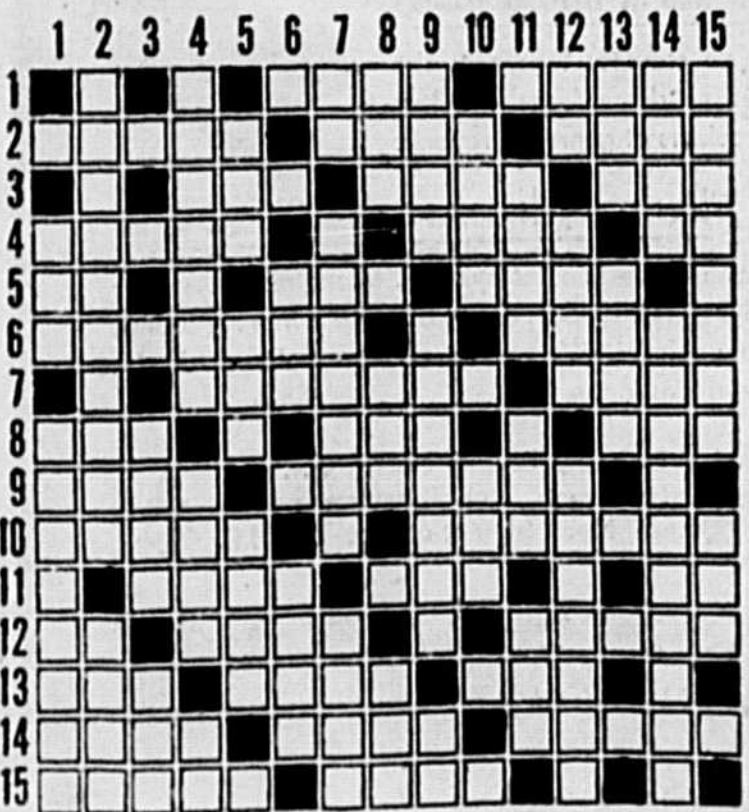
On croit que la prochaine fois, la dame en question l'influencera plus son mari au volant et donnera ses leçons à la maison.

cartier, a été condamné à six mois de prison ainsi que Robert Samuel, de Rouyn, et Emile Lafontaine. Tous ont plaidé coupable. Le chef de la bande avait tenu à prouver au juge qu'il était bien renseigné. Alors que le juge lui faisait remarquer que le vieillard avait besoin de son argent, Camille Lafontaine répondit: "Il avait un compte à la caisse populaire."

Me Marc Fortin représentait la Couronne.

MOTS CROISÉS

- HORIZONTAL**
- 1-Habitants ridicules — Père de Lénine
 - 2-Tahiti (Vi) — Incursion en territoire ennemi — Aérien indien
 - 3-Béas — Ville de Russie — Étendue d'eau entourée de terre
 - 4-Chef-lieu d'arr. (Pyrenées-Orientales) — Ingenieur, sans artifice — Lettre grecque
 - 5-Liongisme — Espèce de terre resserrée entre deux côtes — Chacun des tours d'un édifice enroulé sur lui-même
 - 6-Faire la contenance sur mer — Ne, stérile
 - 7-Rivière de Lacanie — Fils de Jacob
 - 8-Canton (Vi) — Canton suisse — Ville du Pérou
 - 9-Personne qui court très vite (Vi) — Fils de Thésée
 - 10-Choisir parmi plusieurs — Ville de Pologne
 - 11-Leur d'Albanie — Monnaie japonaise — Interjection
 - 12-Symbole du sodium — En même temps — Fils du frère ou de la sœur
 - 13-Parti du corps — Nom grec du dieu de l'amour — Préfixe
 - 14-Fin, adieu — Laisser échapper — Trouser lentement
 - 15-Balle pour jouer à la paume — Sorte de billard
- VERTICAL**
- 1-Agé, démonstratif — A huit étamines (Bot.)
 - 2-Indiquer avec précision — Mois de l'année
 - 3-Poignard des Malais — Division du corps
 - 4-Maison où l'on trouve à manger à boire et à coucher en payant — Poisson du genre eurygaster — Poissonnet — Assaut à demeure



LA MERCURY '54 EN MONTRE DES DEMAIN

En plus de sa série Grand luxe déjà bien connue et estimée, Mercury mettra sur le marché en 1954 une nouvelle série de voitures qui compteront parmi les véhicules de grande classe. Cette série de voitures munies de tous les accessoires des automobiles les plus luxueuses, sera connue sous le nom de Monterey.

Les nouvelles Mercury Monterey, qui nous sont décrites par Ford-Canada comme les mieux équipées qui aient jamais été offertes au public canadien, seront en montre chez les vendeurs autorisés Mercury-Meteor dès le 17 décembre.

La série Monterey comprendra quatre modèles distincts : un coupé-deux-portes transformable, un sedan-quatre-portes, une décapotable et le coupé Sun Valley dont la moitié avant du toit est constituée par une section de "plexiglass" transparent et légèrement teinté de vert. La Sun Valley est la première voiture à toit transparent à sortir des chaînes de montage de l'industrie automobile et à être fabriquée en série.

Toutes les automobiles de la série Monterey seront munies d'une boîte de vitesses automatique, d'un radio, d'une direction à action automatique, de freins à action automatique, d'un siège avant à quatre réglages automatiques, de glaces teintées, de lave-glace, de pneus à flanc blanc et d'une chauffage-dégivreuse. Les tapis des compartiments avant et arrière seront de première qualité et elles comprendront, en outre, d'autres raffinements nombreux comme, par exemple, un tableau de bord d'ivoire. Enfin, le choix de couleurs et de combinaisons de couleurs, tant pour la carrosserie que pour l'intérieur de la voiture sera exclusif à la Monterey.

En plus des nombreuses modifications apportées à la carrosserie, Mercury lance cette année un nouveau moteur V-8 de 161 chevaux à soupapes en tête dont seront dotées toutes les voitures de la série Grand luxe ainsi que celles de la série Monterey. Une autre amélioration technique notable qu'il faut signaler est la nouvelle suspension avant à rotule dont l'effet est de maintenir la distribution de la charge à un niveau presque constant et quelles que soient les conditions, l'état de la route, etc. La stabilité dans les courbes et sur des mauvais chemins est en grandement augmentée de même que le confort de passagers.

Les accessoires et équipements : boîte de vitesses automatique, direction et freins à action automatique, siège à quatre réglages automatiques, etc., sont disponibles moyennant supplément dans la série Grand luxe.

Un accident de la route fait trois blessés à Ste-Rose

Ste-Rose de Watford, (D.N.C.). — Le 7 décembre, une tragédie s'est déroulée à Ste-Rose. Trois jeunes gens de Ste-Adalbert, en revenant des chantiers de côté américain, ont vu la mort de près, en capotant avec leur auto, près du coin des routes du 6e rang, en enfonçant le garage de M. Theodore Auclair.

Voici les noms des accidentés: Paul Bélanger, chauffeur, Lionel et Guy Blanchet.

Le Dr Bastrack, de St-Prospère, fut demandé sur les lieux et ordonna le transport à l'hôpital du chauffeur et de l'un des MM. Blanchet, l'autre s'en est tiré sans aucune blessure.

Le véhicule a été démolé de fond en comble.

D'après les dernières nouvelles, l'état des voyageurs est satisfaisant.

Concours international de maisons canadiennes

Montréal, 10. — Deux Canadiens et l'un des plus éminents architectes d'Europe ont été choisis comme membre du jury qui sera appelé à se prononcer sur les projets inscrits au Concours international Calvert House pour la conception de la Maison canadienne de demain, lancée sous les auspices de l'École d'Architecture de l'Université McGill.

Les trois membres du jury, dont les noms ont été récemment rendus publics par le professeur John Bland, directeur de l'École d'Architecture de McGill, sont MM. Eric Arthur, F.R.A.I.C., F.R.I.B.A., professeur d'architecture à l'Université de Toronto; Humphrey Carver, A.R.I.B.A., président du comité de recherches de la Société centrale d'hypothèques et de logement, d'Ottawa; et Gio. Ponti, architecte italien de renom et directeur de Domus, revue internationale d'architecture.

Les conditions du concours ont été adressées aux associations d'architectes de 16 pays européens et aux associations provinciales canadiennes.

Si-Guillaume (Yamaska)

Immaculée Conception. — (D.N.C.). — Le 8 déc., les élèves du couvent ont assisté à une belle cérémonie religieuse.

Cette fête de la Ste Vierge a été marquée, par la réception de nouvelles recrues. Après le chant du "Veni Creator", M. le chanoine L. Hébert, curé, souhaita la bienvenue aux nouvelles recrues et les félicita.

Il fit ensuite une instruction sur la Ste Vierge et donna quelques conseils pratiques.

Un salut du S. Sacrement termina cette belle cérémonie. Le chant fut exécuté par les religieuses et les élèves.

La Ste-Catherine. — Le cercle des Fermières a réuni une nombreuse assistance, à la salle de l'hôtel de ville, récemment pour une soirée de la Ste-Catherine. Au programme: parties de cartes avec cadeaux pour chaque table. Plusieurs prix de présence furent distribués par tirage, sans oublier la bonne tire de la Ste-Catherine.

Soirée récréative. — Mardi, le 24 novembre, les religieuses du couvent ont donné une soirée très bien réussie à l'occasion de la fête de Ste-Cécile.

Toutes les figurantes ont très bien rempli leur rôle et nous en félicitons.

L'allocation finale fut prononcée par M. le curé.

PARTAGE DES PROFITS CHEZ ZELLER'S LTD

Montréal 16 (Spéc). — Des chèques de partage de profits au total de \$188,421 ont été distribués hier aux employés des 52 magasins de vêtements opérés à travers le Canada par Zeller's Limited et sa subsidiaire, Federal, 5-10-15c à \$1.00.

Le montant maximum reçu par un employé ayant droit au plan a été de \$950.40. Quarante-cinq employés ont reçu chacun un chèque pour un montant dépassant les \$500.00.

Ces chèques représentent la part de chaque employé dans un plan unique de partage de profits inauguré par Zeller's Limited il y a 13 ans amélioré continuellement depuis pour assurer de plus grands profits à chacun.

D'après les renseignements fournis par un officier de la compagnie, ce plan "n'est pas un substitut pour un salaire de base raisonnable mais un supplément à ce dernier"; six pour cent du profit net de la compagnie avant la mise de côté pour les taxes sont distribués cette année aux employés. La longueur du service détermine le montant des bons individuels et le plan est organisé de façon à donner un traitement particulier aux employés comptant plus de trois ans de service.

Afin de permettre la distribution des bons pour la saison de Noël, le bon est basé sur les profits de 12 mois se terminant le 31 octobre et tous ceux qui étaient à l'emploi de la compagnie à cette date, à l'exception des gérants de magasin et des officiers du siège social, participèrent au partage des profits cette année.

Trois célébrations chez une famille franco-américaine



Nashua, New-Hampshire: Une famille canadienne, fixée depuis huit ans à Nashua, N.-H., a été l'objet de plusieurs célébrations, récemment. Alors que M. et Mme Stanislas Lessard fêtent leur 35e anniversaire de vie conjugale, leur fille, Irène-Aida, n'attendait sa destinée au

sergent Clinton Floyd, du Texas. La vignette ci-haut représente la famille Lessard, le matin de cette fête. Nous remercions, de gauche à droite, Marguerite, M. Stanislas Lessard, Irène, la nouvelle épouse, le sergent Clinton Floyd, son époux, Mme Stanislas Lessard,

Edouard et Suzanne Lessard. A l'arrière plan, on peut voir MM. Patrie, Camille et Grégoire Lessard. Quelques jours auparavant avait lieu le mariage d'un autre enfant de M. et Mme Stanislas Lessard, Edouard, qui épousait Mlle Marie-Paule Tessier, également de Nashua.

Le Foyer-Ecole à Campbellton

Campbellton, N.-B. (DNC). L'Association Foyer-Ecole de l'Académie de l'Assomption de Campbellton a tenu sa première assemblée régulière depuis la fondation de cette section dans l'annexe de l'Académie (sous-sol de l'église), jeudi soir, le 3 décembre, sous la présidence de M. Hector Arseneault.

Une foule très nombreuse assistait à la réunion et s'est montrée très enthousiaste au mouvement Foyer-Ecole. Mlle Antoinette Le-

ger donna la lecture du procès-verbal de l'assemblée d'organisation qui avait eu lieu au mois de novembre. Après les remarques du président, le Rév. Frère Clément, supérieur des Frères du Sacré-Coeur expliqua brièvement le but de l'organisation. On annonça que les présidents des comités suivants avaient été nommés : recrutement, M. le Dr Calixte Doucet; Comité social, Mme Phil Planté et Comité des programmes, Mme Benoit Michaud.

M. Edouard Arseneault, organisateur des Foyer-Ecole français dans la province fut ensuite invité à prendre la parole. Il donna des instructions sur la procédure à suivre au cours des assemblées mensuelles et insista sur la nécessité de rendre les assemblées intéressantes. Comme représentant de l'Office national du film, M. Arseneault montra ensuite un film instructif, intitulé: "Family Circles", après quoi il invita l'assistance à faire des commentaires sur ce film. Les cotisations furent perçues par la trésorière, Mlle Antoinette Léger. On fixa les assemblées mensuelles au troisième jeudi de chaque mois. On ajourna par le chant de l'Ave Marie Stella.

Il y a de superbes chemises pour tous les papas...chez



IL N'EN A JAMAIS TROP

et c'est aller au devant de son désir de lui en donner une ou plusieurs à l'occasion de Noël.

Chemises de marques réputées TOOKE, B.V.D. et BLUESTONE en broadcloth d'excellente qualité. Choix de collet fusé, Windsor et California. Pointes courtes, Poignet simple ou double. Aussi couleurs unies : bleu, vert, gris, beige. Encolures 13½ à 18.

PRIX DU JUSTE MILIEU \$3.95

Il appréciera hautement une chemise de ARROW. Collet nouveau dans une variété de trois modèles, Dart, Drew et Arden. Poignet double ou simple. Encolures 13½ à 17½.

PRIX LALIBERTÉ \$4.95

S'il préfère une chemise de qualité réputée FORSYTH nous avons le modèle qui lui convient en tissu nouveau "crystalline" d'un beau lustré fini soie. Collet fusé et poignet double. Encolures 13½ à 18.

PRIX AVANTAGEUX \$5.95

Nous offrons également les fameuses chemises B.V.D. Gold Seal, en fin broadcloth égyptien. Collet fusé. Poignet double ou simple. Encolures 14 à 17½.

PRIX LALIBERTÉ \$7.00

Vraiment splendide est la chemise Thicoline de ARROW en broadcloth mercerisé de soie. Collet fusé et poignet double. Encolures 14 à 17½.

PRIX DU JUSTE MILIEU \$8.50

Songez au plaisir qu'il éprouvera en recevant une magnifique chemise B.V.D. en tricot nylon, blanche ou de teinte unie. Poignet empié. Encolures 13½ à 17½.

PRIX AVANTAGEUX \$12.95

LE BEAU, LE MEILLEUR POUR HOMMES !

J.B. LALIBERTÉ LTÉE, 145 RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

JOHNNY HAZARD



Jubilé de diamant de Sr Gagnon

ST-PROSPER, Champ. (DNC) — Ces jours derniers, avait lieu, à l'hôpital St-Joseph, des Trois-Rivières, une belle réunion de la communauté et des parents de la Révérend Sœur Gagnon, qui célébrait son 60e anniversaire de vie religieuse.

La Révérend Mère Supérieure de l'hôpital et ses religieuses n'ont rien épargné pour faire de ce "jubilé de diamant" un souvenir bien cher au cœur de celle qui, pendant plus de 52 ans, a travaillé pour la gloire de Dieu, dans cet hôpital.

Une grand'messe a été chantée à 8 heures, par M. l'abbé Ant. Margnan, aumônier de l'hôpital, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Le chant a été exécuté par la chorale.

Au premier rang de la nef, sur des prie-Dieu spéciaux, la jubilaire, accompagnée de ses deux nièces religieuses dans la même communauté, dont l'une en mission à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, et l'autre à St-Jean-de-Dieu, les religieuses de l'hôpital de Ste-Ursule, et les parents de la jubilaire.

A midi, le banquet réunissait une quinzaine de parents, dont Mme Alfred Frigon, sœur de la jubilaire, son beau-frère, M. Amédée Ebacher, de St-Prospère; ses nièces, les RR Srs Joseph-Prospère, Amédée-Joseph, Mlle Anne-Marie Ebacher, des Trois-Rivières; ses cousins et cousines, le R. Fr. Didier, des FF. du Sacré-Cœur, de la Pérouse, la Révérend Sr Gabriel-de-l'Incarnation, f.c.s.p., de Ste-Ursule, M. et Mme Lucien Devost, mesdames Justin Gagnon, Benoit Ebacher, Joseph-X. Ebacher, tous de St-Prospère, Dominique Ebacher, des Trois-Rivières, et Jules Cossette, de Grand'Mère.

Dans l'après-midi, la jubilaire et ses parents se rendirent dans sa paroisse natale, à St-Prospère de Champlain, où ses sœurs gardiennes du foyer parental l'attendaient avec anxiété. Une autre de ses sœurs, Rose-Anna (Mme Amédée Ebacher), avait l'honneur et la joie de la recevoir sous son toit.

Aux accords de la marche nuptiale qu'exécuta M. Conrad Ebacher, neveu de la jubilaire, l'héroïne du jour fit son entrée à la résidence de son beau-frère, M. Ebacher, où avait lieu le dîner. Durant son court voyage à St-Prospère, Sœur Gagnon rendit visite à bon nombre de parents.

Nos félicitations à la jubilaire pour les nombreuses années passées au service du Seigneur, dans la belle communauté des Révérendes Sœurs de la Providence.

Un hommage à Marguerite Bourgeoys

ST-EUSEBE. — (Spéc.) — Pour commémorer le 300e anniversaire de l'arrivée de Mère Bourgeoys à Ville-Marie, les paroissiens s'unissent dans un hommage de pieuse filiale et de sincère gratitude.

Un programme varié se déroule dans le mois de novembre si riche de souvenirs évocateurs.

Les anciennes élèves, membres du cercle d'étude, offrent en prémisses au public, dès le 11, une pièce en trois actes résumant la vie de Mère Bourgeoys.

Et nos élèves actuelles réserveront le 25 pour souligner les événements historiques de 1653. Trois fois nos jeunes ont répété leur séance, faisant connaître l'œuvre de Mère Bourgeoys à Ville-Marie, le Montréal d'aujourd'hui, et jusque dans le lointain Japon. Plus longtemps encore, nous aurons voulu voir se prolonger l'apothéose de Mère Bourgeoys dans la gloire du Bernin, veillant sur les activités de la Congrégation de Notre-Dame: l'émotion gagna tous les assistants.

Il est à souligner que, sous la présidence bienveillante de M. le curé Edmond Labelle, cette représentation recut de chaleureux encouragements de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal dans la personne de M. le directeur Sylvestre et de M. le visiteur ecclésiastique, l'abbé Philippe Duchêne.

Mais la fête purement religieuse, fixée au 27 novembre, surpassa nos réjouissances amicales et scolaires. En procession, on accueillit le précieux reliquaire venant de la maison-mère, reliquaire authentique qui a été vénérée par Notre Saint-Père le Pape, en 1950, lors de la béatification de Marguerite Bourgeoys.

A 9 h. 30, la messe du soir réunit une foule recueillie et confiante: le chant pieux de nos élèves ajoute à la solennité de la fête. M. le curé encense le reliquaire et le présente aux paroissiens. Le R. P. Emile Gervais, s.j., secrétaire du Comité des fondateurs, avec sa parole chaude et convaincante, fait l'éloge de notre Bienheureuse Mère.

La confiance est ravivée dans bien des cœurs: et nous espérons que bientôt le nimbe de la canonisation s'ajoutera pour la gloire de notre Bienheureuse et pour la sanctification du peuple canadien.

Premier voyage d'hiver à St-Jean

ST-JEAN, N.-B. 16. (Spéc.) — Au nombre des 561 passagers du paquebot "Empress of France", qui est attendu aujourd'hui dans le port de cette ville, on remarque 27 épouses de militaires canadiens qui reviennent au Canada retrouver leurs maris attachés auparavant à la 27e Brigade, en Allemagne.

L'"Empress of France" se dirige vers St-Jean, son port d'hiver, pour la première fois depuis la fin de la saison de navigation sur le St-Laurent. Le navire est sous le commandement du capitaine S. W. Keay.

**NOUS AVONS BESOIN D'ESPACE...
...ET NOUS DEVONS LIQUIDER TOUS NOS MEUBLES!
REDUCTIONS DE 20% - 30% - 40% ET JUSQU'A 50%**

**J.B. LALIBERTÉ
LIMITÉE**

Le magasin du juste milieu...



MAGNIFIQUES MOBILIERS DE

CHESTERFIELD A SACRIFIER

ELEGANT MOBILIER SECTIONNEL de fabrication "Braemore", comprenant 4 morceaux recouverts en matériel de choix. 3 morceaux sont de couleur lime et 1 beige.

VAL. REG. \$269. SPECIAL DE LIQUIDATION **\$169.**



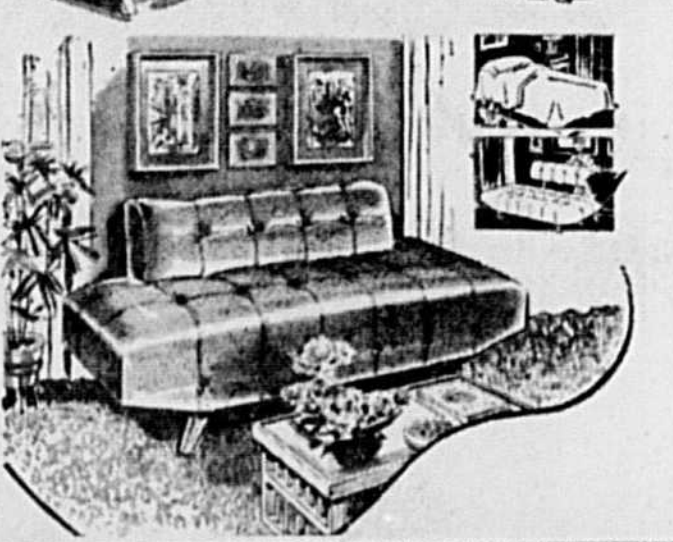
MOBILIER DE CHESTERFIELD, 3 morceaux. Deux fauteuils couleur biscuit et un vert. Double dossier et riche couverture en frise de grande richesse.

VAL. REG. \$245. SPECIAL DE LA VENTE **\$195.**



MOBILIER A SECTIONS "SNYDERS" qui vous plaira. Construction "Foam-Rubber" et riche couverture en reps brun agrémenté de fils dorés.

VAL. REG. \$285. SPECIAL DE LA VENTE **\$185.**



RICHE MOBILIER SECTIONNEL "Snyders", comprenant 3 morceaux. Excellente construction "Air-Foam". Jolie couverture grise "charcoal" et noire, ornée de fils dorés. Vous épargnez \$100.

VAL. REG. \$295. SPECIAL DE LIQUIDATION **\$195.**

RICHE MOBILIER DE CHESTERFIELD, 3 morceaux, solidement construit sur ressorts. Luxueuse couverture gris argent et rouge ainsi qu'un fauteuil gris argent et vert. Large frange au bas.

VAL. REG. \$395. SPECIAL DE LA VENTE **\$245.**

3 MODERNES DIVAN-LITS de STUDIO

dont la rare beauté s'allie au confort. Essentiellement pratique, ce meuble à dossier amovible peut se transformer en un lit pour une personne. Bonne construction en caoutchouc-mousse. C'est une valeur que vous devez voir.

VAL. REG. \$79. AUX PREMIERS ARRIVÉS

\$65.

FOULE D'AUTRES AUBAINES TRES ALLECHANTES



TOUS NOS SUPERBES MOBILIERS DE CHAMBRE SONT REDUITS A L'EXTREME POUR VENTE RAPIDE

REDUCTIONS DE 20% à 30%

Une offre sans précédent si vous considérez que nous vous offrons ici de riches et luxueux mobiliers de chambre à coucher à des prix défiant la compétition. Ils sont ultra-modernes avec bureaux doubles, jolies commodes aux lignes nouvelles et lits avec ou sans étagère à compartiment. Premiers arrivés, premiers servis. Venez et épargnez.

VAL. REG. \$165 à \$350.

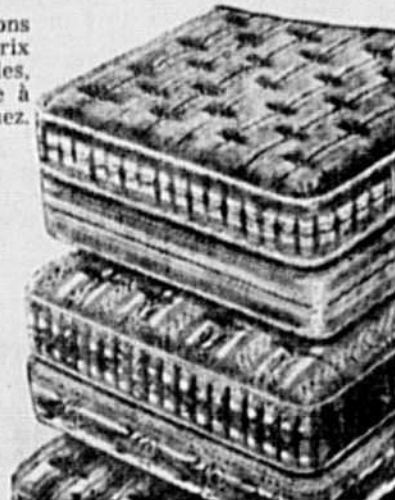
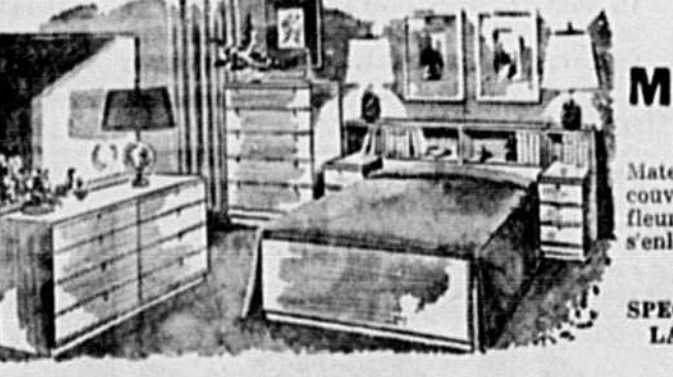
2 GROUPES DE CONFORTABLES MATELAS SUR RESSORTS

8 SEULEMENT
Matelas à 180 ressorts, recouverts de joli couffin fleur. Grandeur 4'6". Ils s'enlèveront rapidement.

VAL. REG. \$25. SPECIAL DE LA VENTE **\$20.**

6 SEULEMENT
Ces fameux matelas "Magic" par Simmons sont confortables au possible et recouverts de matériel à jolis patrons.

VAL. REG. \$39. SPECIAL DE LA VENTE **\$30.**



- Nous avons besoin d'espace en raison de la progression vertigineuse de nos divers rayons et de leur réorganisation urgente.
- Nous avons besoin d'espace en prévision de lignes additionnelles et aussi d'un nouvel ascenseur pour assurer un service adéquat.

Voilà pourquoi nous liquidons à prix de sacrifice, tout notre stock de meubles et appareils électriques dont l'étalage requiert 7,000 pieds carrés.

FAITES-EN VOTRE PROFIT...

Vous réaliserez de grandes économies en bénéficiant de ces réductions colossales!... Pour meubler ou rajouter votre foyer ou encore pour choisir les meubles ou appareils électriques que vous désirez offrir comme étrennes durant les fêtes!

RABAIS INTERESSANTS DE

15% à 30%



SUR UN LOT DE

150 LAMPES

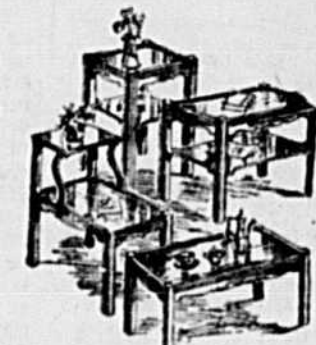
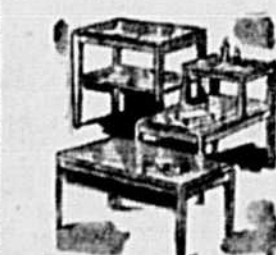
Vous trouverez dans ce lot les plus jolies lampes de tables ou lampes sur pied du dernier modernisme. Un grand choix de couleurs. Une opportunité pour les Fêtes. Tirez-en profit.

2 GROUPES SPECIAUX DE JOLIES TABLES

1er GROUPE

Un lot de tables à café d'un beau fini noyer ou naturel. Nous voulons les écouler toutes. A vous d'en profiter. VAL. JUSQU'A \$15. TRES SPECIAL

\$9.00 et \$11.



2e GROUPE

Ce groupe comprend, en plus de tables à café, des tables de bout, tables de coin, etc. Des valeurs vraiment supérieures de \$18. à \$55. réduites de

25% 30% et 35%

CARROSSES

DE MARQUE CELEBRE "SUNSHINE"

Ces jolies carrosses de bébé sont solidement construites et vous plairont par leur conduite facile. Choix de 4 modèles élégants.

VAL. REG. JUSQU'A \$57.95

SPECIAL DE LA VENTE **\$42.**



TRES PRATIQUES

LITS PLIANTS AVEC MATELAS A RESSORTS

Ces lits sont très pratiques et prennent peu d'espace lorsque pliés. Largeur 2 1/2'. Base en acier et roulettes.

VAL. REG. \$28. SPECIAL TANT QU'IL Y EN AURA **\$22.**

PLANCHES A REPASSER

10 SEULEMENT

Elles sont aussi pratiques qu'indispensables. Construction tout métal, pattes pliantes et dessus troué. Profitez de cette rare aubaine. VAL. JUSQU'A \$10.50 \$7.95 SPECIAL DE LIQUIDATION



J.B. LALIBERTÉ LTÉE, 145 RUE ST-JOSEPH, 276 BOUL. CHAREST

Le collège Ste-Anne de la...

(Suite de la page 3)

française et je ressens vraiment le besoin d'exprimer toute ma reconnaissance pour les bienfaits que j'ai reçus d'elle pendant tant d'années.

Après avoir rappelé quelques souvenirs de sa vie collégiale, Son Excellence s'est adressée plus particulièrement aux étudiants pour leur montrer comment utiliser le présent pour que l'avenir réponde aux désirs de Dieu. « Si Dieu vous a voulu ici, c'est qu'il attend plus de vous que des jeunes de votre âge. Bien sûr, vous êtes appelés comme tout chrétien à aimer et servir Dieu et à faire valoir toutes les ressources que vos études vous apportent en tirant le plus grand profit de tous les talents reçus. Vous pouvez être ou ne pas être des élèves brillants; cela importe peu et souvent vient d'une facilité qui ne dépend pas de vous; mais vous devez avoir à cœur de donner votre plein rendement pour acquérir toutes les connaissances et toutes les vertus qui vous rendront aptes à bien servir l'Eglise et la société. Cela ne va pas sans efforts. La peur de l'effort est un mal assez répandu, même chez les jeunes; la génération montante est plus exposée parce qu'elle est inclinée au confort... il n'y a rien de plus opposé au véritable esprit chrétien. L'habitude de l'effort soutenu et discipliné est la condition essentielle pour être virile, pour être des chrétiens convaincus dont notre pays jeune encore a besoin pour une croissance normale et pour rayonner son apostolat dans le monde. Le secret de la force d'âme, il faut le demander à notre chef, le Christ... Il faut d'abord permettre au Christ de nous conquérir tout entier; conquête de l'esprit par la culture intellectuelle; conquête du cœur par l'amour d'un noble idéal et par la totale maîtrise du corps. C'est ainsi que vous apprendrez à vivre dans l'amitié du Christ... non seulement vous, mais vous lui gagnerez vos compagnons et s'il plaît à Dieu, vous le ferez connaître aux peuples qui ne le connaissent pas ».

Sur la demande d'un jeune élève, Son Excellence a daigné accorder un grand congé. Dimanche matin, Mgr Lemieux a chanté une messe pontificale à la chapelle du collège.

L'auditorium du collège avait revêtu son aspect des plus grandes solennités et Son Excellence fit son entrée au son de la « Marche Pontificale » de C. Gounod, jouée par l'Harmonie du Collège dirigée par M. l'abbé Jean-Paul Roussel.

Faculté d'Agriculture
A son arrivée à la Faculté d'Agriculture, Son Excellence Mgr Lemieux fut reçu par M. l'abbé Joseph Diamant, directeur et confesseur de classe de Son Excellence; M. l'abbé François-Xavier Jean, doyen de la Faculté d'Agriculture de Laval; M. Charles Gagné, secrétaire de la Faculté; M. Louis Bérubé, secrétaire de l'Ecole Supérieure des Pêcheries; M. Albert Sirois, doyen des professeurs; Mgr Marius Paré, P.D., supérieur du collège et de l'Ecole, accompagnant le distingué prélat de même que M. l'abbé Gilles Belisle, secrétaire particulier de Son Excellence.

M. l'abbé Joseph Diamant, directeur de l'Ecole, a présenté, à la communauté, le distingué visiteur en rappelant ses années d'étude au collège classique de Ste-Anne; son ascension comme évêque de Sendai, Japon; Gravelbourg et comme archevêque d'Ottawa. M. l'abbé Diamant a souligné aux étudiants la grande qualité de Mgr Lemieux: application au travail, conduite exemplaire et sa grande piété, et le rôle prépondérant qu'ont joué ses parents et son Alma Mater dans sa formation. M. Diamant a exposé le rôle de l'Ecole Supérieure d'Agriculture, la plus vieille du Canada, instituée d'abord pour former de bons cultivateurs, elle s'est transformée suivant les besoins des temps pour préparer des agronomes munis d'une excellente culture scientifique.

L'Ecole d'Agriculture, poursuit-il, espère poursuivre son travail et se mettre bien à la page pour fournir à la classe agricole des compétences qui sauront la diriger tant dans l'ordre technique que social et religieux.

Mgr Marie-Joseph Lemieux, prenant la parole, a remercié les professeurs et les étudiants pour l'accueil si bienveillant qu'on venait de lui faire dans cette institution dont la renommée s'étend non seulement jusqu'aux limites du Canada, mais à l'étranger. Mgr Lemieux a dit toute sa joie de se trouver dans une institution agricole parce que ces problèmes lui sont bien familiers ayant été en contact avec la classe rurale durant dix ans à Gravelbourg.

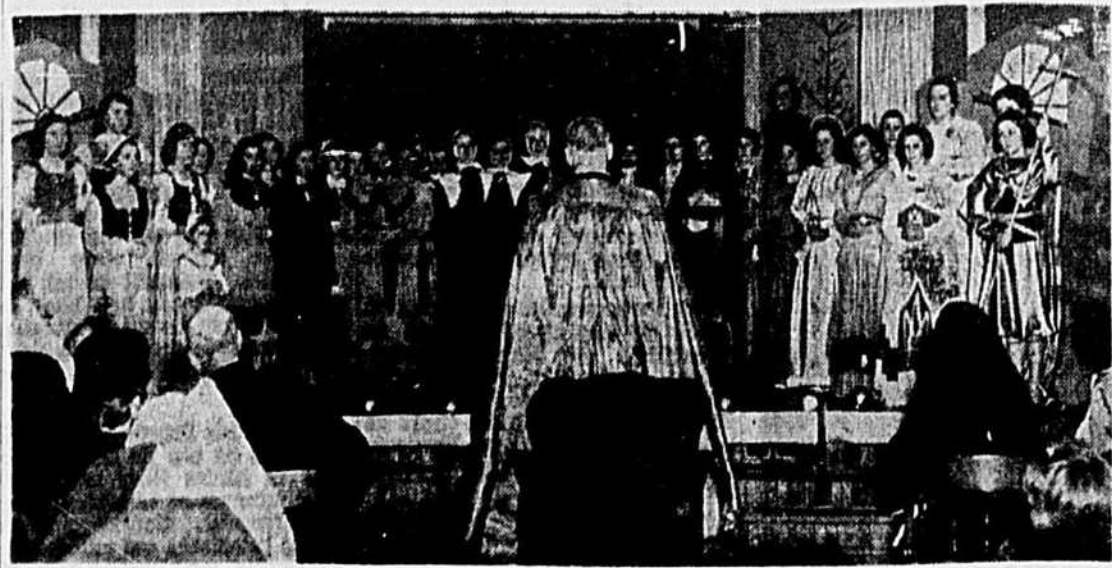
« Depuis nombre d'années, pour suit-il, on donne ici non seulement une formation technique précieuse pour la classe agricole mais une formation chrétienne, la plus précieuse de toutes. On désire faire de vous, chers étudiants, des chrétiens convaincus. Dans le monde chrétien, il y a une tendance à dissocier la formation chrétienne de la formation intellectuelle. En vous intéressant aux problèmes agricoles de votre région, de votre province et de la nation, vous devez porter un intérêt particulier aux valeurs spirituelles; vous devez exercer votre apostolat partout pour le plus grand bien de l'Eglise et de la nation ».

Assistèrent à cette fête intime un grand nombre de professeurs ainsi que leurs épouses. M. Jean-Louis Tremblay, président de l'Association des Etudiants, obtint un beau grand congé de Son Excellence Mgr Marie-Joseph Lemieux.

6 mois de prison pour cambriolage

Un double cambriolage perpétré en septembre aux entrepôts de la Société Coopérative de St-Nicolas-Station a valu, hier, en Cour des Sessions de la Paix, à un particulier, une sentence consistant en six mois d'emprisonnement.

A St-Pascal de Kamouraska



● A St-Pascal de Kamouraska, on a souligné le troisième centenaire de l'arrivée de Marguerite Bourgeoys au Canada. On voit ici S. Exe. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui assiste à l'Institution Chanoine-Beaudet au jeu scénique « La Dame d'une Marguerite ». (DNC, Studio Jean-Paul).

Le Père Lavoie, c.s.s.r., parle du...

(Suite de la dernière page)

pour deux mille élèves, une maison pour les religieuses, un ouvroir et un dispensaire. Cette cité scolaire, a précisé le Père Lavoie, est un projet. Avec les seules ressources du Viet-Nam, il est totalement irréalisable. Par suite de la guerre interminable contre les communistes, la pauvreté des gens est trop grande. Mais avec l'aide de nos généreux bienfaiteurs du Canada, il peut facilement devenir une réalité.

Sur une photographie qui paraît ailleurs dans notre journal, nous voyons quelques-uns de ces petits élèves dont les regards se tournent vers les pays libres, surtout le Canada, pour demander du secours afin que le projet des Pères devienne une réalité et qu'eux-mêmes ne deviennent pas les victimes des communistes.

Le Père missionnaire nous rappelle tout récemment un député provincial proposait qu'on fasse parvenir des vivres aux pays de l'Asie afin d'enrayer dans une certaine mesure l'avance du communisme. Qu'on n'oublie pas, d'ajouter le Père Lavoie, qu'au Viet-Nam, la question des écoles est vitale. C'est si vrai que les Vietnamiens vont même jusqu'à se priver de nourriture pour pouvoir s'instruire un peu.

En terminant, le Père Lavoie demandait une aide généreuse aux Pères Rédemptoristes canadiens, afin qu'ils puissent réaliser le projet de leur cité scolaire au Viet-Nam. C'est une œuvre, dit le Père, vraiment religieuse et humanitaire; voilà une occasion favorable de poser un geste concret contre la marche rapide du communisme dans ce pays. Toutes les personnes qui désirent faire quelque chose de bon, de noble, de saint, de chrétien, de catholique, de canadien, nous lui avons posé quelques questions concernant sa famille. Agé de 32 ans, le Père Lavoie a vu le jour aux Trois-Rivières. Sa mère vit encore à Lavaltrie, toujours vaillante malgré ses 85 ans. Parmi les sept enfants de cette famille, il y a une religieuse, la Révérende St-Pierre-Canisius, des Srs de Jésus-Marie, qui est assistante-supérieure à Lyon, France. Il compte de plus un neveu Rédemptoriste, le R. P. Lucien Alarie.

Le R. P. Lavoie entra au séminaire des Pères Rédemptoristes à Ste-Anne-de-Beaupré, le 13 août 1913, à l'âge de 13 ans. Il fut ordonné prêtre à Ottawa, en septembre 1925, et en septembre 1926, il partait pour l'Indochine, d'où il ne devait revenir qu'au mois de juillet 1931. Le Père Lavoie a donc passé 25 ans en Indochine, dont 24 ans à Hué, capitale du Viet-Nam central et ancienne résidence de l'empereur Bao-Dai.

Ce qui se passe à...

(Suite de la page 3)

consistait l'abolition de la peine capitale au Canada, tandis que d'autres se sont vivement opposés à l'abolition de la peine de mort. De toute façon, le comité dans son rapport au parlement lors de la dernière session, a déclaré qu'il ne possédait pas tous les renseignements nécessaires pour pouvoir faire des recommandations quant à la question et les deux autres qui feront l'objet d'une nouvelle enquête de la part des parlementaires.

UNE QUESTION VITALE
C'est dire qu'une fois terminée, la révision du code pénal aura nécessité l'institution de deux commissions royales et de deux comités parlementaires conjoints. Le comité parlementaire de la dernière session en faisait que revêtir le nouveau texte du code préparé par une commission royale.

La révision du code criminel est une question vitale. Il était non seulement convenable mais nécessaire qu'on donne à la révision du code toute l'importance que nous lui reconnaissons tous. Le code criminel qui ne forme au Canada qu'une seule loi est constitué en Angleterre, par exemple, de cent cinquante lois séparées.

Est-ce que le nouveau comité parlementaire possèdera plus d'informations au cours des prochains mois qu'il n'en avait lors de la dernière session, pour étudier à fond et faire des recommandations au gouvernement quant aux questions litigieuses?

Le ministre Garson a prévu cette objection. Il y répond dans l'affirmative en disant qu'une commission royale au Royaume-Uni qui avait commencé en 1949 une enquête sur la question de la peine capitale n'avait pas encore fait

Modification concernant le...

(Suite de la dernière page)

rait éliminer toutes ces difficultés en faisant suivre le nom du candidat de la désignation du parti. Pour le député de Ste-Anne, ce pourrait être « ministériel indépendant ». Je connais mon honorable ami depuis longtemps et je sais qu'il a toujours favorisé les gouvernements, quels qu'ils soient.

M. Duplessis. — C'est un fait rare, car ordinairement, les Irlandais sont contre.

M. Marier. — Le député de Ste-Anne ne fait pas exception à la règle: il est contre l'opposition.

M. Hanley. — Point d'ordre. Je n'ai jamais eu de parti-pris contre l'opposition, mais il se trouve qu'après une étude sérieuse des bills du gouvernement, je n'en ai jamais trouvé auxquels, en toute justice pour la province, je dus m'opposer.

M. Marier revient sur la suggestion, à l'effet d'ajouter au nom de chaque candidat la désignation du parti ou le fait qu'il se présente comme indépendant. M. Duplessis répond que la suggestion est intéressante et que le gouvernement va l'examiner.

Les autres clauses ne suscitèrent aucune discussion. A la demande de l'opposition, la troisième lecture fut toutefois reportée à une séance ultérieure.

Ste-Rose-du-Dégelis (T.)

Ste-Rose du Dégelis, (DNC). — Activités de la Société St-Jean-Baptiste. — Dernièrement, eut lieu la réunion mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste. Elle fut des mieux réussies, grâce à la collaboration de tous. Il y eut duo de piano par Miles Gagné et Michaud. Le chant fut confié à M. Fredo Soucy. M. Aurèle Valcourt présenta une causerie intitulée: Service paroissial. Ce service constituerait à payer une certaine somme d'argent à une famille éprouvée par le décès d'un de ses membres, à condition que ce membre ait au préalable versé une contribution d'un dollar par année. Ce projet semble avoir l'approbation de toute l'assemblée et l'exécutif s'en va incessamment à sa réalisation.

Le programme comportait aussi l'ouverture officielle de la campagne contre les débits de boissons sans permis. M. Adrien Picard et Mlle Marcelle Blanchet ont bien voulu accepter de nous présenter un interview dans les réponses étaient tirées du fameux catéchisme de la société de l'abbé Cusson.

Après quoi M. Honoré Michaud, président de la Ligue du Sacré-Coeur, et en l'occurrence le chef désigné pour cette campagne, prit la parole.

M. le curé fut particulièrement éloquent dans le mot de la fin. Il parla de la classe agricole et de l'importance d'unir nos forces de bien, pour faire de notre paroisse, la plus prospère, la plus heureuse qui soit.

Pour finir, il ne faut pas oublier de dire un mot de gratitude envers notre maître de cérémonie, M. Fernand Deschênes, et envers notre vice-président, M. Adrien Tardif, à qui revenait le soin de s'occuper de cette réunion, en l'absence du Dr Chabot, président.

Au mérite. — Le R. F. Lucien Charest, C. S. V., assistant-directeur du collège St-Pierre, a reçu une gratification du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. Alphonse Lebel, inspecteur, pour ses succès obtenus dans l'enseignement. Félicitations.

Tableau d'honneur, collège St-Pierre: premiers de classe pour septembre 1953, 8e année: J.-Guy Beaulieu, 8e, Simon Landry; 7e, Claude Poirier.

Convent du St-Rosaire: premiers de classe pour septembre 1953, 10e année, Geraldine Turcotte, 8e année, Jacqueline Tremblay; 8e année, Valda Martin; 7e, Ghislaine Landry, fille de Pierre Landry.

Sépulture. — Le 13 octobre, est décédé accidentellement à l'ouvrage, M. Wilfrid Raymond, époux de Marie Morin. Il était âgé de 57 ans. Il a été inhumé et son service fut chanté à Ste-Rose, le 17 octobre. Nos sincères condoléances.

son rapport lorsque le comité conjoint a présenté au gouvernement ses recommandations le printemps dernier. En fait le rapport de cette commission royale britannique n'a été connu du gouvernement canadien que le 1er octobre dernier. Le rapport est vaste et il implique une étude non seulement sur la peine capitale en Angleterre mais aussi dans plusieurs pays de l'Europe. Le gouvernement canadien estime que ce rapport constitue toute une mine de renseignements que pour rassembler le nouveau comité parlementaire.

Après toutes ses études et recherches il ne fait aucun doute que le nouveau code deviendra suffisamment clair pour faciliter la tâche des responsables de l'application du droit pénal.

Décédé



● M. l'abbé Adolphe Richard, qui était retiré au Séminaire de Rimouski, est décédé à cet endroit, le 28 novembre dernier, à l'âge de 74 ans et 6 mois.

Autres Canadiens présumés morts

Ottawa, 16. — (BUP). — L'Armée canadienne a émis hier une 206e liste de pertes en Corée et, comme conséquence, six soldats canadiens d'abord portés disparus sont maintenant considérés officiellement comme morts. On remarque notamment les noms des soldats Florian-W.A. Cusson, fils de M. Fernand Cusson, de Sutton; et de Herman Girard, fils de M. Adolphe Girard, de Kérouac.

Cette liste porte à 271 le nombre des soldats canadiens officiellement inscrits comme morts par suite des batailles de Corée. Les dossiers canadiens comprennent de plus, 113 blessés au combat, 98 blessés accidentellement au combat, 12 disparus, et 17 prisonniers plus tard rapatriés.

ST-ISIDORE, Dorch. — (DNC). — Imposantes funérailles furent faites, à M. Arthur Chabot, décédé le 14 novembre, à l'âge de 83 ans et 7 mois, époux de dame Mary Blodreau. Il était un citoyen bien estimé, de tous ceux qui l'ont connu, on tenu à lui rendre un témoignage, en assistant nombreux aux funérailles.

La levée du corps fut faite par Mgr Alphonse-Marie Parent, P.D., vice-recteur de l'Université Laval. M. le curé H. Barabé, chanta le service, assisté diacre et sous-diacre, du Rév. Père Placide, o.f.m.e., et M. l'abbé Alfred Berthiaume, vicaire.

La croix était portée par M. Joseph Gamache, accompagné du directeur des funérailles, M. Gonzague Valois.

Le cercueil était porté par les neveux: MM. Lucien, Raymond, Fernand Chabot, Raoul Turcotte, Armand et Arthur Blodreau. La quête fut faite par MM. Lucien Gagné, Aristide Blais.

Le deuil était conduit par ses enfants, accompagnés de leurs épouses, MM. et Mmes Jos-Arthur Chabot (Clarida Fortier), Joseph Turgeon (Alice Chabot), M. Romeo Chabot, le Dr et Mme Edouard Chabot (Lucie-Anne Richard), M. et Mme Arthur Allen (Valérie Chabot), M. et Mme Antonio Chabot (Lumina Richard), M. et Mme Tancrède Chabot (Lucille Nadeau), M. et Mme Gérard Chabot (Béatrice Laliberté), M. et Mme Denis Robitaille (Laurie Chabot), M. et Mme Maurice Chabot (Gabrielle Nadeau), M. et Mme Odilon Nadeau (Hélène Chabot), M. et Mme Yvon Chabot (Flora Grenon).

Il laisse aussi 58 petits-enfants, 20 arrière-petits-enfants. Une sœur, Mme Léo Binet (Anna Chabot), de Québec. Aussi 4 belles-sœurs et 2 beaux-frères; un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines et amis.

La chorale paroissiale exécuta une belle messe. A l'orgue: M. Lactance Blais. Les élèves du collège avec les professeurs, ainsi que les élèves du convent et personnels, ont assisté aux funérailles, ainsi qu'un grand nombre de paroissiens.

Nos sincères condoléances.

LE FANTÔME



Ultime hommage à Louise Néron

M. Rosaire Néron, surintendant du district de Montmorency, au Québec Power, et Mme Néron, née Laurence St-Hilaire, ont été épouvés par la mort de leur fille, Louise, décédée à l'âge de 1 an. Dans le deuil cruel qui les a frappés, M. et Mme Néron ont reçu de nombreux témoignages de condoléances. Cette sympathie s'est surtout

manifestée aux funérailles de l'enfant auxquelles assistaient de nombreux parents et amis.

La cérémonie funéraire a eu lieu en l'église St-Charles de Limouliou et le R. P. Archange, o.f.m.c.p., a présidé la cérémonie religieuse.

Dans le défilé, au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par le père de l'enfant: M. Rosaire Néron; ses frères: Pierre et Serge Néron; ses grands-parents: Augustin Néron et Jos. St-Hilaire; ses oncles: MM. Paul Néron, Armand, Adrien, Rosaire et

Laurent St-Hilaire, Aimé Carette, Claude Loupret, Lucien Choulinard, Clermont Desrochers; ses cousins: MM. Paul-André, Jean-Marc et Michel Néron, Paul-Henri Girard, Raymond et Yvon Guillemets, André Cloutier.

La dépouille mortelle était portée par Réal Amyot, J.-Marc Néron, Gilles Hamel et Paul-André Néron.

Dans le défilé, on voyait aussi MM. M. D'Amours, W. Longval, J.-Paul Côté, J.-M. Moisset, Roger Latouche, Arsène Loupret, J.-P.

- Achetons chez - LES NOTRES -



Le Cadeau de Qualité
ENSEMBLES YARDLEY COMME CADEAU
TOUJOURS LE REFLET DE VOTRE BON GOUT



Ensemble pour hommes

\$2.35

Lotion après la barbe et crème à barbe.



Ensemble pour hommes

\$3.25

Bol de savon à barbe et lotion après la barbe.



Ensemble pour hommes

\$4.75

Lotion après la barbe, bol de savon et poudre après la douche.

ENSEMBLES YARDLEY 2.35 à 10.00



Le stylo que l'on ne "PLONGE"

PAS! — à partir de \$15.00

*Tous Montres

ENSEMBLES
PLUMES
ET CRAYONS

— Waterman's

— Parker

— Sheaffer's

5.00 à 29.00

★ ★ ★

— Autres rasoirs

★ SCHICK COLONEL

22.95

★ REMINGTON

CONTOUR

25.95

★ REMINGTON

"60" DE LUXE

32.95

★ PHILSHAVE

29.75

★ ROLLS

12.95 et

16.00

Rasoirs PACKARD

16.95 - 29.50 - 32.50

Suggestions

★ ENSEMBLES DE CHEVET THERMOS

14.95 à 35.00

★ TROUSSES DE VOYAGE

5.00 à 15.00

★ BAROMETRES

6.00 à 37.50

★ SYPHONS

17.50 à 27.50

★ BLAIREAUX

1.50 à 15.00

★ ENSEMBLES GOURIELLI

2.25 à 10.00

★ ENSEMBLES COURTLEY

3.50 à 7.50

★ ENSEMBLES LENTHERIC

1.00 à 8.00

★ ENSEMBLES GAYLORD

1.00 à 4.50

★ AUTRES ENSEMBLES

OLD SPICE, FOUGERE ROYALE, KINGSMEN

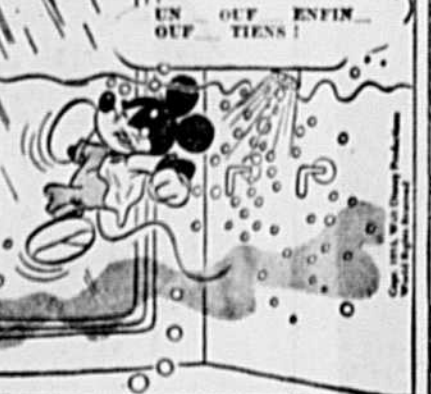
Tél. 2-5214 J.E. RUEL ST. JEAN

LIVERNOIS

LIMITÉE

LA SOURIS MIQUETTE

4434



per Walt Disney

4435



per Lee Falk et Ray Moore

4436



Adoption du projet de loi modifiant la

Loi sur la fraude et la corruption sur le plan des affaires municipales

(Par Calixte Dumas)

Le projet de loi modifiant la loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales a été adopté hier après-midi. Le débat a été relativement bref, mais comme on avait laissé entendre que ce bill visait quelqu'un en particulier et avait une portée rétroactive, M. Duplessis a réclamé le vote sur la deuxième et la troisième lecture. Dans le premier cas, le résultat a été de 77 à 0 et dans le second cas de 78 à 0. C'est dire que l'opposition a appuyé le gouvernement.

Le parain du bill, l'hon. Yves Provost, a expliqué le bill. Les administrateurs municipaux, dit-il, doivent prêter un serment d'office qui inclut la fidélité et l'honnêteté. Cela implique la bonne foi, le droit à la charge publique, disparaissent. La présente loi a pour but d'établir que cette morale publique ne sera pas limitée à une seule municipalité, mais qu'elle s'appliquera partout. Il est opportun de défranchiser non pas localement, mais partout, ceux qui se rendent coupables de fraude et de corruption municipale.

M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, s'est tout d'abord déclaré en faveur du projet de loi, mais il ne serait pas à propos d'étendre l'application de la loi au domaine scolaire.

M. Duplessis ayant demandé le vote sur la deuxième lecture, le résultat a été de 77 à 0. En comité plénier, M. Lapalme a de nouveau demandé au gouvernement s'il avait l'intention de l'appliquer aussi dans le domaine scolaire.

Nous étudierons cela, a répondu M. Duplessis.

M. Georges-C. Marier a fait remarquer à son tour que le domaine scolaire était très important.

Nous nous sommes même demandé, a repris le premier ministre, si nous ne devions pas étendre la portée de la loi au domaine provincial. Si un homme, dit-il, n'est pas capable de s'acquiescer de sa tâche comme il convient dans les petites choses, comment pourra-t-il le faire dans les grandes? Si on ne peut administrer une ville de 15,000 âmes, comment pourra-t-on administrer une ville de 120,000?

Me Jean-Paul Noël s'étant déclaré, d'une manière générale, contre la rétroactivité, M. Duplessis lui a demandé de prendre ses responsabilités et de voter contre le bill s'il le jugeait à propos.

Le député de Jeanne-Mance a répondu qu'il n'était pas dans le cas présent. M. Duplessis fit alors remarquer que la rétroactivité était le seul moyen légal de compenser pour l'inactivité de la loi.

La troisième lecture du bill fut ensuite votée par 78 à 0. La Chambre a ensuite adopté sans discussion le bill 22, modifiant l'article 20 de la loi des syndicats professionnels. En vertu de cet article 20, de la loi des syndicats professionnels, le solde de l'actif d'un syndicat professionnel, après sa liquidation, doit être affecté à une ou plusieurs œuvres similaires désignées par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'amendement apporté à cet article permettra au secrétaire de la province et au ministre du Travail, de désigner les œuvres similaires qui bénéficieront de ce solde.

Parisville (Loib.)

Fête de la Toussaint PARISVILLE — D.N.C. — Le R. P. Desgrosseillier, Père Blanc d'Afrique, est venu aider M. le curé, pour les confessions et il nous a aussi donné le sermon. Les communions furent nombreuses, le soir, il nous a montré un film sur ses missions.

Malades M. Arthur Habel ainsi que la fille de M. Roch Beaudet, nous sont revenus de l'hôpital. Nous souhaitons un prompt rétablissement.

Va et vient Mme Rosario Auger, a Québec, chez ses frères et sœurs, récemment. —Mlle Micheline Paris et Mlle Anita Hamel, de Montréal, chez leurs parents, dernièrement. —Mlle Gisèle Roux, étudiante, chez son père adoptif, M. Philippe Roux, récemment.

Souper canadien Le 15 novembre, un souper canadien fut servi par les dames fermières.

L'assistance fut nombreuse et tous mangèrent avec appétit les bonnes fèves au lard, les délicieuses pâtés à la viande. Nous avions le plaisir d'avoir parmi nous M. le curé Armand Paris, de Ste-Thérèse-de-Lisieux. La soirée fut un véritable succès.

Baptêmes Marie-Murielle-Bibiane, enfant de M. et madame Aimé Auger (Marcelle Castonguay). Par. et mar. M. et madame J.-Paul Auger (Bibiane Auger), oncle et tante de l'enfant. —Joseph-J.-Claude, enfant de M. et madame André St-Onge (Juliette Charland). Par. et mar. M. et madame Ulysse Richard (Cécile St-Onge), oncle et tante de l'enfant.

Avis aux anciens de l'Orphelinat St-Sauveur

Tous les anciens et les anciennes de l'Orphelinat St-Sauveur sont invités à assister à un dévouement d'Arbre de Noël qui aura lieu, dimanche, le 20 décembre, à 7 h. 30 p.m.

Réunion en l'honneur du cardinal Mindszenty

Montréal, (D.N.C.). — La paroisse Notre-Dame des Hongrois et l'Association des Anciens Combattants hongrois tiendront une réunion commémorative le 27 décembre, en l'honneur de Son Eminence le Cardinal Joseph Mindszenty, à la salle du Gesù, à 3 h. 30 p.m. Cette réunion sera sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

Triple jubilé à Compton



Compton, (D.N.C.). M. et Mme Eucher Couture, de la paroisse St-Thomas d'Aquin de Compton, ont célébré leur 60e anniversaire de vie conjugale, en août dernier, alors que leur fils, le R. P. Damase Couture, o. m. i., fêtait ses 25 ans de sacerdoce et qu'un autre fils des jubilaires, M. Flavien Couture, ainsi que son épouse, célébraient leur jubilé d'argent. De belles fêtes paroissiales et familiales soulignèrent cet événement rare. (Studio Breton).

Aveugle dépouillé de son argent à Riverhead

RIVERHEAD, N.-Y., 16. — (BUP). — Trois voleurs ont bloqué la route à un vendeur de journaux aveugle, alors que celui-ci rentrait chez lui, hier soir, et lui ont volé la somme de \$1.25 soit tout l'argent qu'il avait pu recueillir de la vente de ses journaux. L'aveugle est, cependant, reconnaissant envers l'un des voleurs, qui a demandé à ses comparses de ne pas le frapper, vu son infirmité.

Une résidente de St-Damase, blessée

Mme Joseph Cloutier, de St-Damase de l'Islet, a subi de légères blessures, hier après-midi, vers 1 heure, lorsqu'elle fut renversée par un autobus du Québec Power, sur la rue St-Vallier. La blessée fut transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau. Elle souffre de coupures à la tête qui ne semblent pas être graves.

Le mari et la femme blessés par un camion, hier soir

Deux personnes ont été blessées assez sérieusement, hier soir, vers 11 heures, lorsqu'un camion les a renversés à l'intersection du boulevard Charest et de la rue du Pont. Il s'agit de M. et Mme Albert Buteau, demeurant à 97, rue St-Pierre.

Les deux blessés ont été transportés d'urgence à l'hôpital de St-François d'Assise par les ambulanciers de la maison J. Bonchard & fils. A l'hôpital, on constata que M. Buteau souffrait de deux lésions au dos et aux hanches, tandis que Mme Buteau a une fracture probable de la cheville droite et des blessures au dos.

La Sûreté municipale a dépêché un de ses agents pour faire les constatations d'usage.

A la C. de Commerce de Charlevoix-Ouest

Baie-St-Paul, (D.N.C.). — Au cours de la séance, tenue récemment, dans la salle municipale, sous la présidence du Dr Robert Desgagné, M.D., plusieurs problèmes intéressants furent débattus et résolus.

M. Ernest Tremblay, vice-président de la Chambre, soumit la reprise des démarches, pour obtenir l'établissement d'une école d'arts et métiers à la Baie-St-Paul. Après discussions, ce projet reçut l'approbation générale. De plus, la Chambre promit de seconder une requête de l'U.C.C. tendant à la création d'une école moyenne d'agriculture à la Baie-St-Paul.

Une résolution fut adoptée pour appuyer une proposition de la Chambre de Commerce de Charlevoix, en vue de collaborer à l'entretien des chemins d'hiver sur la route de la Côte-Nord.

Pour encourager les citoyens à décorer et à illuminer davantage durant le temps des fêtes, un comité de la Chambre est chargé d'attribuer, le soir de la veille de Noël, des prix aux propriétaires des plus belles décorations extérieures.

La Chambre va installer un gros arbre de Noël illuminé, sur le terrain de l'église; une crèche extérieure est aussi au programme.

M. le professeur Jean-Pierre Tremblay, directeur de la Chambre, propose d'organiser un comité chargé de fonder un club de hockey, pour jeunes gens, avec gérant ou directeur expert, d'intéresser la population à aider financièrement et de manière efficace le développement de ce sport, qui a connu des jours florissants.

Gain de cause au propriétaire

Le locataire payait mal son loyer et n'avait pas assez de meubles. Basant sa décision sur le fait que le propriétaire subissait souvent des retards dans la perception de son loyer et aussi sur le fait que le locataire avait fait défaut de garnir les lieux loués de meubles et effets de valeur suffisante pour répondre du loyer, M. le juge Maurice Brasset, de la Cour du Magistrat, a donné suite à la requête d'un demandeur, qui se trouve à être également dans cette cause le propriétaire.

Ce demandeur réclamait la résiliation de son bail avec son locataire, ainsi qu'un montant de \$70 pour loyer des mois d'octobre et novembre, \$8 pour la taxe de vidanges, et \$100 d'indemnité de résiliation pour la période nécessaire à la relocation du logement.

Conséquemment, M. le juge Brasset a accordé la résiliation du bail et a ordonné l'expulsion du locataire, mais à compter du 1er mars 1954 seulement. En deuxième lieu, le juge Brasset a condamné ce locataire à ne payer que les \$78 réclamés pour loyer dû et pour taxes.

Le juge Brasset a surtout basé sa décision sur le fait que le locataire faisait défaut de garnir les lieux de meubles et effets de valeur suffisante pour répondre du loyer. En effet, pour tous meubles, la preuve a révélé que dans la première pièce du logement se trouvait une corde de bois; que

Le cardinal Léger bénit la pierre angulaire du centre Maria Goretti

Le huit décembre dernier, à Son Eminence et déclara que, l'aurore de l'année mariale, qui commémore le centième anniversaire de la proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a béni la pierre angulaire du Centre Maria-Goretti.

Son Eminence fut assistée de M. l'abbé Gédéon Sanché, curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges, et du R. V. Père Laurent Lapalme, c.s.c., supérieur provincial des Pères de Sainte-Croix de la Province Canadienne. Plusieurs dignitaires ecclésiastiques et civils, étaient présents.

La bénédiction de la pierre angulaire s'est déroulée à l'extérieur de l'édifice, à l'angle du Chemin Côte Ste-Catherine et l'avenue D'elles en construction.

La cérémonie s'est ensuite continuée au sous-sol, non terminé, où ont lieu certaines activités de l'Oeuvre. A ce dernier endroit, décoré aux couleurs papales et cardinalices, une estrade avait été dressée, où prirent place, quelques dignitaires, appelés ensuite à adresser la parole. De chaque côté de l'estrade, on pouvait voir des journalistes et des représentants de la radio et de la télévision, sous la direction de M. Gérard Morin, publiciste.

M. Paul Guertin agissait comme maître de cérémonie. Le R. V. Père Alfred Laplante, c.s.c., fondateur et directeur du Centre Maria-Goretti, souhaita la bienvenue à

l'assemblée. Le R. V. Père Alfred Laplante, c.s.c., fondateur et directeur du Centre Maria-Goretti, souhaita la bienvenue à l'assemblée. Le R. V. Père Alfred Laplante, c.s.c., fondateur et directeur du Centre Maria-Goretti, souhaita la bienvenue à l'assemblée.

Le président fit rapport du travail accompli dans l'élaboration de l'enquête industrielle et commerciale, dans les limites du territoire de la Chambre. Enfin, le président dit sa joie à la vue de la nombreuse assistance aux séances de la Chambre, il fit appel à la coopération si nécessaire au bien commun.

Un message de félicitations fut adressé à M. Charles-Edouard Tremblay, maire et à M. J.-E. Desgagné, inspecteur d'écoles, qui se sont vu attribuer une médaille d'honneur à l'occasion du couronnement de la reine Elizabeth II.

Le président fit rapport du travail accompli dans l'élaboration de l'enquête industrielle et commerciale, dans les limites du territoire de la Chambre. Enfin, le président dit sa joie à la vue de la nombreuse assistance aux séances de la Chambre, il fit appel à la coopération si nécessaire au bien commun.

La Commission de relations ouvrières de la province de Québec a tout récemment émis une nouvelle formule, dont l'usage est prescrit lorsqu'un syndicat d'employés désire demander les services d'un conciliateur provincial pour aider à la conclusion d'une convention collective de travail.

La formule comprend un élément nouveau, l'envoi d'une copie des documents à "l'Intimée", c'est-à-dire à l'employeur. Le Syndicat des Journalistes de Québec, Inc., s'est trouvé au nombre des premiers organismes d'employés à se servir de la nouvelle formule. Il vient de demander l'aide d'un conciliateur provincial dans l'espoir de faciliter le renouvellement d'une convention collective de travail avec "Le Soleil", Ltée.

Le cardinal Léger bénit la pierre angulaire du centre Maria Goretti

Le huit décembre dernier, à Son Eminence et déclara que, l'aurore de l'année mariale, qui commémore le centième anniversaire de la proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a béni la pierre angulaire du Centre Maria-Goretti.

Son Eminence fut assistée de M. l'abbé Gédéon Sanché, curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges, et du R. V. Père Laurent Lapalme, c.s.c., supérieur provincial des Pères de Sainte-Croix de la Province Canadienne. Plusieurs dignitaires ecclésiastiques et civils, étaient présents.

La bénédiction de la pierre angulaire s'est déroulée à l'extérieur de l'édifice, à l'angle du Chemin Côte Ste-Catherine et l'avenue D'elles en construction.

La cérémonie s'est ensuite continuée au sous-sol, non terminé, où ont lieu certaines activités de l'Oeuvre. A ce dernier endroit, décoré aux couleurs papales et cardinalices, une estrade avait été dressée, où prirent place, quelques dignitaires, appelés ensuite à adresser la parole. De chaque côté de l'estrade, on pouvait voir des journalistes et des représentants de la radio et de la télévision, sous la direction de M. Gérard Morin, publiciste.

M. Paul Guertin agissait comme maître de cérémonie. Le R. V. Père Alfred Laplante, c.s.c., fondateur et directeur du Centre Maria-Goretti, souhaita la bienvenue à

l'assemblée. Le R. V. Père Alfred Laplante, c.s.c., fondateur et directeur du Centre Maria-Goretti, souhaita la bienvenue à l'assemblée.

Le président fit rapport du travail accompli dans l'élaboration de l'enquête industrielle et commerciale, dans les limites du territoire de la Chambre. Enfin, le président dit sa joie à la vue de la nombreuse assistance aux séances de la Chambre, il fit appel à la coopération si nécessaire au bien commun.

Un message de félicitations fut adressé à M. Charles-Edouard Tremblay, maire et à M. J.-E. Desgagné, inspecteur d'écoles, qui se sont vu attribuer une médaille d'honneur à l'occasion du couronnement de la reine Elizabeth II.

Le président fit rapport du travail accompli dans l'élaboration de l'enquête industrielle et commerciale, dans les limites du territoire de la Chambre. Enfin, le président dit sa joie à la vue de la nombreuse assistance aux séances de la Chambre, il fit appel à la coopération si nécessaire au bien commun.

La Commission de relations ouvrières de la province de Québec a tout récemment émis une nouvelle formule, dont l'usage est prescrit lorsqu'un syndicat d'employés désire demander les services d'un conciliateur provincial pour aider à la conclusion d'une convention collective de travail.

La formule comprend un élément nouveau, l'envoi d'une copie des documents à "l'Intimée", c'est-à-dire à l'employeur. Le Syndicat des Journalistes de Québec, Inc., s'est trouvé au nombre des premiers organismes d'employés à se servir de la nouvelle formule. Il vient de demander l'aide d'un conciliateur provincial dans l'espoir de faciliter le renouvellement d'une convention collective de travail avec "Le Soleil", Ltée.

Le président fit rapport du travail accompli dans l'élaboration de l'enquête industrielle et commerciale, dans les limites du territoire de la Chambre. Enfin, le président dit sa joie à la vue de la nombreuse assistance aux séances de la Chambre, il fit appel à la coopération si nécessaire au bien commun.

La Commission de relations ouvrières de la province de Québec a tout récemment émis une nouvelle formule, dont l'usage est prescrit lorsqu'un syndicat d'employés désire demander les services d'un conciliateur provincial pour aider à la conclusion d'une convention collective de travail.

La formule comprend un élément nouveau, l'envoi d'une copie des documents à "l'Intimée", c'est-à-dire à l'employeur. Le Syndicat des Journalistes de Québec, Inc., s'est trouvé au nombre des premiers organismes d'employés à se servir de la nouvelle formule. Il vient de demander l'aide d'un conciliateur provincial dans l'espoir de faciliter le renouvellement d'une convention collective de travail avec "Le Soleil", Ltée.

Le président fit rapport du travail accompli dans l'élaboration de l'enquête industrielle et commerciale, dans les limites du territoire de la Chambre. Enfin, le président dit sa joie à la vue de la nombreuse assistance aux séances de la Chambre, il fit appel à la coopération si nécessaire au bien commun.

Arbres de Noël en route pour la Corée

HAMILTON, Ont., 16, (BUP). — Trente arbres de Noël entreprennent aujourd'hui un trajet de 7,000 milles en direction de la Corée, pour décorer les messes des officiers et des sergents, les cantines des soldats et les quartiers généraux de la 25e brigade canadienne et leur donner une note de fête.

Les anciens combattants de la deuxième grande guerre ont pris les dispositions voulues avec les autorités fédérales pour l'expédition de ces sapins, qu'a fournis le pépiniériste Arthur Fitzsimmons.

rees récréatives occupent leurs loisirs.

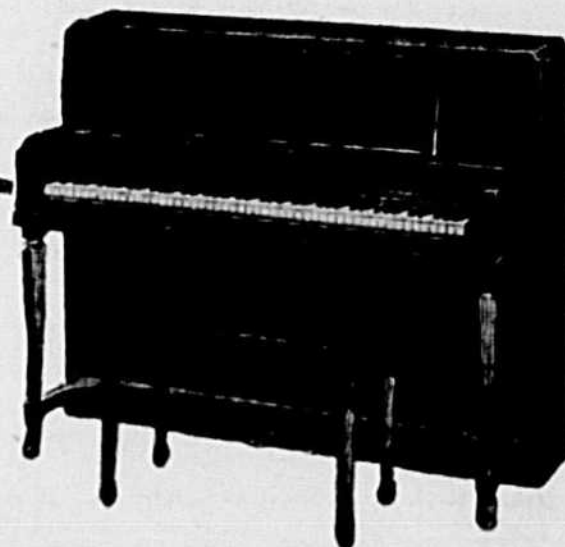
A ces divers services, le nouvel édifice qui s'érige comportera chambres, salons pour fréquentations, cafétéria, salles de cours, de spectacles et de loisirs. En un mot, il offrira tout ce dont une jeune fille, qui vit en dehors de son foyer, qui vit en dehors d'une bonne et saine orientation, a besoin. M. Tréflé Boulanger, directeur général du Service des études de la Commission des écoles catholiques de Montréal, président du Comité de la fête, les représentants de la ville de Montréal, M. Jean-Marie Savigneau, N.P., et de la Province de Québec, adressent aussi la parole. Enfin, Paul-Emile Léger tirera les conclusions de la cérémonie.

Un vin d'honneur suivit, dans les bureaux du comité d'administration du Centre.

Un cadeau de "PRINCE"



UN PIANO, UN INSTRUMENT POUR UNE VIE DURANT S'ACHETE CHEZ C. ROBITAILLE, INC.



Nulle part en ville

Vous ne trouverez un tel assortiment des meilleurs instruments fabriqués par les meilleurs manufacturiers.

- ★ STEINWAY
- ★ WINTER
- ★ LESAGE
- ★ ROBITAILLE
- ★ HEINTZMAN
- ★ NORDHEIMER
- ★ MASON & RISCH
- ★ SHERLOCK MANNING
- ★ KRANICK & BACH

C. ROBITAILLE INC.
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS

320 RUE ST-JOSEPH — TEL. : 5-8167

Appareil de télévision attribué par la maison Jean-Paul Gagnon



● M. l'abbé Paul Drolet, aumônier des Radio-Techniciens et de la Corp. des Maîtres-Electroniciens, a procédé hier soir au tirage de l'appareil de télévision de marque Crosley attribué par la maison Jean-Paul Gagnon, de Limoilou, à l'occasion de la dernière exposition provinciale. C'est un facteur, M. Paul-Henri Rancourt, demeurant au no 377 de la 12e Rue à Limoilou, qui est l'heureux gagnant. Son billet a été tiré en présence d'une nombreuse assistance réunie au magasin de M. Gagnon, à 960, 1ère Avenue, et le sort a favorisé M. Rancourt parmi les quelque 40,000 coupons qui contenaient un immense baril cadencé. Les photos ci-dessus prises à cette occasion nous font voir, en haut, une partie des personnes présentes, notamment MM. A. Gagnon, Alfred Morisset, directeur de la publicité au "Soleil", Gérard Letarte, a.p.a., Emery Boucher, directeur de l'Exposition provinciale, Lionel Crevier, M. et Mme Jean-Paul Gagnon, M. H.-E. Clements, gérant des ventes dans le Québec de Crosley Corp., M. l'abbé Drolet, M. L.-P. Vézina, directeur de la publicité à l'Action Catholique, et M. Edouard Lépine, gérant des ventes de la maison J.-P. Gagnon, qui agissait comme maître de cérémonie. On remarquait encore MM. Lucien Dupuis, président de la Corp. des Maîtres-Electroniciens, section de Québec, M. Paul Guay, vendeur de la compagnie Crosley, M. Léon Caron, etc. Dans la photo du bas, MM. Clements et Gagnon remettent officiellement l'appareil à l'heureux récipiendaire, M. Rancourt. Quelques courtes allocutions ont été prononcées au cours de la cérémonie aux invités. (Photos "L'Action Catholique", Roger Bédard).

● M. l'abbé Paul Drolet, aumônier des Radio-Techniciens et de la Corp. des Maîtres-Electroniciens, a procédé hier soir au tirage de l'appareil de télévision de marque Crosley attribué par la maison Jean-Paul Gagnon, de Limoilou, à l'occasion de la dernière exposition provinciale. C'est un facteur, M. Paul-Henri Rancourt, demeurant au no 377 de la 12e Rue à Limoilou, qui est l'heureux gagnant. Son billet a été tiré en présence d'une nombreuse assistance réunie au magasin de M. Gagnon, à 960, 1ère Avenue, et le sort a favorisé M. Rancourt parmi les quelque 40,000 coupons qui contenaient un immense baril cadencé. Les photos ci-dessus prises à cette occasion nous font voir, en haut, une partie des personnes présentes, notamment MM. A. Gagnon, Alfred Morisset, directeur de la publicité au "Soleil", Gérard Letarte, a.p.a., Emery Boucher, directeur de l'Exposition provinciale, Lionel Crevier, M. et Mme Jean-Paul Gagnon, M. H.-E. Clements, gérant des ventes dans le Québec de Crosley Corp., M. l'abbé Drolet, M. L.-P. Vézina, directeur de la publicité à l'Action Catholique, et M. Edouard Lépine, gérant des ventes de la maison J.-P. Gagnon, qui agissait comme maître de cérémonie. On remarquait encore MM. Lucien Dupuis, président de la Corp. des Maîtres-Electroniciens, section de Québec, M. Paul Guay, vendeur de la compagnie Crosley, M. Léon Caron, etc. Dans la photo du bas, MM. Clements et Gagnon remettent officiellement l'appareil à l'heureux récipiendaire, M. Rancourt. Quelques courtes allocutions ont été prononcées au cours de la cérémonie aux invités. (Photos "L'Action Catholique", Roger Bédard).

● M. l'abbé Paul Drolet, aumônier des Radio-Techniciens et de la Corp. des Maîtres-Electroniciens, a procédé hier soir au tirage de l'appareil de télévision de marque Crosley attribué par la maison Jean-Paul Gagnon, de Limoilou, à l'occasion de la dernière exposition provinciale. C'est un facteur, M. Paul-Henri Rancourt, demeurant au no 377 de la 12e Rue à Limoilou, qui est l'heureux gagnant. Son billet a été tiré en présence d'une nombreuse assistance réunie au magasin de M. Gagnon, à 960, 1ère Avenue, et le sort a favorisé M. Rancourt parmi les quelque 40,000 coupons qui contenaient un immense baril cadencé. Les photos ci-dessus prises à cette occasion nous font voir, en haut, une partie des personnes présentes, notamment MM. A. Gagnon, Alfred Morisset, directeur de la publicité au "Soleil", Gérard Letarte, a.p.a., Emery Boucher, directeur de l'Exposition provinciale, Lionel Crevier, M. et Mme Jean-Paul Gagnon, M. H.-E. Clements, gérant des ventes dans le Québec de Crosley Corp., M. l'abbé Drolet, M. L.-P. Vézina, directeur de la publicité à l'Action Catholique, et M. Edouard Lépine, gérant des ventes de la maison J.-P. Gagnon, qui agissait comme maître de cérémonie. On remarquait encore MM. Lucien Dupuis, président de la Corp. des Maîtres-Electroniciens, section de Québec, M. Paul Guay, vendeur de la compagnie Crosley, M. Léon Caron, etc. Dans la photo du bas, MM. Clements et Gagnon remettent officiellement l'appareil à l'heureux récipiendaire, M. Rancourt. Quelques courtes allocutions ont été prononcées au cours de la cérémonie aux invités. (Photos "L'Action Catholique", Roger Bédard).

Gratis!

avec l'achat de l'aspirateur

Nu-Vac modèle cuvette

TELEPHONE
4-4644

LE SOIR
2-0339

2-2186

Valeur régulière **\$10.95**

LAMPE JARDINIÈRE

- profond verre à lait
- profilé avec pour les plantes
- feuille de lierre comme décoration

\$16.95 comptant

Essai gratuit à la maison
Garantie 2 ans

STATE
VACUUM STORES LTD.

34, DE LA CHAPELLE
QUEBEC

Mâtez-vous — provision limitée

FLAMMANT NEUVE

Pas de vilain sac à poussière à vider!

Puissante succion.

Complète avec 1 accessoires.

Lampe gratuite avec aspirateur électrique.

ESSAI GRATUIT — N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT

Je désire un essai gratuit chez moi, sans obligation, de votre balayuse électrique à \$16.95.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ Tél. _____

M. M. M. donnez indications

Plus de 125 messes de minuit en notre ville

Une gratification aux employés civils à l'occasion de Noël

Comme par le passé, le gouvernement provincial accorde une gratification aux employés civils, qui gagnent moins de \$2,500, à l'occasion de Noël. Ceux qui sont mariés retireront \$26, et les célibataires \$10.

Cette gratification représente pour le gouvernement, dit-on, une dépense d'environ \$125,000.

AGANA, Guam, 16, (BUP). — Un appareil de la Marine et les aviateurs qu'il contenait sont considérés "en retard" ce soir, heure de Guam. L'avion était attaché au service météorologique, et il y avait à déplorer un typhon à 300 milles au nord-ouest de Guam.

STORES VENITIENS

(FAITS SUR MESURES)
POUR ACHETER VOTRE MENAGE DES FETES

Modèle 1600 de luxe portant la marque "SUNFLEX" Blanc et ivoire Mécanisme garanti 5 ans. Flexible ayant 2 couches d'émail cuit et une couche de "Duco" plastique. Val. Rég. de 75 le pied carré à un aussi bas prix que...

.50 LE PIED CARRE

GRATIS sur chaque achat de \$7.00 et plus nous donnons une magnifique plume "North-Rite"

Pour les stores faits sur mesure, importation anglaise, blanc etivoire, nous avons des galons en 20 couleurs.

Commandes postales acceptées Livraison gratuite dans les 4 jours

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES 30

CHARLES DISTRIBUTION ENR.

450 St-Vallier-O. Tél.: 3-7141

POUR LES FETES

si vous cherchez de la variété, de la qualité et du choix, vous trouverez cela chez BARDOU, Le Magasin d'Alimentation le plus complet à Québec.

Epicerie de choix, et d'importations de toutes sortes: fruits et légumes; homards vivants et cuits; poulets, dindes, faisans, pigeonneaux, lapins. — Variétés de viandes cuites de toutes sortes: jambon braisé, galantine truffée, gelée de poulet, langue, veau; pâtés de foie, tourtières, coq au vin, etc.

Commandez de bonne heure pour ne pas être déçus

BARDOU & FILS LTEE

108, AVE. CARTIER 48 1/2, COUILLARD

5-8135 2-7094

Voyez la

NOUVELLE

Chevrolet

1954

EN MONTRE AUJOURD'HUI CHEZ

ALBERT BARRE

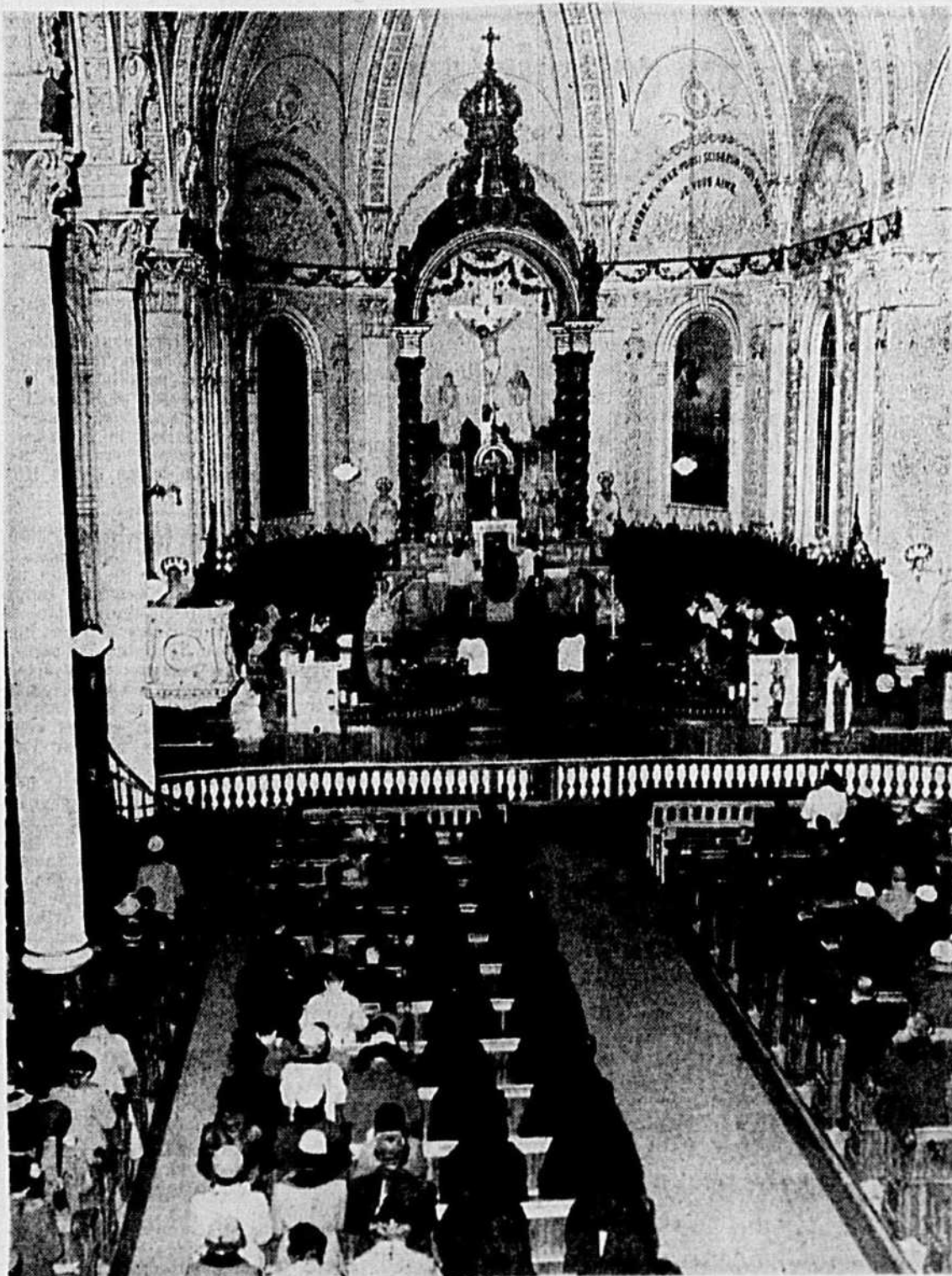
AUTOMOBILES LTEE

1095, de la Canardière, Québec, Tél.: 2-8264

SYMBÔLE D'ÉPARGNE ÉMÈME D'EXCELLENCE

CHEVROLET

Un 300e anniversaire à St-Pascal



Le S. Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a célébré récemment, à 4 heures de l'après-midi, une messe solennelle à l'église de St-Pascal de Kamouraska, en l'honneur de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys. Cette messe était l'ouverture des fêtes qui ont souligné, à l'Institut-

Dans sa tournée en Haute-Mauricie

L'évêque de Trois-Rivières fait l'éloge des chantiers coopératifs

La sollicitude de Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, s'étend à tous ses diocésains, même à ceux qui doivent passer les mois d'hiver dans les camps de bûcherons de la Haute-Mauricie. Au cours de cette tournée pastorale, les centaines de bûcherons que Mgr Pelletier a rencontrés ont pu goûter le bonheur et la paix que seule l'Eglise catholique peut donner à l'homme sur le théâtre même de ses activités.

Mgr l'Evêque des Trois-Rivières à plusieurs reprises a dit qu'il était heureux de trouver des chantiers coopératifs. La coopération, a-t-il ajouté, est une forme de charité, la plus belle forme de la charité chrétienne. C'est une formule qui a fait ses preuves et s'est révélée très efficace, c'est une formule voulue et encouragée par l'Eglise. La pratique de la coopération entraîne chacun à accepter ses responsabilités dans un esprit de saine charité et à chercher en toute chose le bien commun sachant que tout le monde profitera de l'effort de chaque individu.

La narration de cette véritable course apostolique auprès d'un aussi grand nombre d'hommes de la forêt, nous la devons à l'aumônier général des bûcherons qui est en même temps l'aumônier général adjoint de l'U.C.C. le R. P. Engelbert Lacasse, jésuite, que nous avions le bonheur de rencontrer mardi après-midi à son bureau de la résidence des Pères Jésuites de la rue Dauphine.

Ce vaillant jésuite dont toutes les occupations sont consacrées à faire du bien à nos compatriotes qui doivent gagner leur vie la coupe du bois un peu partout dans la province, nous a donné l'itinéraire de cette visite de Son Exc. Mgr Pelletier en y ajoutant quantité de détails intéressants. Il a commencé par nous dire que le départ a eu lieu au cours de l'après-midi de la fête de l'Immaculée Conception par conséquent le 8 décembre. Le soir, Mgr Pelletier et ceux qui l'accompagnaient, le Père Lacasse

Les fonctionnaires municipaux

Le maire Hamel compte sur leur collaboration

"Je vous prie d'apporter dans l'exécution de votre besogne individuelle, à l'hôtel de ville, le même soin que vous mettez dans vos affaires dans l'accomplissement des choses qui dépendent de vous. Nous ne pouvons diviser nos forces, si nous voulons faire un succès de l'administration de la chose publique. Vous devez exécuter fidèlement les ordres donnés par les chefs de département qui ont reçu les instructions des assemblées du peuple, mes collègues, les échevins et moi-même. Nous avons confiance en vous et comptons sur votre collaboration."

Ainsi s'exprimait Son honneur le maire Wilfrid Hamel, ce matin, dans la salle du Conseil de ville, au cours d'un premier contact avec les quelque 500 employés municipaux des Services intérieurs de la cité. Le maire était entouré de ses échevins.

L'administration des affaires de la cité de Québec, dit encore M. le maire, ressemble à l'administration d'un bureau d'affaires privées. Et, comme elle est de l'ordre de 12 à 15 millions, elle est de

grande importance. De plus, comme il s'agit d'affaires politiques et publiques, il nous faut en outre tenir compte de plusieurs autres principes. Il faut être prudent, en plus d'être honnête et exact. Il faut examiner les différents aspects particuliers qui proviennent du fait que nous avons affaire au public. Il faut qu'on se rende compte que nous sommes pleins de bonne volonté. M. Hamel dit que la présente administration comptait beaucoup sur la compétence et le travail des employés municipaux qui sont, dit-il, les auxiliaires des administrateurs municipaux désignés par le peuple, pour parvenir au progrès.

Le voyage de trois ans que nous entreprenons, nous voulons qu'il nous conduise à bon port, dit encore le maire.

En terminant, il déclara qu'il considérait que tout employé municipal, comme tout contribuable, peut exercer un vote libre aux élections et qu'il sera le dernier à reprocher à un employé d'avoir exprimé son opinion politique au cours de la dernière élection.

Il sera admis à caution s'il ne retourne pas à la maison

"J'admettrai Lucien Lortie, 47 des Sessions de la Paix. Il l'a fait au terme de l'enquête préliminaire qu'a subi Lortie, ce matin, en Cour des Sessions de la Paix. Et d'ailleurs, à l'issue de cette enquête, Lortie a été envoyé aux Assises criminelles pour y subir son procès au terme d'avril de cette Cour."

C'est dans cet ordre d'idées que M. le juge Simard, sur la question du cautionnement, a ajourné sa décision au 19 décembre.

Mme Lortie, la victime de l'assaut, a raconté en ces termes ce qui s'est passé le 11 décembre: "Vers les 5 h. 20, cette journée-là, mon mari est arrivé en boî-dit. Je me suis trouvée en emploi et je prends le 'char' de 7 h. 13. Sans mot dire, j'ai fait ce qu'il m'a demandé. Entre temps, il a envoyé ma petite fille chercher un outil dont il avait besoin pour travailler. J'étais dans la chambre à coucher. A un moment donné, je me suis penchée pour déposer ses gants sur le lit. C'est alors que j'ai reçu un coup sur la tête. Je me suis retournée. Il avait le bras en l'air et la figure contrefaite. J'ai alors lâché ce cri: 'Mon Dieu, tu veux me

Jeudi soir à Saint-Fidèle

Son Excellence Mgr N.-A. Labrie parlera devant la Société Historique de Québec

C'est un grand honneur pour la Société historique de Québec d'avoir pour conférencier, à sa prochaine séance (jeudi, le 17 décembre), l'évêque du Golfe Saint-Laurent. Son Excellence Mgr Labrie n'a pas coutume d'effleurer seulement les sujets qu'il traite: par ses lettres pastorales sur la vocation, sur les colonies forestières, par diverses conférences où il exposait les problèmes économiques-religieux de son diocèse, s'est acquis la réputation d'un pasteur aux vastes perspectives, d'une franchise audacieuse, d'une confiance en Dieu totale et communicative.

"L'avenir du Canada est dans le Nord", aimait à répéter le géographe Pierre Deffontaines. Son Excellence Mgr Labrie est un fils de la Côte-Nord: il est né à Godbout, le "Godebout" des cartes de Champlain; après son ordination sacerdotale, en 1922, il a missionné d'un bout à l'autre de la Côte de Bersimis à Blanc-Sablon; vicaire apostolique en 1938, succédant à Mgr Leventoux, il a prévu et préparé l'éclosion du diocèse dont le Saint-Siège, en 1945, lui a confié la délicate organisation. Ce n'est pas tout de trouver des cures, de bâtir des écoles et des églises: à une région toute en longueur (de Tadoussac à Natashquan) et semée, habitée par une population rapidement accrue en certains points, d'origine, de langue, de mentalité, de foi, d'occupation diverses, il faut garder ou donner une âme, une âme solidement chrétienne.

Son Exc. Mgr Labrie soulèvera sans doute le problème chrétien que pose l'éveil industriel de la Côte-Nord. Il nous le fera saisir dans la perspective de l'histoire des cinquante dernières années.

Nouvel associé



Le amateur Paul-H. Bouffard, C.R., a le plaisir d'annoncer que M. René Amyot est maintenant associé de l'étude légale Bouffard, La Rochelle, Duchesne & Amyot. Licencié en droit de l'université Laval, M. Amyot est membre du Barreau de la province de Québec depuis 1949. Il est allé parfaire ses études à l'université Harvard de Boston, et il a obtenu sa maîtrise en "Business Administration" (M. B. A.). M. Amyot est ensuite entré au service de Procter & Gamble Company of Canada Limited, et il occupait les fonctions de gérant des ventes pour la ville de Montréal, quand, au cours de 1952, il décida de retourner à la pratique du droit. M. Amyot est aussi attaché à la faculté de Commerce de l'université Laval, comme professeur chargé du cours: Administration des Entreprises.

Une réunion de la Société du Parler français, demain

La Société du Parler Français au Canada tiendra une séance d'études demain soir, à 8 h. 30, à la faculté des Lettres, 25, rue Ste-Famille.

Toutes les personnes intéressées au travail de recherches de nos vieux mots sont cordialement invitées à cette séance.

Elu marguillier à St-Albert-le-Grand

M. Roméo Richard, garagiste, a été élu marguillier de la paroisse St-Albert-le-Grand, en remplacement de M. Charles-Aimé Dorion, sortant de charge. Le banc se composera désormais de MM. Roméo Richard, Oscar Beaulé et Lucien Pélipin.

ANTONIO LAPLANTE
JEAN-H. GAGNE
PAUL CHALIFOUR
AVOCATS
42, rue Ste-Anne — Québec
Tél.: 2-3831 — Tél.: 3-4468

SOURDS
APPAREILS AUDITIFS
FIEZ-VOUS AUX
Maico
SERVICE AUDITIF MAICO
22, Place d'Alouville, Québec — Tél.: 4-3733



Vous cherchez un cadeau exceptionnel?

Pourquoi ne pas offrir à la vénérable maman l'histoire de sa lignée? L'arbre généalogique et l'histoire de la famille qui l'accompagne constituent un souvenir à nul autre comparable.

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN
4184, St-Denis, Montréal 179, boul. Haussmann, Paris

6 MOIS OU 6000 MILES

LE GARAGE

W. MARTIN LTEE

VOUS OFFRE

GARANTIE ECRITE

DE

6 MOIS OU 6000 MILES

SUR TOUTES SES VOITURES USAGEES

★

TEL: TE 7-4764

6 MOIS OU 6000 MILES

ROND-POINT LEVIS

6 MOIS OU 6000 MILES

ENCADREZ

- Vos PHOTOGRAPHIES
- Vos PEINTURES
- Vos GRAVURES

LIVRAISON 2 JOURS

J. ROLLAND SÉGUIN
243 d'Aiguillon, Québec

LE HOCKEY

Ligue AMERICAINE
 Pittsburgh 2, Cleveland 7
Ligue JUNIOR d'Ontario
 Barrie 4, Kitchener 7
 Guelph 6, St. Catharines 7
Ligue JUNIOR du Québec
 Jonquière 3, Royal 5
Ligue du BAS ST-LAURENT
 Matane 6, Rivière-du-Loup 4
Ligue des MARITIMES
 Glace Bay 4, Halifax 7
 Charlottetown 4, Sydney 5
Ligue SENIOR Nord-Ontario
 Sault Greyhounds 6, Pembroke 6
Ligue SENIOR d'Ontario
 Windsor 4, Niagara Falls 3
 Kitchener 4, Owen Sound 3
Ligue PROVINCIALE
 Cornwall 2, St-Jérôme 6
AUJOURD'HUI
Ligue NATIONALE
 Boston à Rangers
Ligue AMERICAINE
 Providence à Buffalo
 Pittsburgh à Hershey
 Cleveland à Syracuse
Ligue du QUÉBEC
 Valleyfield à Québec
 Montréal à Ottawa
 Sherbrooke à Springfield
Ligue JUNIOR du Québec
 Royal à Jonquière
Ligue JUNIOR d'Ontario
 Galt à Hamilton
 Barrie à Guelph

LES POSITIONS									
LIGUE NATIONALE									
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts		
Canadiens	32	19	11	2	90	67	40		
Detroit	29	16	7	6	85	57	36		
Toronto	29	15	8	6	81	43	36		
Boston	27	12	10	6	66	71	29		
New-York	29	7	16	6	66	100	29		
Chicago	32	2	22	8	60	102	16		
Ligue AMERICAINE									
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts		
Cleveland	26	15	9	2	106	91	38		
Buffalo	26	15	9	2	105	73	34		
Hershey	29	14	13	2	104	90	30		
Pittsburgh	29	11	13	4	87	97	28		
Providence	29	11	17	1	78	108	22		
Syracuse	28	10	17	1	84	111	21		
LIGUE DE HOCKEY DU QUÉBEC									
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts		
Ottawa	26	15	10	3	90	63	33		
Québec	29	13	12	4	81	81	30		
Sherbrooke	30	13	12	4	96	96	30		
Chicoutimi	29	13	13	3	106	99	29		
Montréal	26	12	12	2	73	77	26		
Valleyfield	26	12	14	2	82	104	26		
Springfield	30	12	16	2	90	110	26		
Ligue JUNIOR "A" de l'Ontario									
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts		
St. Michael's	21	12	6	2	90	68	28		
St. Catharines	20	12	7	0	100	79	28		
Marlboro	21	12	8	1	85	57	23		
Kitchener	19	11	6	2	74	64	24		
Hamilton	20	8	10	2	66	83	18		
Galt	20	8	11	1	71	82	17		
Barrie	22	6	15	0	88	115	16		
Guelph	22	6	16	0	98	125	12		
Ligue JUNIOR "A" du Québec									
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts		
Canadiens	22	20	2	0	140	47	40		
Frontenac	19	11	6	2	75	80	24		
Trois-Rivières	23	10	12	1	65	84	21		
Royal	22	8	13	1	62	83	17		
Jonquière	22	3	19	0	47	125	6		
LIGUE JUNIOR "B" PROVINCIALE									
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts		
Citadelles	18	12	3	0	66	27	24		
Shawinigan	14	11	2	1	96	33	23		
Grand'Mère	15	7	5	3	63	54	17		
As	16	6	9	1	51	66	11		
St-Patrick	16	4	12	0	46	101	8		
St-Grégoire	16	12	0	4	45	101	8		
ASSOCIATION JUNIOR "B" INC									
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts		
Montmagny	15	11	2	2	82	50	24		
Frontenac	12	6	5	1	36	46	13		
Lévis	12	5	7	0	44	64	10		
Victoria	11	9	1	1	33	56	3		
LIGUE INTERUNIVERSITAIRE									
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts		
Montréal	3	3	0	0	30	14	6		
Laval	3	2	1	0	13	12	4		
McGill	1	0	1	0	3	4	0		
Toronto	3	0	3	0	9	24	0		
LIGUE MAJEURE DES MARITIMES									
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts		
Halifax	32	21	10	1	146	105	43		
Sydney	32	19	14	0	122	103	38		
Glace Bay	32	12	19	1	123	130	25		
Charlottetown	32	12	21	0	119	160	24		
Ligue du BAS ST-LAURENT									
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts		
Riv.-du-Loup	28	18	10	0	107	82	38		
Matane	28	16	8	4	90	81	38		
Rimouski	27	10	14	2	84	74	23		
Mont-Joli	27	5	17	5	78	131	15		

National de St-Roch sérieux aspirant au badminton mixte

Les amateurs qui ont assisté au programme de la ligue mixte de badminton Québec-District lundi ont pu constater que le National de St-Roch sera un dangereux rival au championnat de la classe "A".

En effet, tout en remportant leur quatrième victoire consécutive, les représentants de St-Roch réussissent à faire subir un premier échec de Nap. Côté Sporting Goods, ce fut une victoire sortant de l'ordinaire.

Dans cette joute, M. Marcotte donner l'avance au Nap. Côté par 1-0, mais par l'entremise de F. Chamberland et A. Laprise, M. Trépanier et Y. Gagnon, J.-C. Laprise et P.-H. Laprise, le National prit les devants par 4-1. F. Juneau, M. Marcotte, A. Juneau réduisirent la marge à 4-3 et finalement, J.-C. Laprise et M. Trépanier gagnèrent en double mixte pour terminer la joute 5-3.

Dans l'autre rencontre, le Mon Domaine causa une surprise en disposant de la Boucherie Savard par 5-3 pour ainsi se rapprocher dans le classement, dans cette joute alors que le compte était 3-3. J.-P. Gagnon et G. Paquet, G. Robitaille et M. Gagné assurèrent la victoire aux leurs en gagnant les deux doubles masculins.

Mon Domaine, champion de l'année dernière dans la classe "B", est en train de répéter cet exploit. En effet, les porte-couleurs d'A. Lelièvre, grâce à leur blanchissage de 8-0 contre le Albert Julien sont montés au premier rang avec une avance de 7 points. Pour les vainqueurs, V. Simard, M. Dombroski, Y. Robitaille, C. Canth, se mirent en évidence. C'était le troisième blanchissage consécutif et par

contre Mon Domaine établit un record. Le National St-Roch a du baisser pavillon devant le Bourbonnais Tire Service qui l'emportait par 5-3 pour conserver le troisième rang. Pour les gagnants, J. Lachance gagna en simple masculin, C. L'égaré gagna en simple féminin, R. Delage et C. L'égaré, Y. Bourbonnais et M. Boulé gagnèrent en double féminin. P. Cloutier et R. Delage l'emportèrent en double mixte.

S. Lepage qui dirige le Gaité de Blerville a réussi à conduire son équipe à sa première victoire de la saison en ayant le meilleur contre la Cie Paquet dans une joute très intéressante. Tous les joueurs ont affiché une brillante tenue et R. Goupil, P. Simard, V. Sylvestre se signalèrent.

Matane défait par 6-4 le Rivière-du-Loup

Matane, (DNC). — Le Red Rock de Gerry Plamondon a remporté ce soir, une belle victoire aux dépens des protégés de Guy Labrie pour ainsi passer en première position de la ligue Senior du Bas St-Laurent, sur un pied d'égalité avec les Loups.

Dès le début de la rencontre, les Matanais comptèrent quatre buts pour prendre une solide avance. Les visiteurs évitèrent tout de suite le blanchissage alors que Bernaques comptait. A la deuxième reprise, les Loups jouèrent un jeu plus ferme et les Matanais devaient se contenter d'un seul but. A la période finale, les Loups effectuèrent un magistral retour de trois buts mais leur enthousiasme fut refroidi par le sixième but des Red Rock qui était compté par René Pénin qui en était à son deuxième but de la soirée.

Gerry Plamondon fut encore une véritable inspiration pour ses hommes. Il s'est encore illustré ce soir en comptant un but, son travail à l'offensive comme à la défensive est toujours très effectif.

Chez les perdants, Maurice Lamirande a aidé la cause de ses nouveaux coéquipiers en comptant un but et fournissant deux assistances. On sait que Lamirande qui en était à sa première partie avec les Loups a été obtenu des Aigles dans un échange pour Guy Gervais.

Matane. — Buts : Pénin, Duf. ; Limoges, Ste-Marie, Bouchard, Lafrenière, Avants : Plamondon, Léger, Gilbert, Nadon, Leduc, Bartlett, Breaux, Biledeau, Pénin, Desrosiers.

Rivière-du-Loup. — Buts : Brodeur, Duf. ; Benoit, Hayes, Rancourt, Labrie, Avants : Lamirande, St-Jean, Piquin, Bernaques, Tremblay, Gervais, Pichette, Gagnon.

Officiels : J.-P. Turcotte, juges de lignes : Saint-Pelletier, Ray, Boulay.

PREMIERE PERIODE
 1-Matane, Plamondon (seul) 1-0
 2-Matane, Leduc 2-0
 3-Rivière-du-Loup, Bernaques (Gagnon, Lamirande) 3-0
 4-Matane, Gilbert (Léger, Breaux) 4-0
 5-Matane, Pénin (Biledeau) 5-0

DEUXIEME PERIODE
 6-Matane, Benoit 6-0
 Pun. : Gagnon, Lafrenière.

TROISIEME PERIODE
 7-Rivière-du-Loup, Tremblay (Pichette, Rancourt) 6-1
 8-Rivière-du-Loup, Gagnon (Bernaques, Lamirande) 6-2
 9-Matane, Pénin (Desrosiers) 6-3
 10-Rivière-du-Loup, Lamirande (Benoit, Tremblay) 6-4

Arrêts par Pénin 12 8-29
 Brodeur 13 9-31

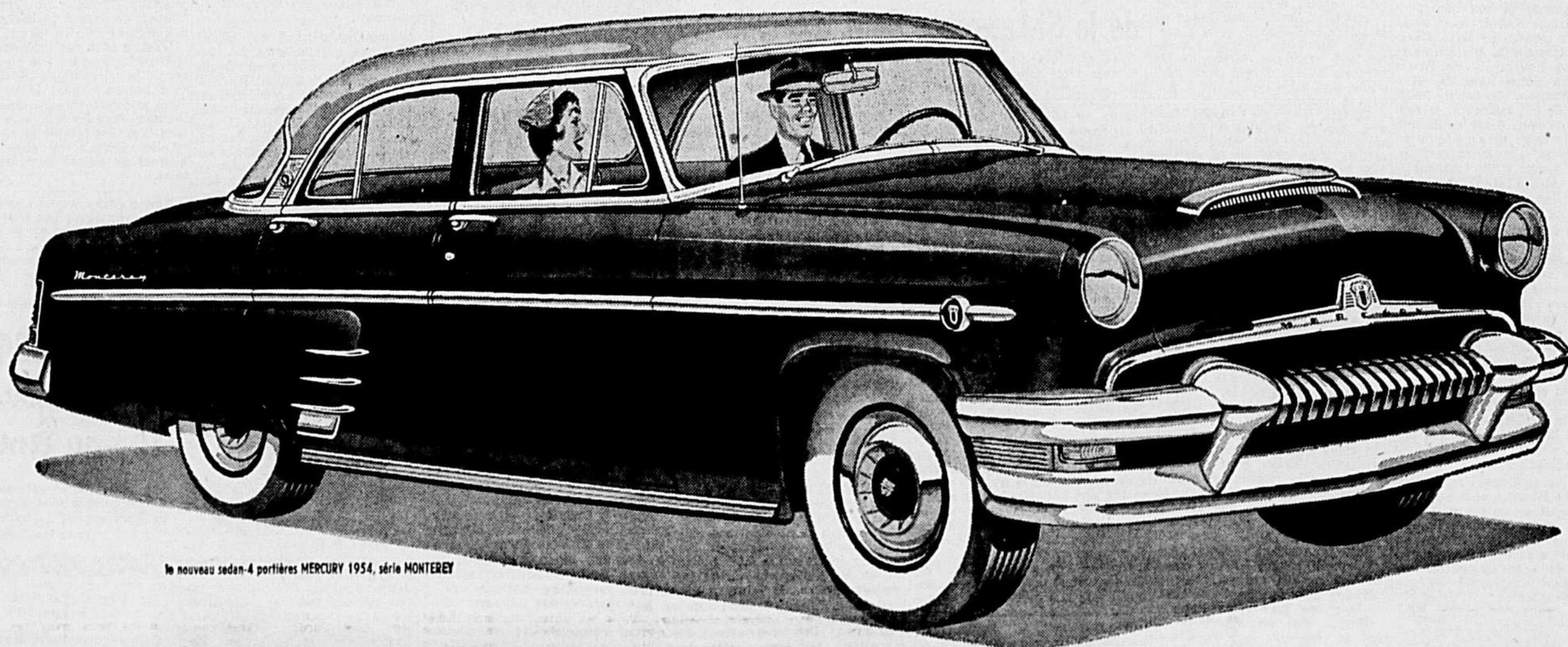
Owen, pilote depuis 23 ans, démissionne

New-York. — (BUP) — Le pilote en chef Steve Owen a résigné ses fonctions avec l'équipe de football des Giants de New-York. Owen était en charge de l'équipe depuis 23 ans. C'est Jim Lee Howell qui a été choisi comme remplaçant. Howell fut pilote des bous au cours des huit dernières années et il a signé son contrat comme chef pour les saisons 1954 et 1955. Howell âgé de 39 ans, fut une étoile pendant huit ans avant de devenir un membre du département des pilotes.

GRANDE PREMIERE DEMAIN!

Venez voir la nouvelle MERCURY "54"

...sensationnelle par son élégance, sa puissance, sa tenue de route



Le nouveau sedan 4 portières MERCURY 1954, série MONTEREY

nouveau moteur V-8 de 161 CV

— chef-d'oeuvre du fabricant qui a déjà construit plus de V-8 que tous les autres manufacturiers réunis

La voici enfin, cette superbe voiture surbaissée, plus longue et plus massive, qu'actionne le plus moderne de tous les moteurs V-8... la Mercury "54" pourvue de l'entièrement nouveau moteur V-8 de 161 CV, à soupapes en tête! Voici enfin la plus souple, la plus docile, la plus puissante des nouvelles voitures... cette voiture qui, sans le moindre effort, en toutes saisons, grimpe les pentes les plus abruptes, fournit en toutes circonstances une performance vraiment impressionnante! La Mercury présente cette année deux séries magnifiques: l'une, la série Monterey, groupe quatre modèles ultra-

luxueux... chefs-d'oeuvre d'élégance ultra-moderne; l'autre, la série grand luxe, présente une gamme complète de modèles superbes dont les lignes fluides et les riches intérieurs se comparent favorablement à ceux des voitures les plus coûteuses. Et ce n'est qu'après avoir vous-même conduit la nouvelle Mercury que vous saurez combien elle est silencieuse! Consultez sans tarder le vendeur Mercury de votre localité, et faites une promenade d'essai au jour et à l'heure qui vous conviendront. Ce sera, nous en sommes sûrs, la promenade la plus agréable que vous ayez jamais faite!

Deux séries magnifiques — modèles plus nombreux!

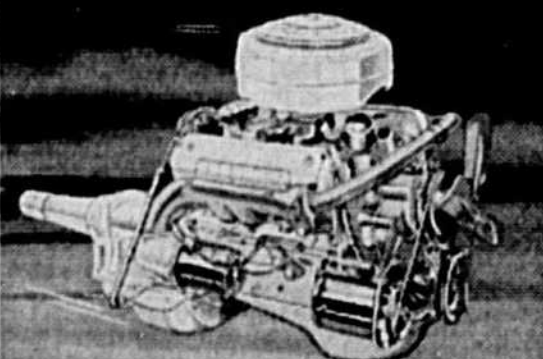
LA CONDUITE EST PLUS FACILE QUE JAMAIS AUPARAVANT!



DISPOSITIFS AUTOMATIQUES PERFECTIONNES QUI SUPPRIMENT TOUT EFFORT

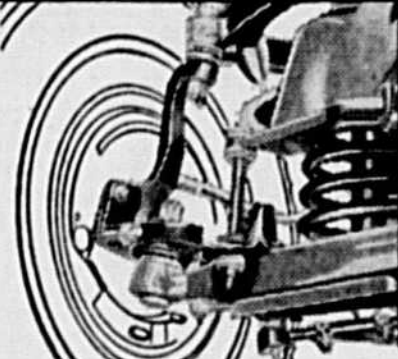
SERVO-DIRECTION* SERVO-FREINS* SIEGE A AJUSTAGE AUTOMATIQUE* COMMANDE MKPC-O-MATIC*

*Installés dans les modèles de la série Monterey; facultatifs, moyennant supplément, dans les modèles de la série grand luxe.



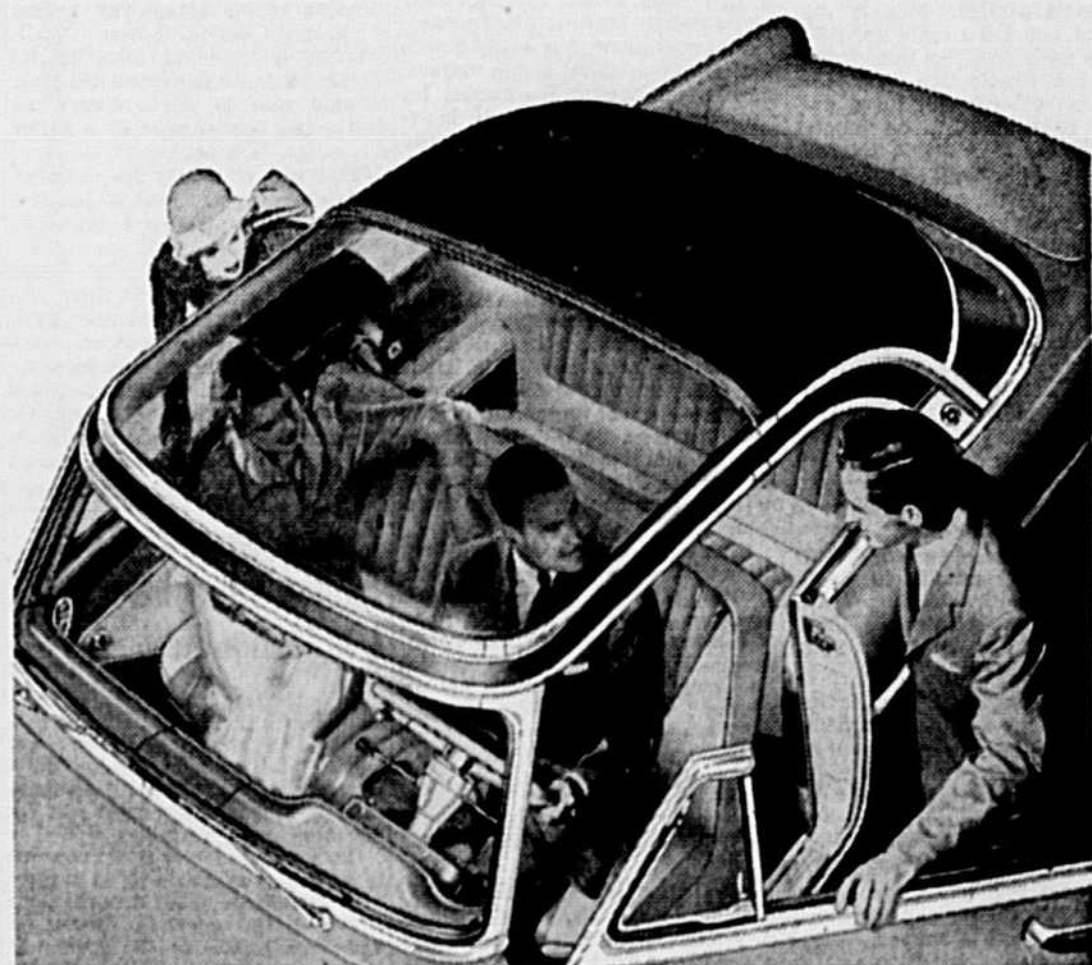
V-8 de 161 cv

PERFORMANCE PLUS SURE SOUPLESSE PLUS GRANDE PLUS HAUTE EFFICACITE



SUSPENSION AVANT A ROTULES ENTIEREMENT NOUVELLE

Jamais auparavant le roulement n'a été aussi stable, aussi sûr. Ce système de suspension — le plus perfectionné qui soit — a pour effet de faciliter la conduite dans les tournants et sur les chemins droits, et d'assurer un roulement vraiment ouaté, quel que soit l'état de la route!



Et voici la "SUN VALLEY" — la voiture qui anticipe sur l'avenir!

... une création exclusive à Ford-Canada, réalisation des plus célèbres techniciens de l'industrie de l'automobile au Canada!

Une véritable révélation... un chef-d'oeuvre d'élégance qui éclipse toutes les créations précédentes... voilà ce qu'on dit, partout, de la nouvelle Sun Valley à toit transparent, en plexiglass! C'est l'un des quatre modèles superbes de la série Monterey. Chacun de ces modèles est muni des

dispositifs automatiques, de la commande MKPC-O-Matic — ou de la surmultiplication Touch-O-Matic — d'un appareil de radio, d'une réchauffeuse, de glaces en verre teinté, d'indicateurs de virages, d'un lave-parabrisse, de bavolets d'ailes arrière, d'un protège-grille et de pneus à paroi blanche.



Le vendeur autorisé Mercury vous invite à venir voir et essayer la Mercury "54"

DISTRIBUTEURS



et camions Mercury

Le public est cordialement invité à venir les voir chez



"Votre garage de confiance" JULES PRECORT et JACQUES ARSENAULT, prop.

901, 1^{ère} Avenue

LIMOILLOU

Tél.: 2-5676

A St-Pascal de Kamouraska

Messe de S. Exc. Mgr Desrochers en l'honneur de Marguerite Bourgeoys

ST-PASCAL, Kamouraska, (D. N. C.). — Le 28 novembre à 4 h 30 p.m., S. Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne de la Pocatière, célébrait une messe dans l'église de St-Pascal de Kamouraska. Au sanctuaire, assistait Mgr J.-E. Boucher, p.d., curé de St-Pascal; M. l'abbé Charles Frère, principal de l'Ecole Normale; MM. les abbés Pelletier et Bois, vicaires, M. l'abbé G. Bernier, secrétaire de Son Excellence. Dans la nef on remarquait M. Arthur Massé, député fédéral, et Mme Massé; M. Alfred Plourde, député provincial, et Mme Plourde; M. Prudent Martineau, maire de St-Pascal; M. Amédée Duval, inspecteur d'écoles et Mme Duval; M. Lucien Normand, président de la Commission scolaire, et Mme Normand; Mme Chs Gagné, présidente de l'Amicale Notre-Dame-du-Foyer, et M. Gagné; M. et Mme Joseph Dumais, de Ste-Anne de la Pocatière; M. Mendoza Desjardins, au service de l'Institution Chanoine-Beaudet depuis 23 ans, et Mme Desjardins. Plusieurs paroissiens s'étaient joints aux élèves de la Congrégation de Notre-Dame; les enfants des écoles remplissaient l'église.

Au Club musical

Le Trio Mannes-Gimpel-Silva

Le très beau concert qu'a donné hier soir, au Château Frontenac, le Trio Mannes-Gimpel-Silva, nous a fait regretter, une fois de plus, que les auditions de musique de chambre soient si rares en notre ville. Aussi, devons-nous remercier le Club Musical des Dames de la vieille capitale qui, cette année, a pris l'initiative de nous présenter cet ensemble formé depuis près de 3 ans, et qui jouit déjà d'une forte belle réputation à travers le continent.

Ce trio, formé de Leopold Mannes, pianiste, Bronislav Gimpel, violoniste, et Luigi Silva, violoncelliste, a en effet débuté, en janvier 1951, au Times Hall de New York, et remporta la faveur unanime du public et de la critique. Tout comme la plupart des meilleurs chambristes, ces trois musiciens ont eu une carrière individuelle. C'est ainsi que le violoniste Gimpel débuta à l'âge de 7 ans, lors d'un récital donné au Centre Musical de Lemberg, sa ville natale, maintenant Lwow, en Pologne soviétique. Puis ce fut de nombreuses tournées à travers le monde, au cours desquelles le jeune Gimpel fut invité à s'exécuter devant le Pape Pie XI et la famille royale de Suède.

A tous les ans, afin de commémorer l'anniversaire de la mort de Paganini, la ville de Gènes, fait appel à l'un des meilleurs violonistes de l'heure, pour jouer en récital, sur le fameux instrument du maître, lequel est actuellement conservé dans une armoire de verre, hermétiquement fermée, tout le reste de l'année. Alors qu'il n'était qu'un enfant, Bronislav Gimpel eut l'honneur d'être choisi pour ce concert qui est toujours l'un des plus grands événements musicaux, de l'année, en Italie.

Gimpel vint en Amérique en 1937 et rencontra lors d'une soirée à New-York, le violoncelliste Luigi Silva et le pianiste, Leopold Mannes, également célèbres, et qui venaient de perdre le violoniste de leur trio. Gimpel fut invité à le remplacer, et c'est ainsi qu'il naquit le trio Gimpel-Mannes-Silva que nous avons entendu, hier soir, au Club Musical des Dames.

Au programme, on avait inscrit le célèbre triptyque de Beethoven, opus 1, de Beethoven, auquel les musiciens surent rendre sa beauté profonde, et son intensité toute intérieure. Au Trio en do mineur, op. 101, de Brahms, les instrumentistes, unis dans une seule âme, surent conférer toute sa vigueur farouche et sa richesse mélodique. Un Trio de pièces folkloriques irlandaises, de Frank Martin, l'un des plus grands compositeurs de notre ère, un autre non moins admirable Trio, signé Clara Schumann, Trois nocturnes, d'Ernest Bloch et un extrait du Trio en do majeur, de Haydn, sont autant de pièces qui, sous les doigts de Mannes Gimpel et Silva, surent créer, autour d'eux, un réel ravissement.

Plus nous aurons des auditions de musique de chambre de cette qualité, plus le public québécois prendra goût à la musique pure, et viendra se recueillir pour entendre de la musique, beaucoup plus que pour assister à une "performance".

L'Année mariale à St-Marc des Carrières

ST-MARC DES CARRIERES, (D. N. C.). — Lundi soir, 14 déc., à 9 h. 15, il y eut messe avec communion, précédée d'un triduum de chapelles. Toutes les personnes libres étaient appelées à réciter le chapelet à l'église, les après-midi de samedi, 12 déc., dimanche, 13 déc., et lundi, 14 déc., cela pour inaugurer l'Année mariale.

S. Exc. Mgr Lemieux à la faculté d'Agriculture de Ste-Anne



Ste-Anne-de-la-Pocatière, (D. N. C.). — Groupe de professeurs des écoles supérieures d'Agriculture et des Pêcheries, des membres de la Ferme Expérimentale fédérale et du Laboratoire provincial des Soins entourant Son Excellence Mgr Marie-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa, dimanche dernier à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne.

lors de la réception en son honneur. Sur la première rangée de gauche à droite: M. Louis Béru, secrétaire de l'Ecole des Pêcheries; M. l'abbé F.-X. Jean, doyen de la faculté d'Agriculture de Laval; Mgr Marius Paré, p. d., supérieur du collège de

Ste-Anne et de l'Ecole Supérieure d'Agriculture; Mgr. Joseph Lemieux, o. p., M. l'abbé Jos. Diamant, directeur de l'Ecole d'Agriculture et des Pêcheries; M. Charles Gagné, secrétaire de la faculté; M. Albert Sirois, doyen des professeurs. (Photo La Pocatière).

Hausse progressive de l'évaluation de la St-Lawrence Corp, d'East-Angus

Une question de commutation de taxes a été soulevée cet après-midi, au comité des bills privés de l'Assemblée législative, lors de l'étude du bill d'East Angus, qui a d'ailleurs été adopté. Il s'agit de fixer l'évaluation de tous les immeubles de la St-Lawrence Corporation, Ltd., sur une base progressive, du premier janvier 1954 au 31 décembre 1962.

Le Léon Côté, jeune avocat de Sherbrooke, a expliqué que la St-Lawrence était la seule industrie d'East Angus et qu'elle devait renouveler sa machinerie et ses installations. Il a ajouté que toutes les parties intéressées ont étudié le projet de réhabilitation et se sont entendus sur la rédaction du présent bill.

L'évaluation passera de \$230,000 en 1954 à \$3,000,000 en 1962.

M. Marier. — Il s'agit d'accorder une commutation de taxes. Je m'y oppose. Je suis d'opinion que tous les immeubles doivent être taxés de la même façon. Commutation de taxes, cela veut dire que la compagnie paiera moins, que le fédéral et les actionnaires retireront davantage et que les revenus de la municipalité seront diminués. La politique de commutation de taxes est une mauvaise politique. Elle l'est d'autant plus, dans le présent cas, que l'industrie du papier est prospère.

M. Duplessis. — Je considère que la demande d'East-Angus est parfaitement justifiée. Cette ville compte avant tout sur les moulins de la St-Lawrence pour exister et se développer. Si les moulins fermaient leurs portes, ce serait la misère. La compagnie devrait effectivement fermer ses moulins et les transporter à Red Rock, en Ontario. L'hon. C.-D. French, à titre de ministre du district, a fait des démarches pour obtenir que la St-Lawrence ne quitte pas East-Angus et a gagné son point. Non seulement la compagnie ne ferme pas ses moulins, mais elle les agrandit et les modernise. Elle entend des constructions, alors qu'il en coûte beaucoup plus qu'autrefois pour construire. Si nous pensions la compagnie à payer cent pour cent, ce sont les ouvriers qui en souffriraient. Il ne serait pas juste de placer les ouvriers d'East-Angus dans une situation d'infériorité, comparativement aux ouvriers des autres villes. Par ce bill, nous

Contrat de près d'un million de dollars à la Master Craft

Le plus important des 99 contrats de défense, accordés entre le 16 et le 30 novembre dernier, est allé à la compagnie Master Craft Uniform, de Québec. Il est au montant de \$933,188 et concerne la fabrication d'imperméables.

On a annoncé hier à Ottawa que le ministère canadien de la production de défense avait accordé pour \$9,001,566, de contrats durant la deuxième quinzaine de novembre. Cette somme totale se divise en 99 contrats. Le plus gros des contrats, après celui de la Master Craft Uniform, est au montant de \$351,808, — accordé à la compagnie Strathco-Garment Mfg. Ltd., de Montréal, pour la fabrication de vestons.

Commission des Ecoles de Beaufort

BEAUFORT. — (DNC). — Une importante réunion de la Commission scolaire a été tenue le 14 décembre, à l'Académie Ste-Marie, sous la présidence de M. Alphonse Légaré. Les procès-verbaux des séances du 9, 23 novembre et du 10 décembre sont lus et approuvés. Les commissaires d'écoles ont adopté une résolution à l'effet de remercier l'honorable ministre des Affaires municipales, pour sa coopération à l'endroit de la dite commission.

Le rapport de novembre du contrôleur des absences est adopté. De plus, les commissaires ont étudié diverses questions relatives à la construction du collège, notamment la préparation de la prochaine émission.

Nouvelles de Villeneuve

VILLENEUVE. — (D. N. C.). — Très récemment le conseil municipal, présidé par M. N.-H. Giroux, maire, tenait sa réunion mensuelle à Villeneuve. Au cours de l'assemblée le conseil a décidé d'autoriser M. Lucien Latouche, inspecteur agraire, de faire un examen à un ruisseau situé sur le terrain de M. C. Beupré, rue Vallières et d'en faire rapport aux conseillers, car ces derniers auraient été informés que les déjections du conseil n'ont pas été respectées.

Les conseillers ont autorisé un octroi de \$5.00 à la Ligue antituberculeuse de Québec et l'ingénieur Chs Langlois sera rémunéré pour services professionnels dans la confection du rôle technique pour l'évaluation de la Citadelle Brique, Ltée.

De plus, les plans du C.N.R., concernant l'érection d'une voie d'évitement qui desservira la nouvelle industrie et le système d'alarme à la traversée à niveau ont été acceptés.

M. le maire et quelques conseillers ont rencontré M. J.-U. Ste-Marie, maire de la ville de Beaufort, pour connaître les décisions pour un projet d'alimentation d'eau à Villeneuve.

Le conseil a résolu d'envoyer une lettre de félicitations à M. le ministre des Affaires municipales, Me Y. Prevost, ex., pour sa récente nomination à ce poste.

M. J.-A. Simard, a demandé au conseil de faire l'ouverture d'une nouvelle artère au nord de l'avenue Royale, sur une longueur de 900 pieds, à partir de la rue Bourget. M. le maire a répondu que ce projet relevait des propriétaires de la zone concernée.

Une requête présentée par les résidents de la rue St-Emile au conseil municipal pour l'installation d'indicateurs de rue, de signaux de circulation et de lumières. Les conseillers ont acquiescé à cette demande.

M. Lucien Latouche a obtenu le contrat de déblaiement de neige à la grille de la rue St-Jean-Baptiste au prix de \$180.00.

M. J.-O. Montreuil, i.e., a fait référence à la municipalité du terrain nécessaire pour la verbalisation d'une rue de 50 pieds qui servirait de raccourci à différentes artères déjà existantes.

La soumission de M. Welsh pour le pavage des rues St-Emile et Montreuil a été acceptée et un gravier de 4 po y sera installé. Le conseil a voté une somme de \$15.00 à la Fédération des Oeuvres.

Une lettre de remerciements a été adressée à l'honorable premier ministre de la province, pour l'accueil qu'il a accordé à M. le curé Donat Tanguay, M. Gérard Grenier, M. le maire et quelques conseillers, au cours d'une entrevue. L'honorable M. Duplessis a

Plusieurs dangers menacent nos bûcherons, dit le R. P. E. Lacasse

Portant la parole, mardi soir, au Foyer de la jeune fille de la rue Dauphine, le R. P. Engelbert Lacasse, jésuite, aumônier général des bûcherons, aumônier général adjoint de l'U.C.C. et ancien directeur diocésain de l'Apostolat de la Prière, a signalé à l'attention de son auditoire les principaux dangers qui menacent nos bûcherons. La causerie du Père Lacasse était accompagnée de projections lumineuses montrant la vie dans les chantiers. Le conférencier s'adressait aux zélâtes de l'Apostolat de la Prière.

Des idées erronées pénètrent le milieu rural, a dit le Père Lacasse. Déjà en plusieurs diocèses nos évêques ont alerté prêtres et laïcs, notamment Son Exc. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, le 3 février dernier dans l'"Action Catholique". Son Exc. Mgr G.-L. Pelletier, évêque des Trois-Rivières, dans sa lettre du 10 octobre dernier. Ce dernier a également répété la même chose lors de sa récente tournée pastorale dans les camps de bûcherons de la Haute-Mauricie, la semaine dernière.

Le Père Lacasse en a profité pour déclarer que trois groupes de bûcherons sont menacés par la contamination de nos bûcherons. La propagande contre l'Eglise se fait dans le domaine des idées et des mœurs. C'est pourquoi, a ajouté le Père Lacasse, il faut à tout prix que nos bûcherons soient plus purs dans leurs pensées et ne tolèrent pas que l'on affiche dans les camps des gravures obscènes et que l'on entretienne des conversations malpropres.

L'aumônier général des bûcherons donna ensuite quelques précisions sur les trois groupements dangereux. Il y a d'abord l'"Union chrétienne des bûcherons" qui est une organisation intimement liée aux Témoin de Jéhovah. Il y a en deuxième lieu l'"Union des bûcherons", organisme ayant des activités communistes dénoncées en février dernier par Pat Walsh dans le journal l'"Action Catholique".

Vient en dernier lieu la "Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique" que le Père Lacasse appelle une union neutre et qui est précisément dangereuse

à cause de son caractère franchement neutre. Elle a été nettement condamnée par l'Eglise. Les moyens et les arguments qu'emploient ses propagandistes ont été dénoncés par les évêques du Canada.

Le Père Lacasse ne voit qu'une solution: "Former dans chaque paroisse des bûcherons-apôtres qui accompliront un travail de nouage auprès de leurs amis. Dans les camps, il faut effectuer un choix afin de grouper les amis et les coparoiens. Il faut, au surplus, former des contracteurs conscients de leurs graves responsabilités morales, capables de faire respecter l'honnêteté et la morale dans leurs chantiers. Que sert de travailler et de faire travailler péniblement toute une vie, si un jour tel ou tel homme est damné éternellement.

Les chantiers coopératifs constituent la meilleure formule; ils groupent des bûcherons qui vivent en hommes et en chrétiens. Quant aux conventions collectives de travail de l'U.C.C., elles protègent les intérêts économiques, sociaux et moraux des membres dans les territoires qu'elles couvrent. Parmi les moyens généraux pour l'âme et pour le corps, le Père Lacasse énumère: l'état de grâce contre la pratique de l'acte de contrition parfaite tous les soirs; se choisir des amis, bons chrétiens, qui aideront à organiser la récitation quotidienne du chapelet au camp; l'audition de la messe, le dimanche à la radio; des distractions honnêtes pour le dimanche; la réception de bonnes revues et de journaux éducatifs et l'étude des lois qui protègent le bûcheron et des moyens de s'en servir.

C'est à tous ces problèmes que le Père Lacasse a initié les zélâtes de la prière qui, a-t-il dit, peuvent beaucoup pour le succès de cette grande campagne de vie catholique dans les camps de bûcherons. Par les prières et sacrifices qu'elles obtiennent, elles contribueront au succès de notre apostolat.

Toronto Iron Works Limited, dividendes régulier trimestriel de 20 p. un supplément de 20 p. par action ordinaire et de classe A, payables le 4 janvier aux actionnaires inscrits le 16 décembre.

Facteurs de succès pour le vendeur, selon M. Stuart Richardson

M. Stuart Richardson, adjoint aux relations extérieures de Northern Electric Co., Limited Co., de Montréal, portant la parole hier devant les membres du club Vente-Publicité de Québec, au restaurant Marino, déclarait que le vendeur était seul maître de ses gestes, donc responsable de son succès.

Auparavant, le conférencier présenté par M. Gerry Dubeau, gérant local de Northern, avait affirmé que le vendeur, pour réussir, devait afficher de la confiance, de la patience, de la gentillesse et de la connaissance. "Il doit être surtout sincère et travailler, dit-il, et pratiquer la charité envers le prochain".

M. Richardson fut remercié par M. Ernest O'Neill, de Parision Corset Mfg Company. On remarqua à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Marcel Gervais, Georges Puyeur, Dan McCoughey, M. Auger, Raymond Côté, Paul E. Duhamel, Georges Barbeau, Louis-A. Bédelle, Roland Séguin et Marcel Drolet, président du club.

Blessures graves à Mlle Paule Corrigan

Mlle Paule Corrigan, 30 ans, demeurant à 112, Pie XII, à Ste-Foy, a été grièvement blessée, hier après-midi, sur la rue St-Vallier, lorsqu'une automobile l'a renversée violemment sur la chaussée. La blessée qui souffre de fracture à une jambe et de blessures aux reins, a été transportée d'urgence à l'Hôpital St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Bouchard et Fils. L'accident s'est produit vers 4 h. 45, hier après-midi, non loin du carré Lépine, dans la basse ville.

RECOMPENSE PROMISE. Les individus qui ont volé le coffre-fort de la société De Soto Grain and Supply, de De Soto, Illinois, peuvent tripler la valeur de la somme volée à la condition qu'ils remettent le tout aux propriétaires. Le coffre-fort contenait la somme de \$30. Aujourd'hui, la compagnie offre une récompense de \$100. À ceux qui lui rendront le coffre-fort et son contenu.

Les NÉCESSAIRES Gillette
sont toujours bien accueillis
au temps des Fêtes

Les nécessaires-cadeaux Gillette assureront des mois d'agrément à tous ceux qui les recevront. Peu coûteux, présentés sous emballage attrayant, ils sont en vente chez les détaillants de tout le pays.

Nécessaire ROCKET Gillette
\$2.50
Boîte de 50 LAMES BLEUES Gillette en porte-lames
• Bel emballage de 5 porte-lames contenant chacun 10 lames Bleues Gillette. Un cadeau utile, toujours apprécié.

Nécessaire à barbe Gillette
\$1.52
• Un cadeau peu coûteux et qui plaira beaucoup. Le nécessaire comprend un rasoir Tech Gillette, 15 lames Bleues Gillette et un tube de crème à barbe Gillette.

Ensemble No 58 Gillette
\$3.79
• Rasoir monopièces très léger, plaqué nickel et aluminium, et porte-lames de 10 lames-le tout sous coffret rouge, façon cuir grenu.

Nécessaire Aristocrat Gillette
\$5.00
• Rasoir monopièces plaqué rhodium ou plaqué or au choix, porte-lames de 10 lames, le tout sous élégant coffret de voyage.

Carton de 100 LAMES BLEUES Gillette en porte-lames
\$5.00
• Vous pouvez lui offrir toutes les lames dont il aura besoin pendant un an. Cette boîte-cadeau contient cinq porte-lames de 20 lames—200 lames en tout.

PIERRE D'ORSAN
4140
Rien, Kneekles, reste à la route. Rien, m'sieu.
Mais voilà tout de même une photo de la montre que je t'offre. Ça va-t-elle te servir?
Seigneur!
C'est là une montre très, très dispendieuse, patron!
Rien n'est trop dispendieux pour vous, Tétébeche!
Tout va bien, Charles!
J'ai un patron qui est vraiment très gentil!

LA FAMILLE TETEBECHE
4104
Tétébeche, j'avais songé à vous donner une montre pour vos dévotions, mais les affaires ne sont pas brillantes. Vraiment?
C'est ça, ça va.
C'est ça, ça va.
C'est ça, ça va.

par Frank-V. Martinek
par Chic Young

En vente chez
tous les épiciers!

Un appétissant et attrayant gâteau pour le traditionnel réveillon de Noël. Un vrai chef-d'œuvre propre à Jos. Vaillancourt. Procurez-vous le format de votre choix... un dessert vraiment succulent.

Jos. Vaillancourt Inc.
356-360, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC TEL.: 2-2085

Aussi Gâteau de Noël, Gâteau aux fruits, Pain de couleur, etc.

BUCHÉ DE NOËL
Réservez maintenant votre

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique pour l'information des lecteurs, nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas de la ville. Nous assumons la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ce lieu.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales, il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à aller voir un film qu'une mise en garde contre ceux de mauvais spectacle qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu d'aucun compte de réclamation des exploitants de cinémas et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas n'inspirent aux lecteurs aucune condamnation de la note que nous y avons insérée. Elles sont destinées à attirer l'attention sur les modifications ou sur les défauts des films, et à donner une vue d'ensemble de la situation de la censure des films au Québec.

APPRECIATION MORALE

1- Me semble offrir aucun danger pour le public en général.

2- Me semble offrir aucun danger pour le public en général.

3- Film qui présente quelques dangers.

4- A déconseiller parce que dangereux.

5- A proscrire et à combattre.

6- Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique la cote probable.

7- L'étoile placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement du lecteur. Elle ne donne que des renseignements. Elle ne constitue en aucune façon une recommandation ou une condamnation.

CAP-DE-LA-MADELEINE

"Madelon"

PLACIDE ET ZOE A NEW-YORK - 1

CHICOUTIMI

"Cartier"

APPOINTEMENTS A HONORABLES - 2-R

BELLE INDEPENDANCE - 2-R

SUDDEN FEAR - 2-R

HARVEY - 2-R

DONNACONA

"Royal"

LA FIERRE CROIX - 2-R

CHICOUTIMI

DRUMMONDVILLE

"Capitol"

PLUME AU VENT - 2-R

AFSAIRS OF DOBIE GILLIS - 2-R

LA FIERRE CROIX - 2-R

DRUMMONDVILLE

"Capitol"

RIPE VAQUERO - 2-R

AFSAIRS OF DOBIE GILLIS - 2-R

EAST-BROUGHTON STA.

"Palace"

SALOME - 2-R

LA MALBAIE

"Centre Récréatif"

CETTE SACREE JEUNESSE - 1

MONTMAGRY

"Lafontaine"

REUMEURS DES MONTS APACHES - 1

"Taché"

LE PRINCE DES PIRATES

ROBERVAL

"Diana"

RENDEZ-VOUS A GRENADE - 2-R

THE LUTY MEN - 2-R

"Robervale"

LES DESPERADES - 1

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

"Plazza"

ETIENNE BRULE - 2-R

LES DESPERADES - 1

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

"Plazza"

ST-COME

"St-Côme"

MERCREDI ET SAMEDI

DOUBLE CHANCE - 2-R

ST-FELICIE

"St-Félicien"

RYTHMES DE PARIS - 2-R

ROSE-ANNA MCCOY - 2-R

QUI LE GROS LOT?

STE-MAKIE (Bce)

"Centre Récréatif"

ETERNEL MIRAGE - 1

SMITH LE TACTIC - 1

"Jacq"

LA PREMIERE LEON

ST-PASCAL (Nam.)

"Duchesse"

LE MARIAGE DE MINUIT - 1

ST-TITE, Champlain

"Rhé"

CHIEFS D'ILOTS

SHAWINIGAN

"Auditorium"

LILI

BLACK FURY - 2-R

"Capitol"

QUARTIER INTERDIT - 2-R

LA MAISON SUR LA COLLINE - 2-R

"Cartier"

L'ESPIONNE DE CASTILLE - 1

(LUNDI SOIR SEULEMENT)

Le "Happy Days" artiste invité, Léo Bouchard.

"Roxy"

AFFAIR WITH A STRANGER - 2

COUNT THE BOTTES

TROIS-RIVIERES

"Capitol"

CARRIE - 2-R

VALLEY OF HEADHUNTERS - 2-R

"Cinéma de Paris"

ADIEU CHERIE - 2-R

LE PERE SERGE - 2-R

"Rialto"

L'ATTAQUE DE LA MALLE-POSTE - 1

LE MOINEAU DE LA TAMISE - 1

"WEEDON"

Théâtre "Tardif"

KANGA - BOO - 2-R

PREMIERE DESILLUSION - 2-R

(St-Homard)

LÉVIS et la Banlieue

Le Père Noël de J.-L. Demers.

Le Père Noël de J.-L. Demers.

Lévis, arrivera à Lévis sur le train qui entre en gare vers une heure, mercredi, le 23 décembre 1953.

A son arrivée, il distribuera des bonbons aux enfants de la population de la rive sud, et il repartira avec son cortège pour se rendre dans les résidences privées des enfants de nos employés pour leur distribuer les jouets donnés par J.-L. Demers Lévis.

Concours pour trouver un nom au "Lévis" Intermédiaire. — La direction du club de hockey Lévis "Int." ouvre un grand concours pour trouver un nom à l'équipe de hockey locale. Les amateurs de Lévis auront le privilège de choisir eux-mêmes le surnom de leur équipe locale, tous les noms suggérés, seront étudiés et le choix sera fait par un jury composé d'amateurs lévisiens. Les principaux facteurs qui influenceront le choix, seront l'originalité et l'exclusivité; il est entendu que seulement les noms français seront acceptés. Les concours, qui est ouvert à tout le monde se terminera samedi soir le 26 décembre, le parrain et la marraine du club recevront leurs prix dimanche le 27 lors d'une joute de l'équipe locale à la patinoire du Manège de Lévis. Les suggestions devront être remises aux adresses suivantes: Club de hockey Lévis Intermédiaire, 41-A rue Wolfe, Lévis, à l'hôtel Laroche ou encore à l'épicerie Rita Drouin, rue Commerciale, Lévis.

De plus nous sommes heureux d'annoncer aux amateurs des bureaux de direction. La direction honoraire se compose comme suit: MM. Nazaire Lemelin et S. H. le maire J.-Adolphe Bégin, présidents. MM. les échevins Thomas Lambert et Alfred Lemieux, vice-présidents. Les directeurs sont: M. Roger Bégin, Gilles Royer, Geo. Fortin, Gustave Malouin, André Dion, Raymond Couture, Gaston Dorval, Maurice Lemelin, Lucien Lemelin, Maurice Paris, Gustave Després, Albert Verreault et Clément Vallée. Le bureau actif: Mlle Rita Drouin, présidente, M. R. Drouin, gérant d'équipe, Jean-Louis Lemieux, gérant d'affaires, Raymond Lemelin, secrétaire, Marc Anelli, trésorier et Noël Samson pilote. L'alignement complet du club vous sera annoncé sous peu, et si la température le permet le club local jouera sa première partie jeudi soir alors qu'il visitera le Lauzon, sinon la joute sera remise à dimanche.

Partie de cartes au Patro. — Ce soir, à 8 h. 15, il y aura partie de cartes dans la salle du Patro. En outre des prix de présence il y aura tirage d'un lampe torchère. S. V. P. apporter vos jeux de cartes.

L'Institut Pie X. — Samedi, le 19 décembre, à 2 h. 15 p.m., il y aura grande réunion de tous les parents et enfants intéressés à l'Institut Pie X de Lévis. La réunion a lieu à l'Auditorium du Collège. On présentera les films et un tableau vivant en l'honneur de l'ouverture de l'Année Mariale. Au cours de la réunion une heureuse nouvelle sera annoncée.

Tous ceux qui sont intéressés à la grande cause de l'éducation y sont cordialement invités.

Mort de M. L. St-Laurent. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. L. St-Laurent, ex-employé du C. N. R., à sa retraite, survenu le 15 décembre, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 72 ans. Il était l'époux en lèges noces de feu dame Julia Dumontier et en 2es noces de dame Marie-Anne Lachance.

Otre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte ses filles: Mlle Jeanne, Denise et Monique St-Laurent; ses sœurs: Mmes Francis Cantin et Philadelphe Robitaille, de St-David; ses beaux-frères: MM. Ph. Robitaille et Adolphe Lachance, de Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 h. à St-Charles. Départ du No 5 rue Commerciale, à St-Télesphore, à 8 h. 40.

A la famille en deuil, nos plus vives condoléances.

Attention! Attention! — Tous les ans, aux approches de la fête de Noël le commandant et les officiers du 66 Régiment organisent les diverses techniques du ski, ce film a été tourné dans les décors magnifiques du Lac-Beauport, on verra aussi les films "Sport Canadiens", "Le Chant des Rocheuses" d'autres films d'intérêt général termineront la soirée.

Tous les amateurs de ski et les sportifs de la rive sud sont invités à cette soirée laquelle aura lieu à tous, l'admission est gratuite.

Le chalet du club est présenté à la distribution des cadeaux tous jours appréciés et appréciés.

Le lieutenant Raymond Normandeau, commandant de l'Unité et tous les officiers du 66 Régiment.

Major Simoneau, président des Lévisiens de Lévis. — Les officiers et membres de la succursale no 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, ont eu leur assemblée générale mensuelle lundi soir dernier, en leur salle de la Hutte no 3, sous la présidence du R.-col. Yves Bernier, aviseur légal de la succursale. L'assistance était nombreuse et on remarquait la présence du brigadier G.-A.-H. Trudelle, vice-président du bureau provincial de la Légion ainsi que du lieutenant J.-H. Ampleman, commandant du conseil de district de la Légion.

Après l'étude et discussion des sujets à l'ordre du jour, on procéda à l'élection des officiers de la succursale, sous la présidence du brigadier Trudelle. MM. Yves Bernier, J.-H. Ampleman, J.-P. Pelletier agissent comme scrutateurs. Le résultat de l'élection fut le suivant: Président, major Jacques Simoneau; premier vice-président, M. Roger Garneau; deuxième vice-président, M. Hervé Busque; aviseur légal, M. Yves Bernier; président du comité de publicité, M. C.-H. Paré; président du comité des amusements et sports, M. Marcel Mercier; président du comité des règlements, M. L.-S. Durand; président du comité de recrutement, M. G.-H. Lemieux; président du comité des pensions et réadaptations, M. Eugène Guérin; président du comité des finances, M. W.-S. Byrne; président du comité du bien-être et des malades, M. Camille Lemaire; président du comité des banquets et réceptions, M.

.....

CADEAUX des FÊTES
Le coin des
SUGGESTIONS

pratiques

Consultez ces annonces et faites votre choix.

STIONS
MADEAUX
 de
DU JOUR

GAUVIN GAUVIN
 ANNEE 1900 GRAVATES
 ANNEE 1900 GRAVATES

43084 - 30.3 (4 mo) - 8000

couleur ... 90
ts \$ 4.00
chaises \$ 8.50
et 30 pouces

..... \$ 3.95
..... \$ 6.00
"E"..... \$ 6.95

MARCEAU ENR.
MARCEAU, Inc. Prop.
Paul, Québec

64102—30-11 (1 ms) Sugg.

BOIVIN & FILS

 AU ROYAUME ENR.
CHAPRAUX et
GRAVATES

MEUBLES NEUFS

rangée avec languettes d'acier. Accordions Hobner une et 2 rangées. Accordions de notre marque. Spécialité : Réparations d'accordions. Tél.: 5-8601

TOUTES SORTES, choix très varié et plus bas prix. Visitez notre salle d'exposition, 20, Ste-Madeleine, J.-O. FISE

**Spécialité :
Réparations
d'accordéons.**
Tél. : 5-8601

10 Sugg.

LECCHEUSE

TOUTES SORTES, choix très varié et plus
bas prix. Visitez notre salle d'exposi-
tion, 20, Ste-Madeleine, J.-O. FISE
Tél. : 5-5615.
64038—30-11 (1 me) Sugg.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE

VOUS NOTRE belle
choix de caméras
marques connues
Idéal comme cadeau
Prix avantageux. Au
développement et
films. TURCOTTE

AMBERLAND
Horloger-bijoutier
ASSORTIMENT

CHARLES MOREAU

CADEAUX DE TOUTES
GÉNÈRES à des prix
à la portée de toutes
les bourses et de toutes
les conditions de
toute compétition.

CHARLES MOREAU
CY, 325, Ste-Thérèse
Québec. Tél.: 5-8711



64228-30-11 (1 ma) Sugg.

PAQUET & JUNEAU
180, RUE DU PONT, QUEBEC
Horlogers et bijoutiers

Toujours en magasin : montres horloges, bijoux, bagues, etc. Exemple : bracelet sur bagues et diamants. On les accompagne l'article du choix.

TEL. 4-5882

63850-20-31 (1 mai) Aug.

DIAMANTS — MONTRES

offrons le
IDEAL
des Fêtes

DIAMANT, de qualité (en couleur, taille, dit, et de taille).

MONTE, (extra fine), de qualité INTÉRIEURE, "NATIONALS" : La Couture, le do, Roies, etc. **BIJOUX** exécutés de Pa.

ria, France, Mexique, Indes, Italie, etc.
Les plus beaux cadeaux de haute qualité
au plus bas prix possible.
PAS DE CREDIT. Epargnes 20 à 40%
en payant comptant.
LA BIJOUTERIE LA PLUS MODERNE

Omer Rousseau
Bijoutier diamantaire importateur
46, St-Joseph, Québec
AVIS - AVIS - AVIS
La Bijouterie Omer Rousseau a ouvert un
département d'importation au 2ième étage
de la bijouterie comprenant montres, dia-

**ANTIN
SEPH-OUEST**

AVIS - AVIS - AVIS
AUX AMATEURS DE TOURS ET MAGIE
* A la demande populaire, un autre départe-
ment a été ouvert au même étage de la
bibliothèque Omer Roussseau. (Un commerce

ENT DE : Moumou
à déjeuner, chester-
rateurs, poëles élec-
trique, meubles à ou-
ver, skis, miroirs, poë-
les et sur pied, can-

8-8007. Bugg.	Home 2-12	Place, 46, rue St-Jacques, Québec (étage, 10 au 30-13) Bugg.
------------------	--------------	---

MM. Guy, Charles et
MM. Henri Gar-
-C. Boiajoli, Pa-

.....

COIFFURES

Salons de coiffures

ALAN PAULLETTE, — 190, rue St-Jean, Québec, Tél. 4-2764.
Nouvelle spécialité: coupe de cheveux courte, ainsi que coupe de tous les autres. M. A. LAFFITE, propriétaire.
64226-30-11 (1 ms) S.C.

FOURRURES

FOURRURES THIBAUT

182, rue St-Jean, Québec.
Dernières créations en fourrures, manteaux, parkas, robes, etc. Réparations, retouches, nettoyage et teinture. Vente de fourrures assorties.
64226-16-11 (1 ms) 05

JOS. LAHOUD

130, de la Couronne
Le plus grand assortiment de manteaux de fourrures à Québec. Gros et détail.
64226-20-11 (1 ms) 05

W. & M. BESHRO

57, rue St-Joseph
SPECIALITE: FOURRURES
Choix varié de MANTEAUX offerts à des prix défiant toute concurrence. Economie spéciale accordée nos clients. Faisons l'échange. Tél.: 4-9786.
64226-12-12 (1 ms) 05

L. GOSSELIN & FILS

MANUFACTURIER DE FOURRURES, confection sur mesure: mouton de Perse, chat, mouton, etc., pattes de mouton, etc. Aussi réparations générales. Entreposage. 378, 4ème RUE, TEL.: 4-1326
64226-24-10 (1 ms) 05

Le gouvernement autorisé à...

(Suite de la page 3)

Le chef du gouvernement a déclaré que le problème à résoudre était immense. A l'heure actuelle, on dépense \$3,000,000, à l'hôpital de Mastal. On dépensera probablement un montant égal à Saint-Jean-de-Dieu. Trois quarts de million viennent d'être dépensés pour des agrandissements à St-Ferdinand, agrandissement de St-Ferdinand, agrandissement de St-Ferdinand. Plusieurs millions ont été dépensés pour l'hôpital de Roberval.

M. Duplessis a aussi déclaré qu'il faudra construire trois nouveaux hôpitaux pour les malades mentaux. Nous voulons, dit-il, décongestionner la prison de Bordeaux, les hôpitaux de la Longue-Pointe de Roberval et de Baie-St-Paul. Nous voulons continuer notre travail de ségrégation.

A M. Laplante qui lui demandait s'il avait prévu des plans, M. Duplessis a répondu qu'il avait été question d'édifier dans les comtés de Joliette, Labelle, Trois-Rivières, mais qu'il n'y avait encore rien de définitif.

Me Jean-Paul Noël a demandé au gouvernement de prendre des mesures pour assurer l'hospitalisation des malades mentaux, sans attendre que le problème de la ségrégation soit réglé. A Montréal, dit-il, c'est une question d'urgence. Il faut empêcher des meurtres de se commettre.

La meilleure chose à faire, à Montréal, a répondu M. Duplessis, c'est d'agrandir l'hôpital de la Longue-Pointe. Il faut vraiment entendre régler la situation dans le plus bref délai possible.

En réponse également à une remarque de Me Jean-Paul Noël, M. Duplessis a déclaré que la contribution du gouvernement pour l'hospitalisation des aliénés avait été augmentée de 60 pour cent. Les résolutions et le bill lui-même ont finalement été adoptés à l'unanimité.

Le bill No 14

La Chambre passe ensuite au bill 14 modifiant la loi relative aux maladies mentales. Cette mesure autorise le gouvernement à emprunter jusqu'à concurrence de quinze millions pour la construction, l'agrandissement et l'aménagement d'hôpitaux pour les malades mentaux. Ces pouvoirs devront être exercés avant le 1er juin 1956.

Ce bill a pour objet de nous autoriser à bâtir, à dit le premier ministre. Nous limitons les pouvoirs quand au temps parce que nous voulons procéder avec diligence. Mais ce n'est pas un problème facile. Il y a rareté de spécialistes dans ce domaine. Ce n'est pas tout de bâtir: il faut des compétences pour diriger les nouveaux établissements. La psychiatrie n'a pas d'attraits pour tout le monde. J'ai personnellement la plus grande admiration pour le Dr Penfield, mais nous ne trouvons pas partout des hommes de sa trempe.

Le projet de loi n'a pas soulevé d'objections et a été adopté à l'unanimité en deuxième et en troisième lectures.

Le nouveau conseil municipal entre...

(Suite de la page 3)

LE NOUVEAU CONSEIL. Le nouveau Conseil de ville est ainsi formé: Champlain: Siège no 1, M. David Burns; no 2, M. Paul Mecteau; Montcalm: no 1, Me Henri Beaupré; leader, no 2, M. Henri Gagnon; Limoilou: no 1, M. Arthur Jeneau; no 2, M. A. H. Lagrè; Limoilou-est: no 1, M. Jean-Marie Lafleur; no 2, M. Gérard Hamel; St-Sauveur-est: no 1, M. Jules Morency; no 2, M. Joseph Connelley; St-Sauveur-ouest: no 1, M. Gaston Filibotte; no 2, M. Damae Blais; St-Jean-Baptiste: no 1, M. Louis-Léon Caron; no 2, M. Emilien Bois-

AUTOMOBILES

Accessoires d'autos

MARTIN D'AUTOMOBILES, neuves et usagées de toutes marques. Accessoires, pneus, accessoires, etc. L'INDIEUR FENLAND, 661, 1ère AVE. N. Québec, Tél. 4-2728
64226-5-12 (1 ms) A.A.

AUTOBUS

à vendre

20 autobus de marque Prevost et autres, modèles 48 à 51 de 25 à 40 passagers tous réconditionnés et en parfait état, visibles de 8 heures a.m. à 10h. p.m. chez

LEVIS AUTOMOBILES INC.

40, rue St-Henri
près du rond-point
Lévis, Tél.: 7-5888
L'endroit où chacun trouve ce dont il a besoin.
63091-11-11 (1 ms) 05

Autos à louer

CHARRS DERNIERS MODELES, dont convertibles 1953, assurance protection auto, \$20.000-\$30.000, 010 du mille plus \$5.00 par jour. S'adresser: 1031, RUE & FRIERES, Drive Yourself, 1272, Maguire, Sillery, Tél. 7-8578.
64226-14-12 (1 ms) A.A.

Autos à vendre

HUDON AUTOMOBILES
AUTOS DE TOUTES MARQUES 1940 à 1953. Meilleurs prix en ville. Aussi charz neufs, 15 et 24 mois. Ouvert le soir. 545, 1ère AVE. N. TEL.: 4-9786. 417, BOUL. CHAREST, TEL.: 2-8828.
64226-12-12 (1 ms) A.A.

RESERVEZ dès maintenant votre voiture usagée

Un léger dépôt vous en assurera la livraison pour le printemps. Sans aucun frais d'engargage.

Garantie 12 mois

PACKARD	sedan	1951
STUDEBAKER	sedan	1950
CHEVROLET	sedan	1951
DODGE	sedan	1950
FORD	sedan	1950
MERCURY	coach	1948
MERCURY	5 tonnes	1951

Plusieurs autres modèles.

Montcalm Automobiles

"Votré garage de confiance"
901, 1ère Avenue. Tél.: 2-5676
64226-14-12 (1 ms) A.A.

sinot:

St-Roch: No 1, M. Siméon Emond; no 2, M. Joseph Matte.
Discours de S. H. le Maire Excellence, Mes Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Les sentiments qui m'animent en ce moment sont faits d'un mélange d'émotion, de gratitude et de confiance. Émotion dont ne peut se défendre celui qui sent tomber sur ses épaules les grandes responsabilités de la direction des affaires de notre ville, gratitude envers la population qui lui a donné son appui, et confiance parce qu'il l'impressionne bien nette de former avec tous ses collègues une équipe déterminée à servir les meilleurs intérêts de notre chère capitale.

A tous mes collègues, je tiens à offrir mes félicitations les plus cordiales et mes vœux les plus sincères. Les anciens nous apportent une précieuse expérience, les nouveaux entrent dans la carrière remplis de dispositions et de bonne volonté, tous peuvent être assurés de la plus chaude bienvenue.

Le Conseil qui entre en fonction aujourd'hui devra résoudre de graves problèmes. Il suffit de regarder la situation bien en face pour nous en convaincre.

L'augmentation considérable de la population depuis quelques années, l'agrandissement du territoire à desservir ont créé un nombre imposant de problèmes, ou autrement dit un seul mais immense problème financier.

Problème financier qu'il faut résoudre tout en assurant les services essentiels à tous les quartiers. A cette solution, notre administration devra donner sa toute première attention. Devons-nous ajouter que, pour y arriver, il faudra la coopération de tous: celle des administrés comme celle des administrateurs.

A une étude attentive et diligente qui nous fera voir la situation actuelle de notre ville, devront suivre les gestes positifs propres à nous apporter les réalisations les plus souhaitables.

À côté du vieux Québec, auquel il faut garder tout son charme, se sont développés de superbes nouveaux quartiers dont nous sommes fiers. Tous constituent pour nous des actifs de grande valeur, et nous ne manquerons pas de prendre les avis des spécialistes en la matière afin de protéger les sites qui font la gloire de notre ville et aider au développement rationnel des nouveaux quartiers qui n'ont rien à envier aux cités modernes les plus renommées.

J'ai maintenant l'honneur et le plaisir, suivant la coutume, de vous faire part du choix du leader du Conseil.

L'élu Henri Beaupré a bien voulu accepter cette importante

Autos à vendre

DERNIERE CHANCE POUR UNE AUBAINE REELLE CHEVROLET 1953

NOUS NETTOYONS TOUT POUR 1954

DIFFERENTS MODELES CHEVROLET ET OLDSMOBILE

1953

DEMONSTRATEURS PEU DE MILLAGE CES AUTOMOBILES PORTENT NOTRE GARANTIE

Prenez livraison immédiatement ou un dépôt vous réservera votre automobile pour le printemps.

AUCUN FRAIS D'ENTREPOSAGE

SPECIAUX EN AUTOS USAGES

333-A AUSTIN \$875

375-A CHEVROLET \$1590

sedan de luxe 1952, 1953, 1954. Très bonne condition.

J.-L. DROLET

AUTOMOBILES LTEE 450, Boul. Charest, Québec. Tél.: 4-3591

voiture vendue Chevrolet - Oldsmobile Camions Chevrolet depuis 24 ans.

64226-30-11 (1 ms) A.A.

fonction. Je l'en remercie bien sincèrement. Avocat au Barreau de Québec, Maître en Relations Internationales et Docteur en Sciences Sociales, Politiques et Économiques, Me Beaupré possède une haute formation et une distinction qui l'honorent.

Siégeant au Conseil de ville depuis plusieurs années, l'échevin Beaupré apporte à l'exercice de cette tâche, une vaste expérience des questions municipales, qui en fait un porte-parole autorisé du Conseil. Et je sais que ses collègues seront aussi heureux que moi de le voir à ce poste.

Notre leader jouera dans l'administration un rôle important, qui sera très profitable à notre Cité. Je fais appel à la collaboration de tous mes concitoyens, et prie la population de bien vouloir contribuer à son bonheurs de la population et au progrès de Québec, notre ville à tous.

Discours du leader Beaupré Excellence, M. le maire, Mes chers collègues, Mesdames et messieurs.

Je remercie sincèrement Son Honneur le maire Wilfrid Hamel, qui, en ce jour d'installation, a voulu rendre au quartier Montcalm ce qui le représente au Conseil de ville un hommage qui me touche beaucoup, et auquel mes parents, amis et électeurs seront très sensibles.

En effet, en termes trop élogieux, il vient de confirmer le périlleux honneur qu'il m'avait déjà demandé prudemment d'accepter, celui d'être le leader de sa prochaine administration.

J'espère, par mon dévouement et mon travail, me montrer digne de cette faveur et, à ce titre, mériter non seulement son estime et sa confiance, mais aussi l'estime et la confiance de mes distingués collègues du Conseil de ville.

Sous la présidence d'un premier magistrat aussi compétent que dévoué, je ne doute pas que la tâche sera facile, au cours du prochain terme d'office, d'être le porte-parole officiel de Son Honneur le Maire et, en quelque sorte, le guide plus ou moins assuré des délibérations du Conseil.

Modeste et merveilleusement bien doué, homme d'affaires averti, longtemps ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial, le nouveau maire élu possède, en effet, toutes les qualités requises pour être un digne continuateur de l'œuvre édifiée avant lui, de 1833 à nos jours par tant d'illustres prédécesseurs.

Tel l'ancien ministre Simon-Napoléon Parent, qui fut douze ans de suite maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel est un fils distingué du quartier St-Sauveur. Ses éminentes qualités d'homme public et comptable qualifié, sa popularité

Autos à vendre

CITADEL AUTOMOBILES 180, DORCHESTER

COIN PRINCE-ÉDOUARD. — Chars neufs et usagés, modèles 1940 à 1952, conditions faciles. — 180, DORCHESTER, Ouvert le soir.
64226-9-12 (1 ms) A.V.

Achetons Auto

ARGENT COMPTANT HUDON AUTO 545, 1ère Ave. Tél. 4-9769

64226-10-12 (1 ms) A.V.

AUBAINES

1953 Chevrolet sedan équipé 1948 Pontiac sedanette équipée 1938 Ford sedan \$205
1951 Packard sedan de luxe, ultramod., radio, chauffage, etc. \$2,100

1952 Willys coach équipé 1949 Jeep 4 W drive avec cabine \$850
1951 Plymouth équipé 1949 Morris Oxford \$875
1947 Buick sedan équipé 1951 Vanguard sedan \$905
1947 Packard sedanette 1950 Station Wagon avec force motrice sur 4 roues \$1395

Packard, Morris neufs, Jeep neuf avec pouvoir sur 4 roues

AUTO MODERNE

25 de la Couronne TEL.: 5-8188
64226-12-12 (1 ms) A.V.

On remarque encore MM. Robert, Claude et Georges-Henri Leduc, M. J. B. Blouin, Antonio Cermichael, Ant. Montpillet, Adju-tor Huot, J.-Edgar Turgeon, Jos. Fuchol, Alfred Morisset, Josephat Blouin, Alfred Moisan, Jos. Béland, André Garneau, J.M. Lessard, Louis Bilodeau, Adalbert Poulin, Henri Petit, Georges-F. Faucher, Léopold Jassin, Ernest Lemieux, Patrick Allen, Jacques Villeneuve, Maurice Plamondon, Robert et Alfred Terreau, Alphonse Giguère, Léo Doré, Raymond Lafleur, Lucien Viau, Paul Rodrigue, Roland Gagnon, Dominique Bilodeau, Horace Raymond, Roméo Parent, Charles Bolduc, Paul Leblanc, David Chouinard, Lionel Pineault, Antonio Breton, Jos. R. Andia, Léon Lynamais, Gérard Cloutier, Maurice Dufour, Ernest Moisan, Robert Pouliot, W. N. Cantin, Lucien Gagnon, Yvon et Michel Filibotte, W. Dion, Adrien Hébert, Gérard Duchesneau, Gabriel Trudel, Gérard Vézina, pharmacien, Alfred Cantin, P.-H. Desharnais, Paul Trudel, Champlain Filibotte, Elzéar Bédard, Donald Starnard et Maurice Michaud, J.-Adolphe Gaudet, Léopold Desautels, Ed. Richard, Roger Desjardins, Paul Jinchereau, Paul Gagnon, J.-Marie Boucher, Robert Pouliot, président du club Rotary, Joseph Pelletier, Joseph Fortin, Paul-André Fortin, J.-M. Lepage, Aimand Lachance, Roméo Côté, Paul Côté, Omer Pouliot, Camille Blavet, Dr William Brown, Me Jean-Charles Cantin, Jean-Paul Drolet, Jack Burns, Raymond Duchesne, Gerry Burns, Paul Gagnon, M. Cantin, Jacques Morency, Me Pierre Chouette, Paul Paradis, Lucien Deblais, Roméo et Raymond Mathe, Maurice Marquis, A. Vallée, H. Blouin, Dr R. Desautels, P.-L. Lemieux, Jean-Marie Jacques et Pierre Gagnon, Adrien Chailfleur, Roméo Parent, Laval Paradis, Jos. L. Paradis, William Rheault, Aimé Guimont, Jacques Larue, W. Laroche, Albert Grégoire, Georges Jobin, Paul Brousseau, Dr A. Belle-mère, Emile Delaney, Lucien Després, Auguste Blouin, Alphonse Dorval, Henri Pagé, Jacques et Michel Mecteau, Maurice, Oscar Julien, Edmond, Georges, Joseph et Roland Mecteau, M. Dufour, François Prémont, Pierre Gendron, Wilfrid Ouellet, Jos. Bruneau, Louis Paradis, père et fils, Joseph Lessard, Laval Paradis, le Lieutenant-colonel Joseph-P. Boulanger, Arthur Heard et J.-T. Langevin, Adju-tor, etc.

Le lupard des invités étaient accompagnés de leurs épouses. On remarque aussi: Mme Antonio Desrochers, Mlle Evelyn Mackay, Mme Hector Savoie, Mme Alice Samson, Mlle Lucille et Murielle Filibotte, Mlle Barbara-Ann Burns, Mlle Patricia et Elizabeth Burns, Mlle Rita Gladys et Christina Burns, Mme Jos. Matte, mère de Jos. Matte, Mlle Niole, Mlle Pauline Blais, Mlle Charlotte Mecteau, Mme P.-E. Breton, Mme R. Gagnon, Mme Lorraine Boulanger, Mlle Boulanger, Mme Louis Boudreau, Mmes B. Paquin et L. Tremblay et plusieurs autres.

Funérailles de M. Odilon Lefrançois

Château-Richer, (Montm.) — (D. N. C.) — Un hommage a été rendu à l'Ange-Gardien, à M. Odilon Lefrançois, décédé à l'âge de 78 ans.

Un grand nombre se firent un devoir, pour accompagner la dépouille mortelle.

A l'église, M. l'abbé Lauréat L'Heureux, curé de la paroisse a fait la levée au corps et le service fut chanté par M. le curé L'Heureux, assisté des RR. PP. Doyon et Caron.

Le départ de la maison mortuaire, 315, avenue Royale, s'est fait à 8 heures.

Le deuil était conduit par ses fils: Lucien, Paul et Eugène Lefrançois.

Dans le cortège on remarquait: MM. A. Trudel, O. Huot, Eug.-Elz. Huot, J.-Elz. Huot, E. Dupont, Ant. Huot, J. Mathieu, H. Trudel, L. Laberge, L. Tremblay, P.-Emile Laberge, O. Laberge, J.-Ant. Huot, J.-Ant. Mathieu, L. Ferland, M. Villeneuve, Chs.-Eug. Huot, Frs.-Eug. Mathieu, G. Huot, E. Maréchal, G. Ferland, J.-E. Villeneuve, P. Ferland, A. Garripy, Art. Mathieu, L. Mathieu, A. Ferland, J. Ferland, L. Cauchon, R. Garripy, J. Leroux, A. Alb. Vézina, R. Poulin, F. Laberge, A. Poulin, R. Garripy, H. Letarte, J.

Garages à louer

DEUX GARAGES non chauffés à louer, 206, avenue Laurier. S'adresser par téléphone 4-2401; soit 1-3818.
64226-16-12 (1 ms) G.L.

REPARATIONS D'AUTOS

DEBOSSAGE, PEINTURE BOUTET & FILS

Ouvrage garanti et pris modérés 131, rue CARON, TEL.: 3-3378
64226-9-11 (1 ms) A.V.

R. P. Robert Macdonald, C.S.R., curé de St-Patrick, M. l'abbé Henri Leger, M. l'abbé J.-Marie Brochu, le R. P. T. S. O'Brien, Me O'Brien, Paul St-Laurent, Me Jacques Du-noulin, C.R., J.-W. Cantin, président de la section de Québec des Marchands détaillants, MM. Adé-lard Laliberté et Napoléon Côté, MM. les maires J.-A. Bégin, de Lévis, président de l'Union des délégués Ste-Marie, de Beauport, J.-L. Boiteau, N.P. de Ste-Foy, Gérard Guay, de Sillery, F.-X. Bouchard, de Ville Montmorency, C.-N. Dorion, de Courville, Me Antonio Laplante et Mme Jean-H. Gagné, le Dr Emile Beaulieu, le Dr Antonio Remy, le Dr Berchmans Paquet, M. le Dr Dominique Gauthier, M. F.-X. Chouinard, M. L.-P. Desjardins, Pierre Goulet, l'ingénieur en chef de la Cité, M. Edouard Hamel, M. C.-R. Fataine, Me Benoît Pelletier, C.R., M. Cyrille Bélanger, Me André Leclerc, M. Cascault Turcotte, Me Gonzague Champoux, C.R., Me Pierre Vallée, M. Alp. Mercier, M. Paul Simard, Me Antoine Coriveau, M. Jos. Bout, les chefs Roger Lemire, OBE et Rosaire Beauve, de la brigade des incendies, le sergent Gaudias Genest, Maurice Hawey, Me Ernest Goudot, Me Jules Vézina, l'architecte Fernand Caron, M. L.-D. Lachapelle, les ingénieurs Luder Gagnon, Georges Demers, J.-A. Tremblay, A. Longpré, M. E.-Gourard, M. Theo Gervais, M. Louis Paré, Willie Carbray, Roger Desjardins, Elmo St-Germain, Albert Sylvain, MM. Alfred et Omer Hamel, M. Roland Bédard, Jean-Paul Beaupré, Dr Emilien Maranda, MM. Paul Gagnon, Raymond Cantin, Alphonse Therrien, René Nadeau, Maurice Pomeroy, Léopold Tardivel, Raoul Chénier, Gaston Amyot, M. Wilfrid Ouellet, MM. Jos. Lachance, Jos. Gignac, Réginald Conseller, Charles Boucher, Larue, J.-B. Laplante, Alfred Cloutier, Alfred Giguère, Joseph Girard, David Lamontagne, Alexandre et Edgar Bédard, L.-P. Leclerc, William Roth, Henri-A. Dutil, Adrien Bégin et M. Emile Reny.

SERVICES SPECIAUX

Salon Fleuri fleuriste
TEL 45218 345 ST-JOSEPH

64226-9-12 (1 ms) S.S.

FOURRURE

M. ROBITAILLE, ENR., marchand et fabricant de fourrures, robes, parkas et manteaux tout faits, aussi réparation et transformation. — 108, rue RICHELIEU, Québec, TEL.: 3-3288.
64226-20-11 (1 ms) S.S.

AIPHONSE CHAMBERLAND

BIJOUTIERS 186, RUE ST-JEAN

Magnifique assortiment de montres, bijoux, diamants, sets de toilette, coutellerie, bagues avec pierres de naissance, etc.

Une visite est sollicitée

Tél.: 2-6017

30-11 (1 ms) S.S.

ARTHUR JOBIN & FILS

MANUFACTURIER DE FOURRURES. Spécialités: manteaux sur mesure, robes, parkas de cou et de toutes sortes. Prix avantageux. Satisfaction absolue. 96, ST-JOSEPH, Québec, TEL.: 4-9016.
64226-24-10 (1 ms) A.V.

SPECIAUX MONUMENTS

En beau et bon granit noir poli, garanti

Régulier \$138.00 pour \$98.00

Épaves \$70.00

Non pris sont les plus bas en ville. Commandes des maintenant. Livraison partout au Canada.

2 postes d'affaires 1165 St-Vallier-Ouest 1055 de la Canadière TEL.: MU-3-5597 AGENTS DEMANDÉS DANS TOUTES LES LOCALITÉS

L. VILLENEUVE & FRÈRE

Manufacturiers 63097-14-11 (1 ms) A.V.

QUEBEC ARTIFICIAL LIMB

MEMBRES ARTIFICIELS

Vente. Fournitures (pièces). Réparations de tous membres artificiels faites par des experts. S'adresser à: L.-C. LANGLOIS, 800, 5ème RUE, (Limoilou) TEL.: 2-0040.
64226-21-11 (1 ms) A.V.

Plantes et Fleurs

Tél.: 5-5790

SERRES DU SACRÉ-COEUR ENR.

Geo. Gagnon & Fils, prop. Ave du Sacré-Coeur St-Malo (tél.: le soir 3-5735)

Dessins Mortuaires

64226-16-11 (1 ms) A.V.

Funérailles de M. Odilon Lefrançois

Château-Richer, (Montm.) — (D. N. C.) — Un hommage a été rendu à l'Ange-Gardien, à M. Odilon Lefrançois, décédé à l'âge de 78 ans.

Un grand nombre se firent un devoir, pour accompagner la dépouille mortelle.

A l'église, M. l'abbé Lauréat L'Heureux, curé de la paroisse a fait la levée au corps et le service fut chanté par M. le curé L'Heureux, assisté des RR. PP. Doyon et Caron.

Le départ de la maison mortuaire, 315, avenue Royale, s'est fait à 8 heures.

Le deuil était conduit par ses fils: Lucien, Paul et Eugène Lefrançois.

Dans le cortège on remarquait: MM. A. Trudel, O. Huot, Eug.-Elz. Huot, J.-Elz. Huot, E. Dupont, Ant. Huot

Calendrier
MERCREDI, 16 DECEMBRE 1953
S. Eusèbe, é. et m.
Demain :
S. Lazare, év.
QUARANTE - HEURES
Sœurs de S. François d'Assise
SOLEIL : Lever : 7.28
Coucher : 1.16
LUNE : Lever : 1.16
Coucher : 3.01
MAREES DE DEMAIN
Hautes : 2.13 a.m. — 3.35 p.m.
Basses : 10.23 a.m. — 11.19 p.m.
LUNES DE DECEMBRE
Nouvelle lune, le 6, à 9 h. 48 a.m.
Premier quartier, le 13, à 11 h. 30 a.m.
Pleine lune, le 20, à 9 h. 43 a.m.
Dernier quartier, le 28, à 12 h. 43 a.m.

Aujourd'hui

Manufacturiers canadiens. — 12h. 10 p.m., au Winter Club, déjeuner-causette. Conférencier : M. J. D. Ferguson, président national de l'Association.
Club de Réforme. — 8h. p.m., buffet-casino. Conférencier : M. Jean-Paul Noël, député de Jeanne-Mance à l'Assemblée législative.
Association des Femmes universitaires. — 8h. 15 p.m., à la Faculté des Sciences sociales, 2, rue de l'Université, conférence de M. Louis-Edmond Hamelin, géographe. Sujet : "Images du Portugal".
Club Richelieu. — 12h. 30 p.m., au Château Frontenac, déjeuner hebdomadaire. Présentation d'un film.
Mardi Gras. — 8h. 15 p.m., à l'Amphithéâtre de Physique, 3, rue de l'Université, conférence de M. Richard Patten. Sujet : "L'Art de Camille".
Région anglaise. — Déjeuner d'un autre de Noël au Club de la Voie, 130, Grande-Allee, à 8h. 30 p.m., au profit des enfants de la Société St-Vincent de Paul, présidée par les étudiants de l'université Laval.
Conservatoire de Musique de la province. — 8h. 15 p.m., à la salle du Conservatoire, récital des élèves de la classe de piano de M. Guy Bourassa.
Cours publics. Théologie. — 3, rue de l'Université, 4h. 30 p.m., cours de M. J. B. Gagné. Sujet : "Les Pères de l'Eglise".
S. 15 p.m., cours de M. J. B. Gagné. Sujet : "Les Pères de l'Eglise".
Mêmes cours le soir, à 8h. et 8h. 45, à 17, rue Ste-Famille.

Programme du Festival des étudiants de Laval

Voici les grandes lignes du programme projeté pour le Festival des étudiants de l'université Laval, le 19 février prochain.
19 février : après-midi : parade trébuchante par les rues de Québec.
Soir : Au Collège : hockey, couronnement de la Reine, le tout suivi d'une danse; 20 février : Avant-midi, concours de ski. Après-midi, ballon-pancier, concours de natation. Soir : Grand souper canadien, film, le tout couronné par une grande danse canadienne. 21 février : avant-midi : une messe solennelle; après-midi : ski, "sleigh ride"; et, Soir : Grande soirée au Palais Montcalm. Variétés.

64 trains spéciaux ont transporté les pèlerins à Ste-Anne

MONTREAL (Spéc.). — D'après M. J.-A. Breaud, agent général du service des voyageurs du Canadien National, le transport des quelque 50,000 pèlerins qui se sont rendus au sanctuaire de Ste-Anne de Beauré au cours de l'année a nécessité pas moins de 64 trains spéciaux. Ces pèlerins qui ont visité le sanctuaire de la grande Thaumaturge canadienne venaient du Canada et de différents endroits des Etats-Unis.

FATIMA
PAR LE PERE MARCEL-MARIE DESMARAIS

PRIERE DE PIE XII
EN L'ANNEE MARIALE

Nous avons préparé, dans une nouvelle présentation, un feuillet contenant la Prière de Pie XII pour l'année mariale et les indulgences qui peuvent être gagnées pendant cette année. Ce feuillet de quatre pages est imprimé en caractères assez forts et porte également l'image de l'Immaculée Conception.
Prix : \$0.75 le cent.

La Librairie de l'Action Sociale Catholique, Québec.

Une grande nouveauté
QUI DONC A TUE ?
un nouveau roman de Caviézel

Ce quatrième roman de Caviézel d'action dramatique plus intense et d'un intérêt plus prenant que les trois précédents soulève un autre problème : le grave problème de l'amour conjugal.
Nous vivons en ces pages la "solitude" de deux êtres qui devraient s'appartenir et dont la "séparation" pousse l'un et l'autre à oublier son désarroi dans la morphine et l'alcool. Les différentes phases de cette "solitude à deux" ont leur côté sombre et triste. Mais il y a des traits de lumière. Après le forfait, la vérité triomphe, le repentir et l'expiation suivent.
Un volume de 310 pages — Prix : 1.75, franco \$1.85
LA LIBRAIRIE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — QUÉBEC

MARCHANDS
DE LA CAMPAGNE

Demandez notre nouveau catalogue

LA BIJOUTERIE

René MARCOUX

37 de la Couronne (2e étage) Tél. : 4-8722
Importateur de montres et diamants.

1 mort dans la région de Victoriaville; des blessés

Victoriaville, 16. (DNC). Le début de la semaine a été marqué par un accident mortel dans la région de Victoriaville.

M. Lucien Lemire, 39 ans, de St-Wenceslas, a perdu la vie, dimanche soir, quand il a été écrasé sous son automobile après avoir capoté avec son véhicule. Cependant, M. Lemire est mort noyé dans le fossé incapable de sortir de sa fâcheuse position. On pratiqua la respiration artificielle pendant plus de deux heures sans succès.

L'accident est survenu quand M. Lemire, accompagné de ses deux enfants, Jacques et Denis, ainsi que de son beau-frère, M. Georges Mathieu, se dirigeait vers St-Wenceslas où il allait assister à une soirée Lacordaire. A un certain moment, il perdit la maîtrise de son véhicule pour heurter l'automobile de M. Gérard Désilets et capoter plusieurs fois. On fit venir une remorque du garage Rhéault de St-Wenceslas pour tenter de dégager la victime.

M. l'abbé Demers, curé de la paroisse, administra la victime. Le corps a ouvert son enquête mais elle fut remise au 22 décembre. Les constatations furent faites par l'agent Roméo Dunn, de la Sûreté provinciale de Daveluyville.

Une autre tragédie s'est produite dans l'après-midi de samedi. Claude Tremblay, 16 ans, de Victoriaville, a été grièvement blessé par une décharge d'arme à feu, pendant une excursion dans les bois avec des compagnons.

Le jeune Tremblay, accompagné de Michel Grenier, Gérard Olivier, Marcel et René Rivard, s'était dirigé vers un bois non loin de la propriété des Pères Claretains sur la route qui mène à Warwick avec l'intention d'y couper un arbre de Noël. Le jeune homme qui avait emporté une carabine de calibre

Le lt.-colonel J.-E. Dion est décédé, à l'âge de 77 ans

Une figure dominante de la ville de Québec, vient de disparaître en la personne du lieutenant-colonel J.-E. Dion, b.m., chevalier de l'Ordre Equestre du St-Sépulcre, gouverneur de Droit de la faculté de Commerce de l'université Laval, ex-trésorier général de la société St-Jean-Baptiste, ancien directeur de l'Association de la Salle, vice-président de la Caisse Populaire de Québec, directeur de la Caisse Populaire St-Cœur-de-Marie; zouave de mérite pendant 50 ans, il fut décoré de la médaille de long service et de bravoure, Benemerenti et Chevalier, il avait le grade de lieutenant-colonel.



Il avait épousé en 1888 la dame Florida Marquis et en

secondes noces dame Alma Normand. Il est décédé le 15 décembre 1953 à l'âge de 77 ans, 7 mois. Il demeurait au 115, rue Artillerie.

M. Dion laisse dans le deuil, son épouse (Alma Normand); ses fils : MM. Marcel Dion, du Bell Téléphone, Roger Dion, plâtrier, et Châteauguay Dion, épicière; ses filles : Mme Arthur Lemieux (Lucienne), la R. Sr Ste-Julie (Yvette), la R. Sr Ste-Marie (Jacqueline), la R. Sr Ste-Joseph-de-la-Croix (Charlotte), toutes des RR. SS. du Bon-Pasteur. Mme Maurice Langlois (Isabelle Dion); ses gendres : MM. Arthur Lemieux, Maurice Langlois et Auguste Daigle; ses belles-filles : Mme Marcel Dion (Claudine Voyer), et Mme Roger Dion (Rosette Ferland); ses petits-enfants : Guy, Jean-Paul, Thérèse et Jacques Dion, Pierre Dion, Claude Langlois, Rose-Marie Lemieux, Louise et Nicole Daigle; ses sœurs : Mme Siméon Emond et Mme Delphis Caron; ses beaux-frères et belles-sœurs : MM. Siméon Emond et Delphis Caron, Mlle Azilda Marquis, Mme Vve Napoléon Lajeunesse et Mlle Alice, Albertine et Irène Normand, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle du colonel J.-E. Dion est présentée exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 16, boulevard St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu samedi, en l'église St-Cœur-de-Marie et l'inhumation au cimetière Belmont.

A la famille en deuil, l'Action Catholique offre ses plus sincères condoléances.

Refus des Ecoles catholiques de Montréal

De discuter avec M. Léon Guindon et l'exécutif de l'Alliance

MONTREAL, 16. (DNC) — La Commission des écoles catholiques de Montréal a refusé, hier après-midi, de discuter le problème des professeurs catholiques avec M. Léon Guindon et l'exécutif de l'Alliance.

M. Eugène Doucet, président de la commission, a invité, dans son bureau, M. R.-J. Lamoureux, président de la Fédération des unions industrielles du Québec. C'est à ce dernier que M. Doucet a exprimé son refus. Il a ensuite déclaré la possibilité de rencontrer, la semaine prochaine, ce même M. Lamoureux avec MM. Horace Laverdure, président du Conseil central de la C.T.C.C., et Claude Jodoin, de la Fédération provinciale du Travail.

Voici la réponse de M. Lamoureux à cette invitation :

"Les chefs ouvriers qui sont ici se sentent absolument solidaires. Ils considèrent votre attitude comme une insulte aux parents des milliers d'enfants qui fréquentent les écoles et qui, pour la plupart, sont des ouvriers. Ils sont venus avec l'Alliance, ils reviendront avec elle".

M. Michel Chartrand, propagandiste de la C.T.C.C., est ensuite allé dans la salle de réunion des commissaires. Quand il a voulu adresser la parole, à la fin de l'assemblée, les membres du conseil ont employé les moyens nécessaires pour lui couper la parole. Il a dû entrer à son tour dans le bureau de M. Doucet.

Avant de partir, M. Léon Guindon a déclaré : "Il m'est difficile de croire que la Commission des écoles catholiques de Montréal, après avoir mûrement réfléchi aux conséquences possibles immédiates à venir, refuse ainsi stoïquement de recevoir une délégation représentant à la fois les professeurs et plus de 60,000 pères de famille de Montréal, délégation dont le but principal était de rechercher avec la commission, un moyen de règlement du problème dans la paix et la justice. Nous ne désespérons pas d'arriver un jour à obtenir justice. Nous ferons rapport aux instituteurs à l'assemblée de ce soir, et là, nous verrons l'attitude à prendre".

Les aveugles jouent au Bingo, au Centre Social Louis-Braille Inc.



Cette photo nous montre des aveugles jouant au bingo, tout comme les voyants, au moyen de cartes marquées en braille. On peut voir la mine réjouie de plusieurs d'entre eux, car tous affectionnent particulièrement ce genre de soirées récréatives. Ce bingo avait lieu mardi soir le 15 décembre, au Centre Social Louis-Braille de Québec Inc. Les prix étaient fournis par des généreux bienfaiteurs. Le Bingo

annuel des aveugles se termina par un succulent goûter. Ainsi, en plus de ses nombreuses activités qui le classent parmi les oeuvres de bienfaisance, le Centre Social Louis-Braille de Québec Inc., sait joindre l'utile à l'agréable, non seulement en venant en aide moralement et matériellement à l'aveugle, mais encore en l'instruisant et en lui fournissant l'occasion de se ré-

Mort du Rév. Père A. de Montigny, C.S.C.

MONTREAL, 16. (DNC) — Le R. P. Alphonse de Montigny, C.S.C., est décédé, hier, à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à Villeneuve-St-Laurent. Le défunt avait été missionnaire durant 26 ans au Bengale, en Asie.

Acquittement de Rosaire Bertrand

Le monde du commerce, a dit, hier, M. le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix, en prononçant un jugement au terme duquel il a libéré avec honneur Rosaire Bertrand, 38 ans, de Donnacona, qui avait été accusé d'avoir obtenu frauduleusement un prêt de Jean-Noël Laganière, des Grondines, en novembre 1952, semble croire qu'en portant des accusations devant un tribunal criminel, il devient plus facile d'obtenir des remboursements de montants qui leur sont dus.

Si cet état de chose se prolonge, a commenté le juge Simard, le greffe des Sessions de la Paix, va devenir une véritable agence de collection. Et ce n'est pas son rôle. Si j'achète un manteau de fourrure de bonne foi et qu'au bout de six mois je ne réussis pas à rencontrer mes paiements, il y a une dette civile, mais ce n'est pas de la fraude.

C'est alors, qu'après avoir fait ces considérations, le juge Simard a donné l'avertissement que dans chaque cas de plaintes qui lui seront soumises sous l'article 444 du code criminel, il fera une enquête au préalable avant de l'autoriser.

Des sentences de 50 jours de prison

MM. les juges Alphonse Garon et Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix, ont prononcé, hier, deux sentences de 50 jours d'emprisonnement.

Celle du juge Garon avait trait à un jeune homme de notre ville qui s'était avoué coupable de trois vols commis en octobre aux dépens des Entreprises Ste-Marie. Le prévenu avait volé du fer pour une valeur de \$2,297.00. Le juge Garon a de plus exigé de l'inculpé qu'il verse un cautionnement de \$500, pour garantir sa bonne conduite pendant un an.

Celle du juge Simard regardait le cas d'un individu qui s'était avoué coupable d'un cambriolage au magasin Turgeon et Jobin.

Verdict de meurtre dans le cas du "décapité"

MONTREAL, 16. (DNC) — Deux verdicts d'homicide ont été rendus, par un jury du coroner présidé par M. R.-J. Duckett. Le premier dans le cas de l'inconnu trouvé décapité dans une rue de la rue Bourbonnière, le 28 octobre dernier, et le second dans le cas de M. Joseph McCabbe, 59 ans, mort de ses blessures le 22 janvier dernier, à la suite d'un vol.

Plusieurs inconnus ont été tenus criminellement responsables de la mort de ces victimes, et la Cour a demandé à la police de poursuivre son enquête en vue de retracer les meurtriers.

Façon de proclamer un droit de propriété

OTTAWA, 16 — BUP — Le Canada peu proclamer son droit de propriété sur les îles de l'Arctique en divisant les territoires du Nord-Ouest entre les quatre provinces des Prairies, ainsi que l'a suggéré hier, le sénateur W.-M. Aseltine, progressiste-conservateur de la Saskatchewan.

Missionnaire en Indochine

Le Père Lavoie, c.s.s.r., parle du problème scolaire au Viet-Nam

(Par Camille FLEURY)
Le R. P. Charles-Eugène Lavoie, rédemptoriste, est récemment revenu de l'Indochine française pour un repos bien mérité. Au cours d'une entrevue avec un membre de notre rédaction, le valeureux missionnaire a tenu à nous entretenir de certains aspects du problème scolaire au Viet-Nam. La question des écoles, a-t-il tout d'abord abordé, est une question vi-



lante tant au point de vue religieux qu'au point de vue propagande anticommuniste. Les Viet-namiens aiment l'étude et cherchent à s'instruire. Aussi, ils vont à ceux qui peuvent leur procurer cette instruction.

Poursuivant son idée, le Père Lavoie ajoutait : "Les protestants connaissent le désir de s'instruire des Viet-namiens et c'est pourquoi ils ne ménagent pas leurs dollars

Collision sur le boulevard Laurier; quatre femmes ont été blessées

Une collision entre deux automobiles survenue, hier après-midi, vers 5 h. 15, sur le boulevard Laurier, a entraîné des blessures légères à quatre femmes.

Les blessées sont : Mme Guy Guérin, de 21, rue Desjardins, blaise, 16. (UP). — Janet Rosen-Lévis; Mlle Corinne Dion, 42 ans, berg Jagan, femme du premier ministre déchu Cheddi Jagan, et neuf autres membres du parti progressiste du peuple, parti de gauche, subit leur procès demain, sous l'accusation d'avoir tenu un ralliement politique illégal, dans cette colonie anglaise de l'Amérique du Sud.

La plaie du divorce

OTTAWA, 16. (UP). — Le sénateur W.-M. Aseltine, progressiste-conservateur de la Saskatchewan, a révélé que le sénat devra étudier au cours de la présente session environ 400 demandes de divorce de la part de requérants des provinces de Québec et de Terre-

Neuve. 334 requêtes sont déjà inscrites.

M. F.-G. Rouleau succède à M. Cimon comme président de la Ligue des Propriétaires

M. F.-G. Rouleau, président de la Cie d'Optique Champlain Inc., a été élu, hier soir, président de la Ligue des Propriétaires de Québec. Il succède à M. H.-P. Cimon dont le terme d'office était expiré. On sait que M. Rouleau, homme d'affaires bien connu à Québec, est aussi gouverneur de l'Union des Ligues des Propriétaires de la Province de Québec.

En assumant ses nouvelles fonctions, M. Rouleau a tenu à rendre hommage au dévouement de l'ancien président, à son dynamisme et à l'intérêt réel qu'il a manifesté pour toutes les activités se rattachant au groupement dont il accepte maintenant de diriger les destinées. Le nouveau président a ensuite insisté sur l'importance de pouvoir compter sur la collaboration de tous les directeurs et membres de la Ligue, souhaitant que chacun, à l'occasion, puisse lui faire parvenir les suggestions et les conseils jugés opportuns. "Mon plus grand désir, dit-il, est de coopérer avec les membres de notre mouvement et ceux des autres organisations locales pour le plus grand bien de notre ville et dans l'intérêt de tous nos concitoyens".

M. Rouleau a, par la suite, effleuré certaines questions municipales auxquelles la nouvelle administration à l'hôtel de ville devra



Modification concernant le bulletin de vote

L'Assemblée législative a discuté hier après-midi, en y mettant beaucoup de bonne humeur, le bill 21 modifiant la loi électorale. La principale modification concerne le bulletin de vote. Jusqu'à présent, les noms des divers candidats y étaient inscrits par ordre alphabétique, sans distinction de partis.

Mais il arrivait, a expliqué le premier ministre, que l'on suscitait des candidatures d'homonymes pour créer de la confusion. C'est pour éliminer cette pratique que le bill apporte une nouvelle définition du bulletin de vote. "Un papier imprimé sur lequel sont inscrits, également au moyen de l'imprimerie et dans l'ordre alphabétique, en premier lieu les noms des candidats du parti ministériel et de l'opposition officielle, puis ceux des autres candidats, suivis, dans tous les cas, de leurs prénoms respectifs".

Il ne s'agit pas, a précisé le premier ministre, de mettre en premier lieu le candidat du gouvernement, puis celui de l'opposition. Si le nom du candidat de l'opposition vient en premier lieu par ordre alphabétique, il sera placé en tête du bulletin.

M. Jean-Paul Noël (L. Jean-Mance). — Il n'y aura toujours qu'un unique énumérateur?

M. Duplessis. — Le député de St-Louis (M. Rochon) est sûrement le plus sympathique des membres de l'opposition. Il est leader du conseil municipal à Montréal. Personne ne prétendait que l'administration montréalaise n'est pas démocratique. Or, à Montréal, tous les officiers d'élection sont nommés par l'administration au pouvoir. Nous faisons tout notre possible pour aider l'opposition; mais si le peuple n'en veut pas, qu'est-ce que nous pouvons faire de plus?

Un autre amendement stipule que la mise en nomination pourra avoir lieu un jour férié, pourvu que ce ne soit pas un dimanche ou une fête religieuse d'obligation. La votation, toutefois, ne pourra pas avoir lieu un jour férié.

M. Duplessis. — Je n'ai pas de secrets pour l'opposition. J'ai l'honneur de vous le dire.

(Suite à la page 11, 3e col.)

MM. les maires, Chambres de Commerce
Attention

Etes-vous de ceux qui désirez de la petite industrie dans votre localité? Si oui, nous offrons en vente deux petites industries pouvant employer de 25 à 30 personnes (hommes et femmes). Marchandise courante se vendant régulièrement. Profils intéressants. Ces manufactures seront vendues installées dans votre localité, avec les services d'un ou deux contremaîtres. Peu de capital requis. Détails à personne sérieuse seulement. Ecrire à Casier 696, L'Action Catholique.

Entièrement restauré à neuf
NOUVELLE ADMINISTRATION
Tél. : 2-0244

Préparez-vous à voir
LA NOUVELLE
CHEVROLET 1954
En montrez bientôt!
CHEZ J.-L. DROLET AUTOMOBILES Ltée
450, Boulevard Charest — Québec — Tél. : 4-3591